

LE VÉRITABLE  
MESSAGER BOITEUX  
DE NEUCHÂTEL

*Pour l'an de grâce* 1869





**Anciennes mesures neuchâtelaises. Mesures françaises.**

1 pied	égale 293 millimètres.
1 pouce	24,4 millimètres.
1 ligne	2,03 »
1 aune	1,111 mètre.
1 toise de 6 pieds.	1,759 »
1 toise de 10 pieds.	2,93 »
1 pied carré	0,0860 mètre carré.
1 pouce carré	5,96 centimètres carrés.
1 toise carrée (36 pieds)	3,09 mètres carrés.
1 toise carrée (100 pieds)	8,60 mètres carrés.
1 pose de champ	27 ares.
1 ouvrier de vigne.	3,52 ares.
1 pied cube	25 décimètres cubes.
1 pouce cube	14 centimètres cubes.
1 toise cube (216 pieds)	5,447 mètres cubes.
1 toise de bois	3,783 stères ou mètres cubes.
1 émine pour orge	15,2 litres.
1 émine pour avoine	15,8 litres.
1 pot	1,9 litre.
1 setier	30,4 litres.
1 brande (20 pots)	38,1 litres.
1 gerle	99 litres.
1 muid (192 pots)	365 litres.
1 bosse (480 pots)	914,1 litres.
1 bosse de chaux	365,5 litres ou 3,65 hectolitres.
1 livre (17 onces)	520 grammes.
1 once	30,6 grammes.
1 denier	1,27 gramme.
1 grain	0,053 gramme.

**Mesures fédérales. Mesures françaises.**

1 pied	égale 0,3 mètre.
1 pouce	0,03 mètre.
1 ligne	0,003 mètre.
1 brache	0,6 mètre.
1 aune	1,2 mètre.
1 toise	1,8 mètre.
1 perche	3 mètres.
1 pied carré	0,09 mètre carré ou 9 décimètres carrés.
1 pouce carré	9 centimètres carrés.
1 ligne carrée	9 millimètres carrés.
1 toise carrée	3,24 mètres carrés.
1 perche carrée	9 mètres carrés.
1 arpent	36 ares.
1 pied cube	27 décimètres cubes.
1 pouce cube	27 centimètres cubes.
1 toise cube	5,832 mètres cubes.
1 perche cube	27 mètres cubes.
1 pot	1,5 litre.
1 quarteron	15 litres.
1 brande ou setier	37,5 litres.
1 gerle	99 litres.
1 muid	150 litres.
1 sac	150 litres.
1 livre	500 grammes.
1 once	31,3 grammes.
1 quintal	50 kilogrammes.

**TABLEAU**

*à l'aide duquel on peut trouver les intérêts d'une somme quelconque.*

FRANCS. CAPITAL.	CENTIMES d'intérêts, en payant au				
	3 p. %	3 1/2	4 %	4 1/2	5 %
10	30	35	40	45	50
20	60	70	80	90	100
30	90	105	120	135	150
40	120	140	160	180	200
50	150	175	200	225	250
60	180	210	240	270	300
70	210	245	280	315	350
80	240	280	320	360	400
90	270	315	360	405	450



# MESSAGER BOITEUX

## ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune; les principales Foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc.; enfin un recueil d'Histoires et d'Anecdotes accompagnées de planches,

POUR L'AN DE GRACE

# 1869

PAR ANTOINE SOUCI, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

FONDÉ EN 1708. — 162<sup>me</sup> ANNÉE.

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Verseau		Taureau		Lion		Scorpion	
Poissons		Gémeaux		Vierge		Sagittaire	
Bélier		Ecrevisse		Balance		Capricorne	

### COMPUT ECCLÉSIASTIQUE

Nombre d'or . . . . .	8
Cycle solaire . . . . .	2
Indiction romaine . . . .	12
Lettres dominicales . . .	C
Epacte . . . . .	XVII
Quatre Temps:	
17 Février.	
19 Mai.	
15 Septembre.	
15 Décembre.	
Depuis Noël 1868 jusqu'au	
Carême 1869 il y a 13 se-	
maines 1 jour.	



### FÊTES MOBILES

Septuagésime . . . . .	24 Janv.
Mardi gras . . . . .	9 Févr.
Les Cendres . . . . .	10 »
Pâques . . . . .	28 Mars.
Les Rogations . . . . .	2 Mai.
Ascension . . . . .	6 »
Pentecôte . . . . .	16 »
La Trinité . . . . .	23 »
La Fête Dieu . . . . .	27 »
Jeûne fédéral . . . . .	19 Sept.
Premier dimanche	
de l'Avent . . . . .	28 Nov.
Entre la Trinité et l'Avent	
26 dimanches.	

A NEUCHÂTEL, chez CH. LICHTENHAHN, ÉDITEUR.



1 <sup>er</sup> MOIS.	JANVIER	ELECTIONS	LUNAISONS
1	Vendre <b>Circoncision</b>	21	♀ □ ♂. Les temps pluvieux
2	Samedi s Abel	6	♂ ♀. de crise n'admet-
	2		Coucher du soleil 4 h. 23 m.
3	Diman s Isaac, Genev.	20	♀ ♂ ☉, ♀ ♂ ☿ mouil-
4	Lundi s Tite, évêque	4	♀ ♂ ♀, ♂ ♀. le
5	Mardi s Siméon	18	6 50 mat. ♀ ret. ♂ ☉
6	Mercure <b>les 3 Rois</b>	2	☾ tent pas les neige
7	Jeudi s Lucien, martyr	15	demi-mesures ven-
8	Vendre s Appollin	29	La politesse tueux
9	Samedi s Julien, l'hospital.	11	♂ ☿. ne
	3		Coucher du soleil 4 h. 32 m.
10	Diman <b>C. 1. s. Guillaume</b>	24	♂ ♀. donne pas trou-
11	Lundi s Hygin, pape	7	☾ les vertus, mais ble
12	Mardi s Satyr, m.	19	7 20 d. s. ♀ en ☿ ♂ ♂
13	Mercure s. Hil. 20 <sup>me</sup> jour.	1	♂ ♂ ☉, ♂ ♀. pluie
14	Jeudi s Félix	13	☾ ☿. elle les neige
15	Vendre s Maure	25	rend agréables mouille
16	Samedi s Marcel	7	♀ * ♀, ♂ ♀. ☾ Apog
	4		Coucher du soleil 4 h. 40 m
17	Diman <b>C. 2. s. Antoine</b>	19	♀ en ☿ ven-
18	Lundi s Chaire s Pierre	1	et sociales. tueux
19	Mardi s Sulpice	12	☉ en ☿, ♀ * ♀ ♂ ♀ éclair-
20	Mercure s. Fab., s. Sébast.	25	Un mot cissant.
21	Jeudi s Agnès, martyr	7	☾ 0 h. 54 m. mat. clair
22	Vendre s. Vincent.	20	☾ ♀ Δ ♂.
23	Samedi s Raimond	3	inconsidéré peut beau
	5		Coucher du soleil 4 h. 50 m.
24	Diman <b>C. Sep s Timothée</b>	16	♀ □ ♀, ♂ ☿ faire so-
25	Lundi <b>Convert. s. Paul.</b>	0	le malheur leil.
26	Mardi s Polycarpe	15	☾ ♀ * ☉, ♂ ♀, ♂ ♂.
27	Mercure s Jean Crisostome	0	(☾ ☉, ♂ ♀
28	Jeudi s Charlemagne	15	1 58 mat écl. de ☾ vis
29	Vendre s François de Sales	0	☾ ♀ ♂ ♂ ♂ froid ☾ Pé
30	Samedi s Martine, martyr	15	♀ en ☿ de toute trou-
	6		Coucher du soleil 5 h. 1 m.
31	Diman s Pierre Nol. <b>C. Sex</b>	0	♀ * ☉. la vie. ble.

JANVIER vient de Janus à qui les Romains consacraient le premier jour de l'année.

Le 19 du mois le soleil entre au signe du Verseau.

Du 1<sup>er</sup> au 31 janvier les jours ont crû de 64 minutes.

### Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier.

Berne	5	Morges c. Vaud	6	Orbe, c. Vaud	25	Thonon (Savoie)	7
Fribourg en Suisse	2	Moudon c. Vaud	4	Payerne, c. Vaud	7	Vevey, c. Vaud	19
Genève	4, 11, 18 et 25	Neuchâtel en Suisse	7	Sallanches (Savoie)	16	Yverdon, c. Vaud	26
Loele	2, 9, 16, 23 et 30	Nyon c. Vaud	7	Sion, c. Valais	23		



## Foires du mois de Janvier 1869.



Aarbourg c. Argovie	13	Fribourg en Suisse	11	Rapperschwyl c. St-Gall	27	Siviriez c. Fribourg	20
Aeschi c. Berne	12	Genève	4	Rheims	11	Soleure	12
Aix (Savoie)	2	Giromagny (Ht-Rhin)	12	Rheinfelden c. Argovie	27	Stein am Rhein c. Sch.	27
Albeuve c. Fribourg	11	Grenoble (Isère)	22	Romont c. Fribourg	12	Sursee c. Lucerne	11
Altkirch (Haut-Rhin)	21	Ilanz c. Grisons	19	Ronchaud	22	Taninges (Savoie)	7 et 21
Altorf c. Uri	28	Klingnau c. Argovie	7	Rougemont c. Vaud	18	Untersee c. Berne	2 et 27
Ambérieux (Ain)	18	Knonau c. Zurich	4	Rue c. Fribourg	20	Uznach c. St-Gall	19
Appenzell	13	Kublis c. Grisons	15	Salins	28	Versois c. Genève	14
Arinthod (Jura)	23	Lagnieu (Ain)	22	St-Amour (Jura)	4	Vevey c. Vaud	19
Baden c. Argovie	26	Lauffenburg c. Argovie	15	St-Claude (Jura)	12	Vulbens-au-Vuache	
Bauma c. Zurich	20	Lons-le-Saumier (Jura)	15	Ste-Ursanne c. Berne	11	en Savoie, le	15
Belfort (Haut-Rhin)	4	Martigny-Bourg c. Valais	11	Schaffhausen	12	Winterthour c. Zurich	28
Berne	5	Massevaux (Haut-Rhin)	18	Schiers c. Grisons	2	Zoffingue c. Argovie	6
Blamont (Doubs)	5	Megève (Savoie)	2	Schwytz	28		
Bletterans (Jura)	27	Mellingen c. Argovie	18	Sempach c. Lucerne	2		
Boltigen c. Berne	12	Meyenberg c. Argovie	25				
Brigue c. Valais	18	Montbéliard (Doubs)	25				
Bulach c. Zurich	12	Montmelian	26				
Bulle c. Fribourg	14	Mont sur Vaud	19				
Büsingen (Baden)	14	Morges c. Vaud	13				
Coire c. Grisons	2	Morteau (Doubs)	26				
Clerval (Doubs)	12	Moûtiers en Tarantaise	11				
Dannemarie (Ht-Rhin)	12	Neu-Brisach (Ht-Rhin)	18				
Delémont c. Berne	19	Neustadt (Forêt-Noire)	20				
Delle (Haut-Rhin)	18	Nidau c. Berne	26				
Eglisau c. Zurich	13	Ollon c. Vaud	8				
Ellg c. Zurich	20	Orgelet (Jura)	25				
Estavayer, c. Fribourg	4	Passavant	18				
Ettiswyl c. Lucerne	26	Port-sur-Saône (Doubs)	30				
Faucogney (Hte-Saône)	7	Porrentruy c. Berne	18				

## Maisons d'ouvriers à l'Exposition universelle de 1867.

Une réunion d'ouvriers de Paris a exposé, sous le patronage et avec le concours de l'empereur, une habitation à bon marché pour plusieurs ménages. Cette maison revient à 20,000 francs. Elle a été construite, dit un écriteau appendu à la muraille, par un *Comité d'ouvriers de Paris*, sans architecte ni entrepreneur. Les fonds ont été fournis par l'empereur. Si l'on construisait de semblables maisons sur un terrain qui coûtait 50 fr. le mètre, elles reviendraient à 25,000 fr.

Ce type est un petit chef-d'œuvre. La maison se compose de quatre logements: deux au premier et deux au second étage; puis deux magasins au rez-de-chaussée. Chaque logement se loue 200 francs, et chaque boutique 400 francs, soit un produit de 1600 francs, tandis que l'intérêt du capital engagé n'est que de 1250 fr.

La maison est irréprochable à tous les points de vue. Pendant qu'un chroniqueur examinait l'heureuse distribution, des ouvriers échangeaient leurs idées à côté de lui. L'un d'eux s'écria: « Quand l'ouvrier aura un logement comme celui-ci, *c'est bien le diable* s'il ira encore au café ou chez le marchand de vin. »

La maison que la Société coopérative immobilière a exposée au Champ-de-Mars, occupe un espace de 22 mètres carrés, et elle coûte 3000 francs. La société espère pouvoir livrer ses habitations dans un délai de dix ans au plus, « tout en acceptant des versements à effectuer dans un délai de 30 ans, à raison de 100 fr. par an ou de 2 fr. par semaine. »

On a remarqué que les maisons ouvrières sont très étudiées. On se rencontre là avec des gens de tous pays et de toutes conditions. Evidemment il y a un courant qui porte de ce côté tous ceux que tiennent attentifs les lois de la vraie civilisation, la marche du vrai progrès.



II <sup>me</sup> Mois	FÉVRIER	ELECTIONS	LUNAISONS		
1	Lundi s Brigide, Ignace	♂ ♀	14	♂ ♀.	Dernier quar-
2	Mardi Purificat. ND.	♂ ♀	28	♀ ♂ ♂.	tier, le 3, à
3	Mercres Blaise, év.	♂ ♀	12	♂ 5 h. 23 du s.	5 h. 23 min. du
4	Jeudi s Véronique	♂ ♀	25	♀ d. m. p. gr. él. ☉	s., de la neige.
5	Vendres Agathe	♂ ♀	9	Rien ne dénote un ven-	Nouvelle lune,
6	Samedi s Dorothee	♂ ♀	21	♀ périhélie ♂ ♄	le 11, à 2 h.
7	Diman C. Quin. s Héléne	♂ ♀	4	Coeur gâté comme troublé	21 m. du soir,
8	Lundi s Salomon	♂ ♀	16	♀ en ♄ ♂ ♂ les	orgeux Eclipse
9	Mardi Mar grass Appol.	♂ ♀	28	♀ rétr. ♂ ♀ propos	de soleil invi-
10	Mercres Cendres s Schol.	♂ ♀	10	en ♄ orduriers. vent	sible.
11	Jeudi s Séverin, abbé	♂ ♀	22	2 21 s. Ec. d ☉ inv.	Premier quar-
12	Vendres s Damien	♂ ♀	4	♂ ♀, (☉ ♄, ♂ ♂	tier, le 19, à
13	Samedi s Jonas, cast.	♂ ♀	16	orage ☉ Apog.	5 h. 33 min. du
14	Diman C. Inv. s Valentin,	♂ ♀	27	Il ne faut ven-	soir, pluvieux.
15	Lundi s Faustin, martyre	♂ ♀	9	♂ ♀.	Pleine lune:
16	Mardi s Julienne	♂ ♀	21	fréquenter que de bas	le 26, à 0 h.
17	Mercres 4 Temps s Donate	♂ ♀	3	bons esprits et plu-	32 min du soir,
18	Jeudi s Siméon, évêque	♂ ♀	16	☉ en ♄ vieux.	éclaircissant.
19	Vendres s Boniface, évêque	♂ ♀	28	5 33 s. ♀ ♂ ☉ ♂ ♄	FÉVRIER vient
20	Samedi s Constantin	♂ ♀	11	♀ * ♄ [♀ * ♄	de Februare,
21	Diman C. Rems Léonore	♂ ♀	25	♀ en ♄ trou-	qui signifie
22	Lundi Chaire s Pierre	♂ ♀	9	♂ ♂.	faire des ex-
23	Mardi s Josué	♂ ♀	23	d'honnêtes mouil-	piations.
24	Mercres s Mathias	♂ ♀	8	gens. lé.	Le 18 le soleil
25	Jeudi s Victor	♂ ♀	23	☉ ♄, ♂ ♀, ♂ ♀, ♂ ♂.	fera son entrée
26	Vendres s Nestor	♂ ♀	8	0 32 s. ☉ Pér. éclair-	au signe des
27	Samedi s Sara	♂ ♀	23	♀ ♂ ♂ cissant.	Poissons.
28	Diman C. Oc. s Léandre	♂ ♀	8	♀ ♂ ♀ ♂ ♄ doux	Depuis le 1 <sup>er</sup>
					au 28 Février
					les jours ont
					crû de 95 mi-
					minutes.

### Marchés aux Bestiaux du mois de Février.

Berne	2	Lausanne	6	Neuchâtel en Suisse	4	Sallanches (Savoie)	20
Fribourg en Suisse	6	Locle	6, 13, 20 et 27	Nyon c. Vaud	4	Sion c. Valais	27
Genève	1, 8, 15 et 22	Morges c. Vaud	3	Orbe c. Vaud	22	Thonon (Savoie)	4
Landeron c. Neuch.	1	Moudon c. Vaud	1	Payerne c. Vaud	4	Vevey c. Vaud	23
						Yverdon c. Vaud	23



## Foires du mois de Février 1869.

Aarau	24	Ellg c. Zurich	17		
Aarberg c. Berne	10	Etiswyl c. Lucerne	23		
Abbevillers	9	Faucogney (H. S.)	4		
Aiguebelle en Savoie	11	Ferrette (Ht-Rh.)	16		
Altkirch (H.-Rh.)	18	Fenin c. Neuchâtel	8		
Amphion en Savoie	8	Frauenfeld c. Thurgovie	8		
Appenzell	3	Fribourg en Suisse	15		
Arbois (Jura)	12	Fribourg en Brisgau	10		
Audeux (Doubs)	8	Frick c. d'Argovie	8		
Avenches c. Vaud	5	Genève	1		
Balstall c. Soleure	8	Gessenay c. Berne	2		
Bauma c. Zurich	17	Gossau c. St-Gall	8		
Belfort (Haut-Rhin)	1	Gigny (Jura)	10		
Bellinzona c. Tessin	3	Giromagny (Ht-Rhin)	9		
Benfelden (Bas-Rhin)	22	Gorgier c. Neuchâtel	15		
Berne	2	Grandvillard (Ht-Rhin)	9	Moudon c. Vaud	1
Berthoud c. Berne	25	Grenchen c. Soleure	8	Muster c. Lucerne	11
Besançon (Doubs)	8	Gruningen c. Zurich	23	Neuveville c. Berne	23
Bienné c. Berne	4	Gruyères c. Fribourg	2	Olten c. Soleure	1
Bischofzell c. Thurg.	4	Habsheim (Ht-Rhin)	15	Onnens c. Vaud	20
Blamont (Doubs)	4	Haguenau (Bas-Rhin)	2	Orbe c. Vaud	8
Bourg (Ain)	5	Héricourt (Doubs)	4	Orgelet (Jura)	24
Breitenbach c. Soleure	23	Hérisau c. Appenzell	5	Ornans (Doubs)	16
Bremgarten c. Argovie	1	Hundwyl c. Appenzell	9	Oyzelley	26
Brugg c. Argovie	9	Ilanz c. Grisons	16	Payerne c. Vaud	11
Bulle c. Fribourg	11	Lagnieu (Ain)	22	Pfaffenhofen (Bas-Rhin)	9
Büren c. Berne	24	Landser (Ht-Rhin)	17	Pfeffikon c. Zurich	9
Cerlier c. Berne	10	Langnau c. Berne	24	Poligny	13
Chambéry (Savoie)	22	Langres	15	Pontarlier (Doubs)	11
Château-d'Oex c. Vaud	4	Laufen c. Berne	8	Porrentruy c. Berne	15
Châtel St-Denis c. Frib.	8	Lenzbourg c. Argovie	4	Romalé	1
Chaumont-sur-Frangy	6	Liechtensteig c. St-Gall	8	Rue c. Fribourg	17
en Savoie	6	Liestal canton Bâle	10	Ruffach (Haut-Rhin)	15
Clairvaux (Jura)	20	Lons-le-Saunier	15	St-Amour (Jura)	15
Clerval (Doubs)	9	Lœrach (duché de Bade	17	St-Claude	12
Coire c. Grisons	6	Lucerne	1	St-Triphon c. Vaud	19
Colmar (Ht-Rhin)	17	Martigny-ville c. Valais	1	Samoens (Savoie)	4
Collonges (Ain)	15	Meyenfeld c. Grisons	5	Schaffhouse	16
Delémont c. Berne	16	Mettmenstetten c. Zur.	4	Schwellbrunn c. Appenz.	9
Delle (Haut-Rhin)	15	Montbéliard (Doubs)	22	Schwytz	1
Diessenhofen c. Thurg.	8	Montbozon	3 15 et 22	Seewen c. Soleure	3
Dôle	6	Monthey c. Valais	1	Seewis c. Grisons	6
Echallens c. Vaud	25	Montriond en Savoie	8	Saignelégier c. Berne	1
Echenz c. Thurgovie	4	Morat c. Fribourg	17	Seillères	6
Eglisau c. Zurich	9	Morges c. Vaud	24	Sidwald c. St-Gall	25
				1	Sierre c. Valais
				11	Sion c. Valais
				23	Soleure
				1	Sulz (Ht-Rhin)
				20	Tervai-le-Château
				8	Thann (Haut-Rhin)
				24	Thiengen
				16	Thun c. Berne
				26	Ueberlingen (lac Const.)
				11	Uznach c. St-Gall
				9	Unterhallau c. Schaff.
				9	Vercel (Doubs)
				13	et tous les samedis
				11	jusqu'à l'Ascension.
				15	Vesoul le 4
				1	et tous les samedis
				17	jusqu'à l'Ascension.
				15	Villisau c. Lucerne
				2	Viry (Haute-Savoie)
				12	Vius en Sallaz (Savoie)
				19	Waldenbourg c. Berne
				4	Waldshut (For. Noire)
				16	Wangen c. Berne
				9	Weinfelden c. Thurg.
				1	Wyl c. St-Gall
				3	Yverdon c. Vaud
				6	Yvorne c. Vaud
				1	Zweisimmen c. Berne
				6	Zoffingue c. d'Argovie



### Adieu beaux jours.

Ils sont passés ces jours que je regrette,  
Ces jours si beaux, si purs, si radieux.  
Décembre est là; c'est l'effroi du poète,  
Du mendiant, de tous les malheureux.

Adieu beaux jours! Un nuage grisâtre  
Vient m'annoncer le retour des glaçons.  
Petits oiseaux ne possédant pas d'être  
Que ferez-vous au sein de nos vallons?

Adieu beaux jours! la neige tourbillonne,  
Que deviendra le pauvre voyageur?...  
Que la pitié, riches! vous aiguillonne,  
Et vous serez les amis du Seigneur.

Adieu beaux jours, soleil que je regrette,  
Si quelquefois je maudis les autans,  
Je me confie au Seigneur qui répète :  
Vous reverrez le superbe printemps.

J. DE SIEBENTHAL.



III <sup>me</sup> MOIS		MARS		ELECTIONS	LUNAISONS	
1	Lundi	s Aubin,		25	Le châtement ven-	Dern. quart.,
2	Mardi	s Simplicie, pape		7	entre dans le teux.	le 5, à 6 h.
3	Mercure	s Marin		21	♀ dir., ♀ Δ ♀	10 m. du mat.,
4	Jeudi	s Adrien		5	♀ en ♀, ♂ Δ ⊙	de la pluie.
5	Vendre	s Eusèbe		18	♂ ap. ♂ ♀.	Nouv. lune, le
6	Samedi	s Fridolin		1	cœur de pluie	15, à 9 h. 14 m.
11		Lever du soleil 6 h. 30 m.			Coucher du soleil 6 h. 4 m.	du mat., beau
7	Diman	C. Laet, s Thom.		13	♂ ♀. l'homme éclair-	temps.
8	Lundi	s Jonathan		25	♀ aphélie	
9	Mardi	40 Martyrs		7	à l'instant	Premier quart.
10	Mercure	s Françoise		19	♂ ♀, ♂ ♀, occult.	le 21, à 6 h. 21
11	Jeudi	s Cunibert		1	♂ ♀ occult.	min. du matin,
12	Vendre	s. Grégoire		13	♂ Apog	troublé.
13	Samedi	s Nicephore, év.		24	9 14 du mat., beau	
12		Lever du soleil 6 h. 47 m.			Coucher du soleil 6 h. 01 m.	Pleine lune,
14	Diman	C. Jud. s Mat.		6	qu'il commet temps.	le 27, à 10 h.
15	Lundi	s Longin		18	♀ en ♀	0 min. du soir,
16	Mardi	s Héribert, évêque		0	le trou-	variable.
17	Mercure	s. Gertrude		13	♀ Δ ♂	
18	Jeudi	s Gabriel, arch.		25	♀ □ ♀, ♀ m. p. g. él. ⊙	
19	Vendre	s. Joseph		8	♂ Δ ♀ [com'd. prin	
20	Samedi	s Joachim		21	♂ en ♀ j. et n. égaux	
13		Lever du soleil à 6 h. 3 m.			Coucher du soleil 6 h. 12 m.	
21	Diman	C. Rameaux		4	6 21 mat ♂ dir. trou-	
22	Lundi	s Nicolas de Flue		18	♂ ap. ♂ ♂. blé.	Le 20 de ce mois
23	Mardi	s Théodore		2	crime. hu-	le soleil fera son
24	Mercure	s Siméon		16	♂ ♀. mi-	entrée au signe du
25	Jeudi	s Cène Ann. N. D.		1	Les grandes de.	Bélier.
26	Vendre	s César.		16	10 0 s. ♂ d. ♀ r. (♂ ♀)	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mars
27	Samedi	s Lydie		1	C. Pér.	les jours ont crû de
14		Lever du soleil 5 h. 49 m.			Coucher du soleil 6 h. 22 m.	111 minutes.
28	Diman	C. PAQUES.		16	♀ Δ ♂ ♂ ♀. va	
29	Lundi	Lundi s. s Eust.		1	pensées viennent du ria-	
30	Mardi	s Quirin, trib.		16	♀ en ♀	ble.
31	Mercure	s Balbine		0	cœur.	

MARS était consacré au dieu Mars par Romulus. C'était le premier mois de l'année martiale.

Le 20 de ce mois le soleil fera son entrée au signe du Bélier.

Du 1<sup>er</sup> au 31 mars les jours ont crû de 111 minutes.

### Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.

Berne	2	Locle les	6, 13, 20 et 27	Nyon c. Vaud	4	Sallanches (Savoie)	29
Chaux-de-Fonds	24	Morges c. Vaud	3	Orbe c. Vaud	29	Thonon (Savoie)	4
Fribourg en Suisse	6	Moudon c. Vaud	1	Payerne c. Vaud	4	Vevey c. Vaud	30
Genève	1, 8, 15, 22 et 29	Neuchâtel en Suisse	4	Sion c. Valais	27	Yverdon c. Vaud	30
Lausanne	6						



## Foires du mois de Mars 1869.

Aarberg c. Berne	10	Delle (Haut-Rhin)	15		
Aarbourg c. Argovie	19	Diessenhofen c. Thurg.	30		
Abbevillers (Doubs)	16	Erlenbach c. Berne	9		
Aigle c. Vaud	10	Erstein (Bas-Rhin)	1		
Albert-Ville en Savoie	18	Estavayer c. Fribourg	1		
Altkirch [Haut-Rhin] 4 et	18	Faucogney (Hte-Saone)	4		
Altorf c. Uri	4	Farvagny c. Fribourg	24		
Anancy en Savoie	22	Ferrette [Ht.-Rhin] 2 et	30		
Amphion (Savoie)	15	Fauenfeld c. Thurg.	8		
Ambérieux (Ain)	24	Feuerthalen c. Zurich	30		
Anet c. Berne	17	Flawyl c. St-Gall	17		
Appenzell	3	Fontaines c. Neuchâtel	18		
Arbois (Jura)	26	Frutigen c. Berne	12		
Arbon c. Thurgovie	17	Gaillard (Savoie)	22	Montmelian	26
Arwangen c. Berne	18	Gais c. Appenzell	2	Morat c. Fribourg 17 et	31
Aubonne c. Vaud	16	Gebweiler (Haut-Rhin)	1	Morges c. Vaud	31
Avenches c. Vaud	12	Gelterkinden c. Bâle	3	Morteau (Doubs)	2
Ballon	18	Genève c. Genève	1	Moudon c. Vaud	1
Belfort (Haut-Rhin)	1	Gessenay c. Berne	19	Moustiers en Tarent. 15,	30
Belvoye	1	Gex (Ain) 1 et	25	Mulhouse (Haut-Rhin) 2,	30
Berchier c. Vaud	12	Giromagny (Ht-Rh.)	9	Munster G. T. (Ht-Rh.)	12
Berthoud c. Berne	4	Grandson c. Vaud	10	Neu-Brisach	19
Bevaix c. Neuchâtel	20	Grandvillard (Ht-Rhin)	9	Neustatt Forêt-Noire	8
Bex c. Vaud	26	Gruyères c. Fribourg	24	Neuveville c. Berne	30
Bienne c. Berne	4	Habère-Lullin [Savoie]	31	Nidau c. Berne	23
Biot (le) Haute-Loire	15	Herzogenbuchsée c. B.	17	Niedersept (Haut-Rhin)	3
Blamont (Doubs)	6	Horgen c. Zurich	11	Nyon c. Vaud	4
Bolzano (Tyrol)	1	Hutwyl c. Berne	10	Olten c. Soleure	15
Bonneville (Savoie)	15	Ilanz c. Grisons	15	Orchamps	20
Bons (Savoie)	2	Ingweiler (Bas-Rhin)	20	Orgelet (Jura)	24
Bonvillars c. Vaud	24	Jougne (Doubs)	17	Ornans (Doubs)	16
Bourg (Ain)	4	Klingnau c. Argovie	19	Ormont-dessous	29
Bremgarten c. Argovie	30	Koelliken c. Argovie	17	Petites-Chiettes	10
Bulach c. Zurich	2	Kulm c. Argovie	12	Pontarlier (Doubs)	25
Bulle c. Fribourg	16	Kybourg c. Zurich	24	Pont-de-Roide	1
Candel (Bas-Rhin)	2	Laferté	1	Pont-du-Bourg	16
Carouge c. Genève	11	Lachen c. Schwytz	30	Porrentruy c. Berne	15
Châlons sur Saône	1	Landeron c. Neuchâtel	8	Port-sur-Saône (Doubs)	31
Champagni	27	La Sarraz e. Vaud	9	Pully c. Vaud	18
Chancy c. Genève	26	Lauffenbourg c. Argov.	30	Ragatz c. St-Gall	22
Chaussin	10	Lauterbourg (Bas-Rhin)	18	Rahon	8
Chaumergi	9	Levier	13	Rapperswyl c. St-Gall	31
Cheseaux c. Vaud	30	Lignières c. Neuchâtel	23	Regensberg c. Zurich	16
Chesne-Thonex	3	Locle c. Neuchâtel	23	Réhetobel c. Appenzell	19
Chiètres c. Fribourg	25	Lons-le-Saunier	15	Reichensee c. Lucerne	17
Clerval (Doubs)	9	Lucerne c. Lucerne 9 et	30	Rheims en Champ	30
Cluses en (Savoie)	29	Mallerai c. Berne	11	Rheinau c. Zurich	31
Coligny (Ain)	18	Marignat	23	Rougemont c. Vaud	18
Concise c. Vaud	8	Martigny-Ville c. Valais	22	Rumilly en Savoie	25
Coppet c. Vaud	15	Massevaux (Haut-Rhin)	22	Romainmôtier c. Vaud	26
Cortailod c. Neuchâtel	9	Mayence conf. Germ.	9	Romont c. Fribourg	2
Cossonay c. Vaud	11	Mézières c. Vaud	17	Rue c. Fribourg	18
Courrendlin c. Berne	17	Mirecourt (Vosges)	2	Sækingen (gr.-d.d. Bade)	6
Courtemaiche c. Berne	15	Montbéliard (Doubs)	29	Saillans (Drôme)	18
Cressier c. Neuchâtel	22	Montfaucon c. Berne	22	St-Amour	4
Cully c. Vaud	5	Montbozon, les lundis		St-Aubin c. Neuchâtel	26
Dannemarie (Ht-Rhin)	30	... de Carême.		St-Blaise c. Neuchâtel	1
Délémont c. Berne	16	Monthey c. Valais	31	St-Genis	10
				St-Claude	12
				St-Jean d'Aulph [Sav.]	31
				St-Julien (Savoie)	1
				St-Lupicin	2
				St-Maurice en Valais	2
				St-Trivier-de-Courte	1
				Ste-Ursanne c. Berne	1
				Sallanches (Savoie)	6
				Schintznach c. Argovie	9
				Schleitthem c. Schaff.	15
				Schlettstadt (Bas-Rhin)	2
				Schwytz c. Schwytz	17
				Seengen c. Argovie	9
				Seewis c. Grisons	4
				Selongey (Côte-d'or)	16
				Sépey c. Vaud	29
				Signau c. Berne	18
				Soleure	9 et 30
				Stäffa c. Zurich	4
				Stein am Rhein	31
				Strasbourg [Bas-Rhin]	31
				Sumiswald c. Berne	12
				Taninges (Savoie)	6
				Tassenières	29
				Teuffen c. d'Appenzelle	15
				Tour-ronde [Savoie]	31
				Travers c. Neuchâtel	9
				Unterseen c. Berne	3
				Uznach c. St-Gall	6 et 27
				Vercel 1 <sup>er</sup> vendredi du Ca-	
				rême et tous les same-	
				dis jusqu'à l'Ascension.	
				Vesoul tous les Samedis	
				... jusqu'à l'Ascension.	
				Vilmergen c. Argovie	22
				Villerfarlai	20
				Vulbens-au-Vuache	16
				Waldshut (For. Noire) 3 et	17
				Wegenstetten c. Argov.	15
				Weiningen c. Zurich	1
				Wilchingen c. Schaff.	8
				Zoffingue c. Argovie	30
				Zoug	30
				Zurzach c. Argovie	6
				Zweisimmen c. Berne	4



On lisait dans un journal de l'Illinois (Etats-Unis), l'annonce suivante :

M. J.-D. Voos, professeur de musique, donne à des prix qui défient toute concurrence, des le-

çons de violon, de flûte, de guitare, de chant, etc.

N.-B.— Le même se charge d'aiguiser les couteaux et les ciseaux. Service rapide, excellent et à prix modérés.



IV <sup>me</sup> MOIS	AVRIL	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Jeudi	s Hugues, évêque	♂ ♄	doux
2 Vendre	s Nisier; Fr. Paul	♂ ☐ ☉, ♄ ♀	beau
3 Samedi	s Eugène	♂ ☉	♂ ♂
15	Lever du soleil 5 h. 33 m.	Coucher du soleil 6 h. 31 m.	beau temps.
4 Diman	C. Quas s Isid.	♂ ♄	agrée-
5 Lundi	s Chretien	♂ ♄	ble.
6 Mardi	s Sixte, Celse	♂ ♄	cons-
7 Mercredi	s Alexandre	♂ ♄	tant.
8 Jeudi	s Prochore	♀ en ♄	♂ Apog.
9 Vendre	s Dionise	♂ ♄	brouil-
10 Samedi	s Ezéchiel	♂ ♀	lard.
16	Lever du soleil 5 h. 22 m.	Coucher du soleil 6 h. 40 m.	variable.
11 Diman	C. Mis. s Léon,	♂ ♄ ☉ ♂ ♀	trouble
12 Lundi	s Jules I <sup>r</sup> pape	♂ ♄ ☉ ♂ ♀	nuageux.
13 Mardi	s Justin, martyre	♂ ♄ ♄	nuageux.
14 Mercredi	s Belony	♂ ♄	nuageux.
15 Jeudi	s Olympe	♂ ♄	nuageux.
16 Vendre	s Daniel	♂ ♄	nuageux.
17 Samedi	s Rodolphe	♂ ♄	nuageux.
17	Lever du soleil 5 h. 9 m.	Coucher du sol. à 6 h. 50 m.	nuageux.
18 Diman	C. Jub. s Appol.	♂ ♄ ♄ ♄ ♄	nuageux.
19 Lundi	s Sévère	♂ ♄	nuageux.
20 Mardi	s Sulpice	♂ ♄	nuageux.
21 Mercredi	s Anselme	♂ ♄	nuageux.
22 Jeudi	s Soter et Cajus	♂ ♄	nuageux.
23 Vendre	s. George	♂ ♄	nuageux.
24 Samedi	s Albert	♂ ♄	nuageux.
18	Lever du soleil 4 h. 57 m.	Coucher du soleil 6 h. 59 m.	nuageux.
25 Diman	C. Cant. s. Marc,	♂ ♄	nuageux.
26 Lundi	s Amélie	♂ ♄	nuageux.
27 Mardi	s Anastase	♂ ♄	nuageux.
28 Mercredi	s Vital, martyr	♂ ♄	nuageux.
29 Jeudi	s Robert	♂ ♄	nuageux.
30 Vendre	s Sigismond	♂ ♄	nuageux.

AVRIL vient d'aperire qui signifie ouvrir. Les germes et les plantes commencent à ouvrir le sein de la terre. Le 20 de ce mois le soleil entre au signe du Taureau. Du 1<sup>er</sup> au 30 Avril les jours ont crû de 104 minutes.

**Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril.**

Berne	6	Lausanne c. Vaud	3	Neuchâtel en Suisse	1	Sallanches (Savoie)	17
Chaux-de-Fonds	28	Locle, les 3, 10, 17 et 24	24	Nyon, c. Vaud	1	Sion, c. Valais	24
Fribourg en Suisse	3	Morges, c. Vaud	7	Orbe, c. Vaud	26	Vevey, c. Vaud	27
Genève 5, 12, 19 et 26	26	Moudon, c. Vaud	12	Payerne, c. Vaud	1	Yverdon, c. Vaud	27
Landeron c. Neuch.	5						



## Foires du mois d'Avril 1869.

Aarberg c. Berne	28	Francfort s. M.	4
Aigle c. Vaud	21	Fribourg en Brisgau	12
Albeuve c. Fribourg	26	Gais c. Appenzell	6
Altkirch [Haut-Rhin]	15	Gendrey	16
Annemace [Savoie]	5	Genève	5
Attalens c. Fribourg	26	Gex [Ain]	23
Baden c. Argovie	23	Gigny [Jura]	10
Bauma c. Zurich	2	Giromagny [Ht-Rhin]	13
Belfort [Haut-Rhin]	5	Glaris	23
Berne	6	Grandcourt c. Vaud	2
Berneck c. St-Gall	27	Grandson c. Vaud	26
Bernex c. Genève	1	Grandvillard [Ht-Rhin]	13
Bernex [Haute-Savoie]	14	Grezi	26
Besançon [Doubs]	5	Gross-Hochstetten	14
Bienne c. Berne	29	Heiden c. Appenzell	30
Blamont [Doubs]	5	Hérisau c. Appenzell	30
Bletterans	12	Hermance c. Genève	26
Boetzen c. Argovie	26	Hitzkirch c. Lucerne	19
Bons [Savoie]	5	Hundwyl c. Appenzell	20
Bourg [Ain]	20	Ilanz c. Grisons	13
Bourget [Savoie]	12	Jussy	26
Brigue c. Valais	1	Kaisersberg [Ht-Rhin]	5
Cernier c. Neuchâtel	10	Kloten c. Zurich	13
Chambéry [Savoie]	6	Knonau c. Zurich	26
Charmey c. Fribourg	30	Koestenholz [Ht-Rhin]	23
Châtel-St-Denis	19	Kublis c. Grisons	3
Clairvaux [Jura]	20	Langenbruck c. Bâle-C.	28
Clerval [Doubs]	13	Langnau c. Berne	28
Coffrane c. Neuchâtel	28	La Sagne c. Neuchâtel	6
Collonges [Ain]	23	La Sarraz c. Vaud	27
Constance [D. de Bade]	5	Laupen e. Berne	1
Courtelary c. Berne	6	Leipzig [Saxe]	18
Cruseilles	12	Les Bois c. Berne	5
Dagmersellen [Lucerne]	12	Les Rousses [Jura]	26
Dannemarie [Ht-Rhin]	23	Lichtensteig c. St-Gall	5
Délémont c. Berne	20	Lindau [Lac de Const.]	16
Delle [Haut-Rhin]	26	Lons-le-Saunier	1
Divonne [Jura]	20	Lucens c. Vaud	2
Dole [Jura]	19	Lucerne	27
Durnten c. Zurich	6	Martigny-Ville	26
Echallens c. Vaud	1	Martigny-Bourg.	5
Eglisau c. Zurich	27	Megève [Savoie]	2
Ellg c. Zurich	28	Meilen c. Zurich	29
Eplatures c. Neuchâtel	26	Mirecourt [Vosges]	9
Erlinsbach c. Soleure	6	Montbeillard [Doubs]	26
Ermatingen c. Thurg.	15	Morteau [Doubs]	6
Estavayer c. Fribourg	14	Mossnang c. St-Gall	28
Etroubles arrondissement		Motiers-Travers	8
d'Aoste	26	Moudon c. Vaud	12
Faucogney [Hte-Savoie]	1	Moutherod [Doubs]	5
Ferney Voltaire	19	Mümliswyl c. Soleure	5
Fideris c. Grisons	13	Neunkirch c. Schaffh.	19
		Oensingen c. Soleure	26
		Orbe c. Vaud	5
		Orgelet [Jura]	24
		Ormont-dessus c. Vaud	20
		Ornans [Doubs]	20
		Oron c. Vaud	7
		Payerne c. Vaud	1
		Peney c. Genève	15
		Planfayon c. Fribourg	21
		Poligny [Jura]	3
		Pontarlier [Doubs]	22
		Porrentruy c. Berne	19
		Reichenau c. Grisons	26
		Reinach c. Argovie	1
		Rheineck c. St-Gall	26
		Richterswyl c. Zurich	27
		Rigney	13
		Rochefort c. Neuchâtel	5
		Romont c. Fribourg	20
		Rue c. Fribourg	21
		St-Amarin [Ht-Rhin]	27
		St-Amour	2
		St-Claude [Jura]	12
		Ste-Croix G.T. [Ht-Rh.]	2
		St-Gall.	28
		St-Gervais [Savoie]	7
		St-Gingolph [Savoie]	6
		St-Joire [Savoie]	1
		St-Laurent	7
		St-Lupicin	21
		St-Pierre [Aoste]	28
		St-Ursanne c. Berne	19
		Säckingen [G.-D. d. B.]	26
		Samoens [Savoie]	5
		Schwytz.	26
		Seewis c. Grisons	1
		Sempach c. Lucerne	5
		Serre-les-Sapins [Doubs]	12
		Sidwald c. St-Gall	29
		Sissach c. Bâle	7
		Soleure	27
		Sonceboz c. Berne	10
		Sonvilliers c. Berne	29
		Stanz c. Unterwald	1
		Steckborn c. Thurgovie	29
		Stein am Rhein c. Sch.	28
		Sursée c. Lucerne	26
		Süs c. Grisons	12
		Tamins c. Grisons	6
		Taninges [Savoie]	23
		Tavannes c. Berne	28
		Thaingen c. Schaffhouse	23
		Thoirette	17
		Thonon [Savoie]	7
		Tramelan c. Berne	7
		Urnäsch c. Appenzell	29
		Uster c. Zurich	29
		Vacheresse [Hte-Savoie]	20
		Val d'Illiez c. Vallais	19
		Valendas c. Grisons	20
		Vesoul	24
		Vevey c. Vaud	27
		Viège c. Valais	30
		Wädenschweil c. Zur.	1
		Weggis c. Lucerne	23
		Wiedlisbach c. Berne	23
		Wimmis c. Berne	20
		Winterthur c. Zurich	29
		Yverdon c. Vaud	6
		Yvonand c. Vaud	19
		Zweisimmen c. Berne	29



Un jour Frédéric le Grand vit de sa fenêtre une quantité de monde qui lisait une affiche. Va voir ce que c'est, dit-il, à l'un de ses pages. Ce dernier revint lui dire que c'était un écrit satyrique contre sa personne. Il est trop haut placé, dit le Roi, va le détacher et mets le plus bas, afin qu'on puisse mieux le lire.

Deux hommes passaient à côté d'une jeune dame. Voilà, dit l'un, la plus jolie femme que j'aie vû.

La dame se retourne et le voyant fort laid. Je voudrais Monsieur, par reconnaissance pouvoir en dire autant de vous.

Eh, madame, reprit-il, ne sauriez vous mentir comme je viens de le faire?



V <sup>me</sup> MOIS	MAI	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Samedi 19	s Phil., s Jacques Lever du soleil 4 h. 45 m.	18 ☽♂♂ Ceux qui éclair- Coucher du soleil 7 h. 8 m. croient que l'ar- cissant	Dernier quar- tier le 3, à 2 h. 8 min. du soir. Du soleil.
2 Diman	C. Ross Athanase, inventions Croix	0 12 ☉ 2h. 8m. s. ♀ * ♂, ☾ ☽	
3 Lundi	s Florian	24 ♂♂ gent fait tout, so- ♀ pèrig. sont sujets leil	Nouvelle lune le 11, à 4 h. 35 m. du soir. Brouillard et froid.
4 Mardi	s Pie V, pape	6	
5 Mercredi	A. cension, s J. p. l.	18	
6 Jeudi	s Stanislas	29	
7 Vendredi	Appar. s Michel	12	
8 Samedi 20	Lever du soleil 4 h. 35 m.	24 ☽ * ☉, ♀ * ♂. Coucher du soleil 7 h. 17 m.	
9 Diman	C. Ex. S. Béate	6	
10 Lundi	s Sophie	19	
11 Mardi	s Mammert, évêq.	1	
12 Mercredi	s Pancrace	14	
13 Jeudi	s Gervais, évêque	28	
14 Vendredi	s Boniface, martyr	11	
15 Samedi 21	s Isidore, laboureur Lever du soleil 4 h. 26 m.	25 ☽ en ♀, ♂♂ Coucher du soleil 7 h. 26 m.	Premier quar- tier le 18, à 9 h. 57 m. du soir. Beau temps.
16 Diman	C. PENTECOTE	8	
17 Lundi	Laudis, s Pasc, P.	22	
18 Mardi	s Théodote, cabal.	6	
19 Mercredi	4 Temps, s Potent.	21	
20 Jeudi	s Blanche, s Bern.	5	
21 Vendredi	s Constant	19	
22 Samedi 22	s Julie, vierge Lever du soleil 4 h. 19 m.	4 ☽♂♂ les autres trou- en croient plus blé	Pleine lune le 25, à 3 h. 50 m. du soir. Plu- vieux.
23 Diman	C. s. Trinité, s. S.	2	
24 Lundi	s Jeanne	16	
25 Mardi	s Urbain	0	
26 Mercredi	s Philippe de N.	13	
27 Jeudi	Fête-Dieu, s Luc.	26	
28 Vendredi	s Germain	8	
29 Samedi 23	s Maximilien Lever du soleil 4 h. 14 m.	31 ☽♂♂ C. ♀ Coucher du soleil 7 h. 41 m.	MAI vient de majus; il était dédié aux plus anciens citoy <sup>ns</sup> romains nom- més Majores. Il était le troi- sième mois.
30 Diman	C. 1. s Félix	20	
31 Lundi	s Pétronelle		

### Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.

Aigle c. Vaud	3	Lausanne	1	Nyon c. Vaud	7	Sion c. Valais	22
Berne	4	Meyringen c. Berne	18	Orbe c. Vaud	31	Thonon en Savoie	7
Chaux-de-fonds	26	Morges c. Vaud	5	Payerne c. Vaud	7	Vevey c. Vaud	25
Fribourg en Suisse	3	Moudon c. Vaud	3	Pré St-Didier (Aoste)	12	Yverdon c. Vaud	25
Genève 3, 10, 17, 24 et 31		Neuchâtel	7	Sallanches en Savoie	15		



### Foires du mois de Mai 1868.

Aarau c. Argovie	26	Cheseaux c. Vaud	25	Kaisersstuhl c. Argovie	10	Renan c. Berne	10
Aarbourg c. Argovie	24	Chesne-Thon. (Savoie)	25	Kublis c. Grisons	31	Reignier (Savoie)	10
Abbewillers (Doubs)	18	Chézard c. Neuchâtel	4	Lachen c. Schwitz	18	Rheinfelden c. Argovie	5
Abondance (N.D.)	27	Clerval (Doubs)	11	Landeron c. Neuchâtel	3	Rochefort c. Neuchâtel	14
Aix (Savoie)	3	Cluses en Savoie	17	Langenthal c. Berne	11	Rolle c. Vaud	14
Albert-Ville (Sav.)	1 et 10	Coire c. Grisons	12	La Roche c. Fribourg	1	Romainmôtier c. Vaud	28
Allinges (Savoie)	28	Coligny (Ain)	18	Lauffen c. Berne	3	Romont c. Fribourg	11
Altkirch (Ht-Rhin)	10	Colmar (Ht-Rhin)	19	Lauffenbourg c. Arg.	18	Rorschach c. St-Gall	13
Altorf c. Uri	13	Corcelles c. Neuchâtel	5	Lausanne	1	Rue c. Fribourg	12
Altstædten c. St-Gall	19	Concise c. Vaud	8	Lauterburg (Bas-Rhin)	25	Ruffach (Ht-Rhin)	20
Ambérieux (Ain)	12	Cornaux c. Neuchâtel	7	Lichtensteig c. St-Gall	24	Rumilly (Savoie)	5 et 26
Annecy (Savoie)	3	Cornol c. Berne	3	Lenzbourg c. d'Argovie	5	Saillans (Drome)	3
Aoste (Italie)	15	Cortailod c. Neuchâtel	19	Liestal c. Bâle-Camp.	26	Salvan-Ville c. Valais	15
Appenzell	5	Cossonay c. Vaud	27	Lieu (le) c. Vaud	17	St-Amour	17
Arbon c. Thurgovie.	12	Couvet c. Neuchâtel	31	L'Isle c. Vaud	18	St-Blaise c. Neuchâtel	10
Arbois (Jura)	7	Cudrefin c. Vaud	3	Loèche c. Valais	1	St-Brancher c. Valais	4
Arinthod (Jura)	28	Dannemariè (Ht-Rhin)	18	Lons-le-Saunier	7	St-Claude (Jura)	12
Aubonne c. Vaud	11	Davos c. Grisons	22	Lottstetten (g.-d.d.Bad.)	10	St-Croix c. Vaud	26
Audeux (Doubs)	8	Delémont c. Berne	18	Lucerne	4 et 18	St-Genis (Ain)	22
Avenches c. Vaud	14	Delle (Ht-Rhin)	24	Marthalen c. Zurich	3	St-Hilaire (Doubs)	5
Bagnes c. Valais	20	Dombresson c. Neuchâtel.	17	Martigny-Bourg c. Valais	10	St-Marie aux Mines	5
Ballon (Ain)	5	Dôle (Jura)	29	Massevaux (Haut-Rhin)	12	St-Maurice c. Valais	25
Balstall c. Soleure	24	Echandens c. Vaud	13	Massonger c. Valais	11	St-Triviers de Courtes	24
Bard (Aoste) Italie	4	Echelles	28	Megève en Savoie	24	St-Vit	27
Bassecour c. Berne	18	Ensisheim (Ht-Rhin)	1	Meiringue c. Berne	18	Salins (Doubs)	3
Beaufort (Savoie)	25	Erlenbach c. Berne	3	Mellingen c. Argovie	18	Sallanches (Savoie)	1
Baulmes c. Vaud	7	Erschweil c. Soleure	10	Mézières c. Vaud	5	et son retour	22
Begnins c. Vaud	17	Escholzmatt c. Lucerne	10	Mirecourt (Vosges)	31	Sarnen c. Unterwald	17
Belfort (Ht-Rhin)	3	Estavayer c. Fribourg	26	Moirans (Isère)	4	Saverne (Bas-Rhin)	12
Bellegarde c. Fribourg	10	Ettiswyl c. Lucerne	18	Mont (le) sur Lausanne	4	Savigny c. Vaud	26
Berthoud c. Berne	27	Evian (Savoie)	10	Montbéliard (Doubs)	31	Schaffhouse	18
Besançon (Doubs)	10	Evionnaz c. Valais	18	Montfaucon c. Berne	19	Schlettstadt (Bas-Rhin)	11
Bevaix c. Neuchâtel	28	Faucogney [H <sup>te</sup> -Saône]	7	Monthey c. Valais	19	Schœftland c. Argovie	1
Bex c. Vaud	6	Farvagny c. Fribourg	12	Montmollin c. Neuchâtel	22	Schwarzenbourg c. B.	13
Bischofszell c. Turgovie	3	Ferrette (Ht-Rhin)	18	Montricher c. Vaud	7	Schwelbrunn c. Appenz.	11
Blamont (Doubs)	5	Faverges (Savoie)	12 et 26	Morat c. Fribourg	19	Sciez (Savoie)	21
Bois-d'Amont (Jura)	17	Fiez c. Vaud	29	Morez (Jura)	3	Seeven c. Soleure	12
Bolzano (Tyrol)	28	Flumet (Savoie)	10	Morgex (Val-d'Oste)	22	Seewis c. Grisons	3
Bons (Savoie)	1 et 15	Flums c. St-Gall	25	Morillon en Faucigny	10	Selongey (Côte-d'Or)	3
Bornand, Gr. (Sav.)	7 et 27	Frangi (Savoie)	3	Morteau (Doubs)	4	Semsaies c. Fribourg	10
Boudevilliers c. Neuch.	25	Fribourg en Suisse	3	Moudon c. Vaud	3	Sentier (le) c. Vaud	21
Bourg (Ain)	7	Frick c. Argovie	3	Moustier en Tarent.	10 et 24	Sepey c. Vaud	24
Bœzingen c. Berne	10	Gebweiler Ht-Rhin)	10	Mulhouse [Ht-Rhin]	18	Servoz (Savoie)	26
Breitenbach c. Soleure	25	Genève	3	Munster c. Lucerne	15	Signau c. Berne	7
Bremgarten c. Argovie	12	Gersau c. Schwytz	10	Munster [G. T. Ht-Rhin]	17	Sion c. Valais	3 et 31
Breuleux c. Berne	18	Gessenay c. Berne	1	Neu-Breisach (Ht-Rhin)	1	Siveriez c. Fribourg	3
Briançon	1	Gets (Savoie)	24	Neustadt (Forêt-Noire)	10	Soleure	18
Brugg c. Argovie	11	Gignod (Aoste)	3	Neuveville c. Berne	25	Steckborn c. Thurgovie	7
Brusson (Aoste)	21	Gimel c. Vaud	31	Niedersept (Ht-Rhin)	5	Stein am Rhein	26
Bulle c. Fribourg	13	Giromagny (Ht-Rhin)	11	Nods c. Berne	12	Sulz [Ht-Rhin]	26
Buren c. Berne	5	Glaris	3	Ollon c. Vaud	21	Summiswald c. Berne	14
Büdingen (g. d. d. Bade)	11	Glise c. Valais	5	Olten c. Soleure	10	Sursée c. Lucerne	7
Buttes c. Neuchâtel	13	Gossau c. St-Gall	3	Orbe c. Vaud	17	Thäyngen c. Schaffhouse	1
Candel (Bas-Rhin)	4	Gottlieben c. Thurgovie	3	Orgelet (Jura)	24	Thann (Ht-Rhin)	8
Carouge c. Genève	12	Grandfontaine c. Berne	11	Ormont-dessous	11	Thôaes (Savoie)	3
Cerlier c. Berne	12	Grandval c. Berne	7	» dessus	18	Thorens (Savoie)	31
Chables sous Salève	1	Grandvillard (Ht-Rhin)	11	Ornans (Doubs)	18	Thoune c. Berne	12
Chaindon c. Berne	12	Grünigen c. Zurich	4	Payerne c. Vaud.	13	Tiefenkasten c. Grisons	5
Chambave (Val d'Aoste)	26	Gruyères c. Fribourg	5	Pfaffenhoffen (B.-Rhin)	11	Tinzen c. Grisons	3
Champvent c. Vaud	11	Haguenau (Bas-Rhin)	4	Pfäffikon c. Zurich	4	Troistorrens	4
Chapelle d'Abondance	17	Hericourt (Doubs)	3	Poligny (Jura)	22	Unterhallau c. Schaffh.	3
Château-d'Oex c. Vaud	19	Huthwyl c. Berne	5	Pont de Martel c. Neuch.	18	Unterseen c. Berne	5
Chatillon (Aoste)	7	Jenatz c. Grisons	31	Porentruy c. Berne	17	Urmein c. Grisons	21
Chaumergi	27	Ilantz c. Grisons	18	Port-sur-Saône (Doubs)	13	Uznach c. St-Gall	11
Chaux-du-mil. (Neuch.)	11	Issime (Val d'Aoste)	3	Provence c. Vaud	15		
Chavornay c. Vaud	12			Rances c. Vaud	14		
				Rapperswyl c. St-Gall	19		

Voyez la suite à la page  
des Foires du mois de  
Juin.



VI <sup>me</sup> MOIS	JUIN	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Mardi	s Nicodème	♂♂ L'ambitieux trou-	Dern. quart. le 2, à 7 heur
2 Mercredi	s Marcelin	♂♂ 7h. 49m. d. m. ble	49 min. du m.
3 Jeudi	s Erasme	☾ ♀ * ♀, ☾ Apogée	Venteux.
4 Vendre	s Edouard	♂♂ ☉ n'a pas ven-	Nouv. lune, le 10, à 4 heur
5 Samedi 24	s Boniface, martyr	d'autre patrie que ceux	19 m. du mat. Variable.
6 Diman	C. 2. s Claude, év.	♂ ♀. sa fortune; éclair	Prem. quar., le 17, à 2 heur
7 Lundi	s Norbert	il lui semble cissant-	43 m. du mat. Beau temps.
8 Mardi	s Médard	naître partout où il va-	Pleine lune, le 24, à 2 h. 6 m.
9 Mercredi	s Félicien	♂♂. réussit, et riable	du matin. Inconstant.
10 Jeudi	s Marguerite	☾ 4 h. 19 m. du m., ♂♀	
11 Vendre	s Barnabé, apôtre	♀ retr., ♀ * ♀, ♂♀	
12 Samedi 25	s Léon III, pape	♂♂ ☉. pour lui les soleil	
13 Diman	C. 3. s Ant. d. P.	♂♂ ☉. ☾ ☉.	
14 Lundi	s Basile, évêque	♀ * ♀ hom- & lu-	
15 Mardi	s Vite, s Modeste	mes sont des bâ- vieux	
16 Mercredi	s Bernard de M.	♂♂. ☾ Périgée,	JUIN a pris son nom de Juvenibus, les jeunes gens, parce qu'il était dédié à la jeunesse.
17 Jeudi	s Justine, martyr	☾ 2h. 43 m. du m. ♀♂♂	Le 21 le soleil entre au signe de l'Ecrevisse en marquant ainsi le jour le plus long de l'année.
18 Vendre	s Montan, martyr	♀ * ♀, ♀ aphélie.	
19 Samedi 26	s Gervais	tons d'échelle dont beau	
20 Diman	C. 4. s Sylvère	♂♂. il se [jour.	
21 Lundi	s Louis de Gonz.	☉ en ☉. Le plus long	
22 Mardi	s Paulin, évêque	♂♂. sert pour so-	
23 Mercredi	s Basile	monter. leil	
24 Jeudi	s Jean, baptiste	☾ 2h. 6 m. d. m. ♂♀.	
25 Vendre	s Eloi, s Prosper.	♀ * ♀, ♂♂♂, ♂♂♂.	
26 Samedi 27	s Jean et Paul	☾ ☉. Il faudrait se voir	
27 Diman	C. 5. 7 Dorm.	avec l'œil inconstant	Du 1 <sup>er</sup> au 22 les jours ont crû de 19 min. et du 22 au 30 ils ont diminué de 2 minutes.
28 Lundi	s Léon II, pape	♀ aphélie, de son va-	
29 Mardi	s Pierre et Paul	♂♂. ria-	
30 Mercredi	s Com. de s Paul	voisin. ble. ☾ Apog	

### Marchés aux Bestiaux du mois de Juin.

Berne	1	Lausanne c. Vaud	5	Orbe c. Vaud	28	Vevey c. Vaud	29
Bulle c. Fribourg	10	Morges c. Vaud	2	Payerne c. Vaud	3	Yverdon c. Vaud	29
Fribourg en Suisse	5	Moudon c. Vaud	7	Sallanches en Savoie	19		
Genève 7, 14, 21 et 28		Neuchâtel en Suisse	3	Sion en Valais	26		
Landeron c. Neuch.	7	Nyon c. Vaud	3	Thonon en Savoie	3		



**Suite des Foires du mois de Mai 1869.**

Vaulion c. Vaud	19	Vuippens c. Fribourg	11
Valleiry (Savoie)	3	Waldshut (Forêt-Noire)	1
Vallorbes c. Vaud	25	Wangen c. Berne	7
Verrières c. Neuchâtel	18	Weinfelden c. Thurgovie	5
Villisau c. Lucerne	3	Wildhaus c. St-Gall	18 et 25
Vionnaz c. Valais	3	Wyl c. St-Gall	4 et 25
Vius en Sallas (Savoie)	3	Zoffingen c. Argovie	18
Vollège c. Valais	27	Zug c. Lucerne	18
Vouvry c. Valais	13	Zurich	20
Vullierens c. Vaud	15	Zurzach c. Arg.	15

**Foires du mois de Juin 1869.**

Aarbourg c. Argovie	24	Delle (Ht-Rhin)	28
Abondance N.D.	7	Doucier	16
Aiguebelle (Savoie)	7	Dounas (Aoste)	4
Aime (Savoie)	1	Drailant (Savoie)	1
Aix (Savoie)	7	Echallens c. Vaud	3
Altkirch (Ht-Rhin)	28	Ensisheim (Ht-Rhin)	8
Altorf c. Uri	3	Evian (Savoie)	7
Appenzell	30	Faucogny	3
Bagnes c. Valais	17	Feldkirch (Voralberg)	25
Beaufort (Savoie)	11	Fourg	9
Belfort (Ht-Rhin)	7	Fraisans	17
Bienne c. Berne	3	Gaillard (Savoie)	11
Bière c. Vaud	7	Gendré	21
Biot (Savoie)	1 et 15	Genève	7
Bischofzell c. Thurgovie	3	Gex (Ain)	1
Blamont (Doubs)	4	Gigny (Jura)	10
Bletterans (Jura)	26	Giromagny (Ht-Rhin)	8
Bouclans (Doubs)	3	Grand-Dessiat	25
Boudry c. Neuchâtel	2	Grandson c. Vaud	26
Bourg (Ain)	4 et 15	Gras [les]. (Doubs)	16
Brevai	8	Kœlliken c. Argovie	30
Brugg c. Argovie	15	Kloten c. Zurich	1
Brumath (Bas-Rhin)	24	Lachassagne (Jura)	14
Büren c. Berne	30	La Clusaz (Savoie)	1
Challand Saint-Anselme		Lagnieu (Ain)	21
(Aoste)	14 et 15	Lajoux c. Berne	8
Challonge	28	La Rivière	26
Châlons sur Saône	28	La Salle (V. d'Aoste)	3 et 21
Chamounix (Sav.)	15 et 30	Lauffen c. Berne	14
Champagne c. Vaud	5	Les Houches (Savoie)	7
Champagnole (Jura)	23	Liliaire	14
Chancy c. Genève	15	Liliane (Val-d'Aoste)	11
Chatillon (Aoste)	12	Locle c. Neuchâtel	22
Chaumont-sur-Frangy		Loèche c. Valais	24
(Savoie)	22	Lonchamois	26
Clairvaux (Jura)	21	Lons-le-Saunier	3
Clerval (Doubs)	8	Martigny-Bourg c. Valais	14
Colmar (Ht-Rhin)	3	Massongy (Savoie)	25
Compassières	2	Megève (Savoie)	25
Courchapoix c. Berne	15	Moirans (Isère)	30
Courtemaiche c. Berne	14	Montbéliard (Doubs)	28
Cruseille (Savoie)	1	Montfaucon c. Berne	25
Délémont c. Berne	15	Montfleur	8



Montmartin	14	St-Aubin c. Neuchâtel	14
Monthey c. Valais	2	St-Claude (Jura)	7
Montjustin	30	Ste-Croix G. T. (H. R.)	11
Mont le C.	24	St-Gervais (Savoie)	10
Mont sur Vaud	28	St-Jean en Maur.	22
Morbier	3	St-Imier c. Berne	1
Morges c. Vaud	30	St-Joire en Savoie	7
Morteau (Doubs)	1	St-Julien en Savoie	7
Morzine (Savoie)	8 et 22	St-Ursanne c. Berne	28
Motiers-Travers	8	Salex c. St-Gall	24
Moudon c. Vaud	7	Samoens (Savoie)	4 et 19
Moùtiers en Tar.	25	Sancey-le-Grand	25
Moutherot (Doubs)	14	Salux c. Grisons	11
Neu-Breisach (Ht-Rhin)	24	Sempach c. Lucerne	7
Niedersept (Ht-Rhin)	2	Serre-les-sapins (Doubs)	9
Noirmont c. Berne	1	Sidwald c. St-Gall	3
Orchamp	5	Sion c. Valais	12
Orgelet (Jura)	24	Sisach c. Bâle	30
Ornans (Doubs)	15	Stein am Rhein	30
Oron c. Vaud	2	Strasbourg	25
Orsières c. Valais	1	Sursée c. Lucerne	26
Passavant (Doubs)	23	Taninges (Savoie)	12 et 24
Petites Chiettes	28	Tassenières	23
Plot	14	Tervai le Ch.	10
Pontarlier (Doubs)	17	Thoirette	19
Ponte-Campovasto c. Gr.	4	Thône en Savoie	7
Porrentruy c. Berne	21	Tour du mex	17
Port-sur-Saône (Doubs)	14	Valangin c. Neuchâtel	7
Regensberg c. Zurich	10	Vercel (Doubs)	21
Rigney (Doubs)	9	Verrières (les) c. Neuc.	23
Rixouze	21	Vielmergen c. Argovie	22
Rochevineux	28	Vinzier (Savoie)	30
Romont c. Fribourg	8	Viry (Hte-Savoie)	25
Roulous	22	Vulbens au Vuache en	
Ruffey	12	Savoie	7
Rue c. Fribourg	16	Wangen c. Berne	24
Rupt	16	Yverdon c. Vaud	1
St-Amour (Jura)	2	Zurich	3

Une histoire assez amusante s'est passée un jour de marché à Berthoud.

Un paysan qui conduisait un porc gras chez un charcutier, passait devant un magasin où des glaces de grande dimension se trouvaient exposées. L'animal voyant son image en plu-

sieurs exemplaires, crut sans doute qu'un troupeau se trouvait en face de lui, et désireux de rejoindre une si bonne compagnie, il se précipite à travers vitres et glaces. Les dégâts s'élèvent à une somme importante.



VII <sup>me</sup> MOIS	JUILLET	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Jeudi	s Théobald	♀ en ♈. On se beau	Dern. quart.,
2 Vendre	Visitation N. D.	1 h. 13 du matin.	le 2, à 1 heur
3 Samedi	s Anathole, évêque	☾ * ☉, ☉ au pl. g. él.	13 m. du mat.
28	Lever du soleil 4 h. 15 m.	Coucher du soleil 7 h. 53 m.	Beau temps.
4 Diman	C. 6. s Ulric, évêq.	♂ ♃. fait une con-	Nouv. lune, le
5 Lundi	s Zoé	morale à l'usage stant	9, à 2 h. 5 m.
6 Mardi	s Goar, solitaire	♀ dir., ♂ ♃.	du soir. Ven-
7 Mercree	s Elisabeth, reine	de ses actions, chaud	teux.
8 Jeudi	s Procope, martyr	♀ en ♋, ♂ ♃ occult	Prem. quart.,
9 Vendre	s Zénon, martyr	2 h. 5 m. du soir, ♂ ♃	le 16, à 7 h.
10 Samedi	7 Frères	♀ en ♋, ♂ ♃, ♂ ♃	15 m. du mat.
29	Lever du soleil 4 h. 20 m.	Coucher du soleil 7 h. 50 m.	Pluvieux.
11 Diman	s Pie I, pape	♀ □ ☉, ☾ ♋ ven-	Pleine lune,
12 Lundi	s Jean, Gualbert	♀ △ ♃, teux ☾ Périg.	le 23, à 2 h.
13 Mardi	s Henri, empereur	comme les auteurs ora-	22 m. du soir.
14 Mercree	s Bonaventure	♂ ♃. dramatiques jeux	Du soleil. E-
15 Jeudi	s Marguerite	♀ □ ♃.	clipse de lune
16 Vendre	Commenc. canic.	7 h. 15 m. d. m. [♂ ♃	invisible.
17 Samedi	s Alexis	♀ pl. gr. élon. d, ☉	Dern. quart.,
30	Lever du soleil 4 h. 27 m.	Coucher du soleil 7 h. 45 m.	le 31, à 5 h.
18 Diman	C. 8. s Camille	♂ en ♋ de notre plu-	34 m. du soir.
19 Lundi	s Vincent d. P.	♂ ♃. époque vieux	Chaud.
20 Mardi	s Elie, Marg.	font des poé- éclair-	JUILLET tire
21 Mercree	s Arbogaste	♂ ♃. tiques à cissant	son nom de la
22 Jeudi	s Marie Madeleine	☉ en ♋, ♂ * ☉, ♂ ♃	naissance de
23 Vendre	s Apollinaire	2 h. 22 m. d. s., Ecli.	Jules César,
24 Samedi	s Christine, martyr	☾ ☽. l'usage de beau	arrivée en ce
31	Lever du soleil 4 h. 34 m.	Coucher du soleil 7 h. 38 m.	mois. On l'ap-
25 Diman	C. 9. s Jaq., s Chr.	♂ ♃. leurs pièces. so-	pelait aupara-
26 Lundi	s Anne	♀ □ ♃ Il faudrait leil	vant Quintilis.
27 Mardi	s Pantaléon	♀ ♂ se voir avec	Le 22 de ce
28 Mercree	s Victor, pape	♀ en ♋, ♂ ♃. ☾ Apog	mois le soleil
29 Jeudi	s Marthe	l'œil de son voi- so r-	entre au signe
30 Vendre	s Ignace d. L.	☾ △ ☉ sin. bre.	du Lion.
31 Samedi	s Germain, évêque	5 h. 34 m. du soir.	Du 1 <sup>or</sup> au 31
			Juillet les jours
			ont diminué de
			56 minutes.

**Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.**

Aubonne c. Vaud	6	Landeron, c. Neuch.	5	Neuchâtel en Suisse	1	Sallanches en Savoie	17
Berne	6	Lausanne	3	Nyon c. Vaud	1	Sion c. Valais	24
Fribourg en Suisse	3	Morges c. Vaud	7	Orbe c. Vaud	26	Vevey c. Vaud	27
Genève 5, 12, 19 et 26		Moudon c. Vaud	5	Payerne c. Vaud	1	Yverdon c. Vaud	27



## Foires du mois de Juillet 1869.

Aarau c. Argovie	7	Delle (Ht-Rhin)	19
Aarberg c. Berne	7	Deschaut	17
Ablentsch c. Berne	23	Echallens c. Vaud	15
Abondance N.D.	24	Eglisau c. Zurich	7
Altkirch (Ht-Rhin)	26	Echelles	26
Amancis	27	Elgg c. Zurich	21
Andelot	5	Erschweil c. Soleure	19
Appenzell	28	Estavayer c. Fribourg	28
Arlay	30	Faucogney (Ht-Saône)	1
Arwangen c. Berne	15	Ferrette (Ht-Rhin)	20
Audeux (Doubs)	8	Feuerthal c. Zurich	6
Bauma c. Zurich	21	Fiez c. Vaud	26
Baucaire Gard	22	Flumet en Savoie	1
Belfort (Ht-Rhin)	5	Fribourg en Suisse	12
Bellevoie	22	Gelterkinden c. Berne	14
Besançon (Doubs)	12	Genève	5
Biot [le]. (Savoie)	19	Gimel c. Vaud	19
Bischofszell c. Thurgov.	22	Giromagny (Ht-Rhin)	13
Blamont (Doubs)	5	Gorgier c. Neuchâtel	5
Bonneville (Savoie)	12	Habère-Lullin (Savoie)	10
Bons (Savoie)	7	Heidelberg	19
Bornand (Grand-), Sav.	27	Héricourt (Doubs)	15
Bœzingen c. Berne	12	Herzogenbuchsée c. B.	7
Bregenz (Voralberg)	26	Ilanz c. Grisons	27
Brevine c. Neuchâtel	7	Kaisersberg (Ht-Rhin)	5
Bnlach c. Zurich	13	Klingnau c. Argovie	2
Bulle c. Fribourg	29	Knonau c. Zurich	26
Buttes c. Neuchâtel	15	La Chapelle	1
Château du Pré	21	La Ferté s. Jouarre	5
Chaumergi	26	Langnau c. Berne	21
Chaumont sur Frangy (Savoie)	26	Langres	15
Chaussin	12	Lons-le-Saunier (Jura)	1
Chauvin	2	Madelaine p. la r.	22
Chiavenna	15	Madelaine pet. digue	20
Clerval (Doubs)	13	Mayence	26
Cluses (Savoie)	28	Megève en Savoie	23
Concise c. Vaud	19	Memmingen (Wurtemb.)	5
Cossonay c. Vaud	8	Montbéliard (Doubs)	26
Davos c. Grisons	6	Motta montag.	12
Délémont c. Berne	20	Moudon c. Vaud	5
		Moûtiers en Tarentèse	5
		Munster c. Lucerne	22
		Naisey	12
		Neustadt (Forêt-Noire)	26
		Nidau c. Berne	20
		Oensingen c. Soleure	5
		Olten c. Soleure	5
		Orbe c. Vaud	12
		Orchamp	1
		Orgelet (Jura)	24
		Payerne c. Vaud	1
		Petit Bornand	7
		Pfaffenhoffen (Bas-Rh.)	13
		Pleure	14
		Pontarlier (Doubs)	15
		Porrentruy c. Berne	19
		Pouilli	20
		Rheinach c. Argovie	4
		Rheims	20
		Rheineck c. St-Gall	26
		Romont c. Fribourg	13
		Rue c. Fribourg	28
		Sæckingen [gr.-d. d. B.]	26
		St-Amour	16
		St-Claude	12
		St-Hilaire (Doubs)	2
		St-Lupicin	6
		St-Paul de V.	26
		Sallenoves	1
		Schleitheim c. Schaffh.	5
		Selongey (Côte-d'or)	2
		Sempach c. Lucerne	9
		Soleure	13
		Taninges en Savoie	20 et 23
		Thann (Ht-Rhin)	24
		Thonon en Savoie	7
		Ueberlingen	5
		Valence	15
		Vaudrey	13
		Vercel (Doubs)	19
		Vevey c. Vaud	27
		Vezellieux	20
		Vius-en-Sallaz (Savoie)	5
		Waldenbourg c. Bâle-C.	19
		Waldshut (Forêt-Noire)	26
		Weinfelden c. Thurgov.	14
		Willisau c. Lucerne	5








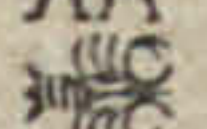






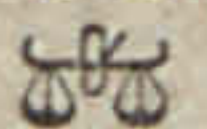

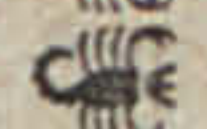
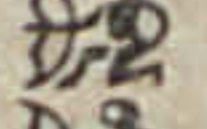
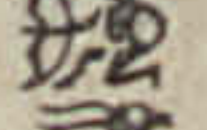















Un bon père de famille du Gros de Vaud mettait son fils en garde contre la manie de faire des procès.

Deux avocats, vois-tu, c'est comme les deux lames d'une paire de ciseaux; elles croisent leurs tranchants impunément, et ce n'est jamais que ce qui est entre deux qui est mordu!

Une pêche très-rare s'est faite l'autre jour à Stein (Argovie). Une jeune fille s'était aventurée sur une des parois de rochers qui bordent le Rhin pour y cueillir quelques plantes. Afin d'être plus sûre à la descente,

elle s'était déchaussée; mais cette précaution lui fut inutile, car elle n'en glissa pas moins dans le fleuve. Heureusement pour elle qu'au bas du précipice se trouvait une nasse à poissons disposée contre des pieux qui lui servaient de soutien. La jeune fille tomba dedans; le pêcheur, qui était à l'affût, voyant sa nasse aller jusqu'au fond, et s'imaginant qu'il avait affaire à un énorme saumon, s'empressa de la tirer à lui. Mais que l'on juge de sa surprise lorsqu'après des efforts multipliés pour amener sa prise à bon port, il trouva dans la nasse, au lieu du gros saumon, une figure humaine! La jeune fille a été ainsi préservée d'une mort certaine.



VIII <sup>e</sup> MOIS	AOUT		ELECTIONS	LUNAISONS
32	Lever du soleil 4 h. 42 m.		Coucher du soleil 7 h. 30 m.	Nouv. lune,
1 <b>Diman</b>	<b>C. 10. s Pierre</b>		18 ♀ en ♄, ♀ péric. ♂ ♃.	le 7, à 10 h.
2 Lundi	s Etienne, pape		1 Si long que soit humi-	35 m. du soir.
3 Mardi	<b>Invention, s Et.</b>		13 ♂ ♃. le temps où de	Orageux. E-
4 Mercredi	s Dominique		27 ♂ * ♃. vous ne pluie	clipse de soleil
5 Jeudi	s Oswald		10 ♀ Δ ♃, ♀ □ ♃.	invisible.
6 Vendre	<b>Transfigur. N. S.</b>		25 ♀ * ♂, ♂ ♂. ☾ ♄ ♂ ♀	Prem. quart.,
7 Samedi	s Gaëtan		9 10 h. 35 m. d. s.	le 14, à 1 h.
33	Lever du soleil 4 h. 51 m.		Coucher du soleil 7 h. 20 m.	8 m. du soir.
8 <b>Diman</b>	<b>C. 11. s Cyriaque,</b>		24 ♀ Δ ☉ l'avez orages	Clair et chaud.
9 Lundi	s Romain, m,		9 ♀ ♂ ♃, ♂ ♀. ☾ Péric.	Pleine lune, le
10 Mardi	<b>s Laurent, martyr</b>		24 vu, il n'est Etoile, fil	22, à 4 h. 51 m.
11 Mercredi	s Susanne		8 ♂ ♂. personne comme	du m. Sombre.
12 Jeudi	s Claire, vierge		23 ♀ ♂ ☉, ♃ □ ☉ ven-	Dern. quart.,
13 Vendre	s Hippolite		7 ♀ Δ ♃	le 30, à 8 h.
14 Samedi	s Eusèbe		21 1 h. 8 m. d. s. ♀ dir	25 m. du mat.
34	Lever du soleil 5 h. 0 m.		Coucher du soleil 7 h. 9 m.	De la pluie.
15 <b>Diman</b>	<b>C. 12. Ass. N. D.</b>		5 ♂ ♃. le créan- clair	
16 Lundi	s Roch, cap.		18 ♀ en ♄, ♀ * ♂.	
17 Mardi	s Sévère		1 crier pour repren- chaud	AOUT tire son
18 Mercredi	s Hélène, impérat.		14 dre la conversa- agré-	nom d'Auguste
19 Jeudi	s Donat, prêtre		26 ♂ ♂. tion avec able	qui y est né; on
20 Vendre	s Bernard, abbé		9 ☾ ☽. vous, juste au	l'appelait avant
21 Samedi	s Jeanne, Chant.		21 ♀ □ ♃. trouble	Sextilis étant
35	Lever du soleil 5 h. 9 m.		Coucher du soleil 6 h. 56 m.	le sixième mois
22 <b>Diman</b>	<b>C. 13., s Symph.</b>		3 4 h. 51 m. d. m. som-	de l'ann. mart.
23 Lundi	s Philippe Beniti		15 ☉ en ♄ ♂ ♀. bre	
24 Mardi	<b>s Partholémi</b>		27 ♀ en ♄.	Le 23 Août le
25 Mercredi	<b>s Louis, roi</b>		8 ♂ ♀. nua- ☾ Apog.	soleil entrera
26 Jeudi	s Zéphirin, pape		20 ♂ □ ♂, ♂ ♂. geux	au signe de la
27 Vendre	<b>Fin canicule</b>		2 ♀ Δ ♃. point où	Vierge.
28 Samedi	s Augustin, évêque		14 ♂ ♃. il l'avait	Du 1 <sup>er</sup> au 31
36	Lever du soleil 5 h. 18 m.		Coucher du soleil 6 h. 43 m.	Août les jours
29 <b>Diman</b>	<b>C. 14. Decoll. s J.</b>		26 ♀ * ♂. plu-	ont diminué de
30 Lundi	s Benjamin		9 8 h. 25 m. d. m. ♂ ♃.	99 minutes.
31 Mardi	s Raimond		22 laissée. vieux	

**Marchés aux Bestiaux du mois d'Août.**

Berne	3	Morges c. Vaud	4	Ormont-dessous c. V.	2	Sion en Valais	28
Chaux-de-fonds c. N.	18	Moudon c. Vaud	2	Payerne c. Vaud	5	Thonon en Savoie	5
Fribourg en Suisse	7	Neuchâtel	5	St-Imier, c. Berne	16	Vevey c. Vaud	31
Genève 2, 9, 16, 23 et	30	Nyon c. Vaud	5	Sallanches en Savoie	21	Yverdon c. Vaud	31
Lausanne c. Vaud	7	Orbe c. Vaud	30				



## Foires du mois d'Août 1869.

Aarau	4 Eternos (Doubs)	12		
Aarberg c. Berne	18 Faucogney (Hte-Savoie)	5		
Aiguebelle	23 Fillinge en Savoie	11		
Allinges en Sav.	17 Féterne en Savoie	17		
Altkirch (Ht-Rhin)	19 Frick c. Argovie	16		
Altstædten c. St-Gall	16 Gaillard c. Genève	30		
Andilly en Savoie	21 Genève	2		
Annecy en Savoie	23 Gigny (Jura)	10		
Anet c. Berne	25 Giromagny Ht-Rhin	10		
Annoire	20 Glaris	10		
Appenzell	25 Glise c. Valais	16		
Arbois (Jura)	6 Grandson c. Vaud	11		
Arinthod (Jura)	19 Grandval c. Berne	31		
Aubois	25 Huttwyl c. Berne	4		
Ballon (Ain)	25 Igny	30		
Beaume (Doubs)	13 Ingweiler Ht-Rhin	19	Mouthierod Doubs	30 St-Claude (Jura)
Begnins c. Vaud	16 Jougne (Doubs)	25	Moutier gr. Val	2 St-Félix en Savoie
Belfort Ht-Rhin	2 Lachen c. Schwytz	17	Munster G. T. h. R.	24 St-Genis (Ain)
Benfelden Ht-Rhin	16 Laferté s. Jouare	27	Murgenthal c. Berne	11 St-Jean d'Aulph
Besançon (Doubs)	30 Lagnieu (Ain)	30	Neu-Breisach Ht-Rhin	24 St-Trivier (Ain)
Bienne c. Berne	12 Lamanche	6	Neuveville c. Berne	31 St-Ursanne c. Berne
Bischofzell c. Turg.	30 Landeron c. Neuchâtel	9	Noirmont c. Berne	5 Salins (Jura)
Blamont (Doubs)	3 Landser (Ht-Rhin)	16	Ormont-dessus	23 Sallanches en Savoie
Boège	23 Larjouse (Jura)	16	Ormont-dessous	25 Sarnen c. Unterwald
Bons en Savoie	9 La Sarraz c. Vaud	24	Orgelet Jura	24 Schaffhausen
Bouclans	16 Lauffen c. Berne	16	Passavant Doubs	27 Schlettstadt b. Rhin
Bourg (Ain)	3 Lécherette c. Vaud	24	Pellionex	17 Schwellbrunn c. Arg.
Bourget en Savoie	11 Les Bois c. Berne	23	Pesige	30 Sciez en Savoie
Bremgarten c. Argovie	23 Les Bouchoux (Jura)	16	Pleure	9 Semoncel
Brumath (Ht-Rhin)	23 Le Muys	27	Plot en Savoie	16 Soleure
Brugg c. Argovie	10 Les Fourgs	20	Poligny (Jura)	2 Sornetan c. Berne
Cerlier c. Berne	11 Les Rousses Jura	9	Pont du bourg	21 Steckborn c. Thurgovie
Chambéry (Savoie)	16 Liestal c. Bâle	11	Porrentruy c. Berne	16 Sursee c. Lucerne
Champagny	28 Lignièrès c. Neuch.	2	Port s. Saône Doubs	4 Taninges (Sav.) 20 et
Chapelle d'Abond.	20 L'Isle c. Vaud	12	Provence c. Vaud	17 Tassenières
Chaux de Crotenay	30 Lons-le-Saunier	5	Rapperswyl c. St-Gall	18 Tervai-le-Château
Cheseaux près Laus.	31 Marlhoz	2	Regensberg c. Zurich	12 Toirette
Chesne Thonex (Sav.)	2 Massevaux (Ht-Rhin)	9	Reichenau	16 Ueberlingen
Chilli	30 Megève en Savoie	31	Reichensee c. Lucerne	10 Unterhal c. Schaffhouse
Clairvaux (Jura)	20 Mellingen c. Argovie	16	Renan c. Berne	2 Urnäschen c. Appenzell
Clerval Doubs	10 Melz c. St-Gall	26	Rheinfelden c. Argov.	25 Val-d'Illiez
Coligny (Ain)	18 Mézières c. Vaud	25	Rhêmes N. D. Aoste	30 Valangin c. Neuchâtel
Cossonay c. Vaud	26 Mienzi	21	Rigney (Doubs)	9 Valleiry en Savoie
Courendlin c. Berne	11 Montbéliard	30	Rochevineux	30 Ville-du-Pont
Dannemarie Ht-Rhin	31 Montmourol	4	Romont c. Fribourg	17 Vinzier en Savoie
Delémont c. Berne	17 Mont s. V.	24	Ronchaud Doubs	30 Viry (Hte-Savoie)
Delle Ht-Rhin	16 Morat c. Fribourg	18	Rue c. Fribourg	26 Vulbens-au-Vuache S.
Diessenhofen c. Thurg.	10 Morez (Jura)	16	Ruffach h. Rhin	16 Wattwyl c. St-Gall
Dole (Jura)	31 Morgin rière Trois-		Ruffey	17 Willisau c. Lucerne
Douvaine en Savoie	2 torrens en Vallais	19	Rumilly en Savoie	24 Wyl c. St-Gall
Echallens c. Vaud	19 Morteau (Doubs)	3	Saignelégier c. Berne	10 Zoffingue c. Argovie
Einsideln c. Schwytz	30 Morbier	5	Saillans (Drôme)	12 Zurzach c. Argovie
Einsisheim (Ht-Rhin)	24 Moudon c. Vaud	9	St-Amour	27
Epoisses	18 Moussier	10	St-Cergue c. Vaud	10



Un anglais, homme très riche et encore plus avare, étant dans son lit de mort, pria son apothicaire qui était à côté de lui, de lui donner une chemise qui se trouvait dans un tiroir qu'il lui désigna. « Mon Dieu! lui dit l'apothicaire, à quoi pensez-vous donc, Monsieur, de changer de chemise dans un pareil moment? C'est que j'ai ouï dire que ma che-

mise devait appartenir à ceux qui m'enseveliront; or, celle que je vous demande est vieille et déchirée; elle sera bonne pour eux.

Consulter quelqu'un sur une chose déjà faite, ce n'est pas demander son avis, mais son approbation.



IX <sup>me</sup> MOIS	SEPTEMBRE ☽	ELECTIONS	LUNAISONS
1	Mercure s Gilles, s. Verone ☽ 5	♀ * ☽ Si le même	Nouv. lune, le 6, à 6 h. 34 m. du mat. Eclaircissant.
2	Jeudi s Juste ☽ 19	☾ ♂ ♀ auteur pluie	
3	Vendredi s Rosalie ☽ 3	♀ en ☽. ☽ □ ☉, ☾ ☽	
4	Samedi s Esther ☽ 17	compose égale- humide	
37	Lever du soleil 5 h. 30 m. Coucher du soleil 6 h. 30 m.		
5	Dimanche C. 15. s Laurent ☽ 2	♀ ♀ ♀ -ment de varia-	Prem. quart., le 12, à 9 h. 51 m. du soir. Constant.
6	Lundi s Magnus, abbé ☽ 17	☾ 6 h. 34 m. d. m. ☽ Pér.	
7	Mardi s Gratien, évêque ☽ 2	♂ ♀ bons vers ble	
8	Mercure Nativité N.-D. ☽ 18	♂ en ☽, ♂ ♀	Pleine lune, le 20, à 9 h. 8 m. du soir. Humide.
9	Jeudi s Gorgon, martyr ☽ 3	♀ retr. ♂ ♂ ven-	
10	Vendredi s Nicolas Tal. ☽ 17	♀ △ ☉, ♂ ♀ teux	
11	Samedi s Félix et Régul. ☽ 1	♀ * ☽ et de bonne prose,	
38	Lever du soleil 5 h. 36 m. Coucher du soleil 6 h. 16 m.		
12	Dimanche C. 16. s Tobie, g. ☽ 15	☾ 9 h. 51 m. d. s., ♂ ☽	Dern. quart., le 28, à 9 h. 37 m. du soir. Frais.
13	Lundi s Materne ☽ 28	les poètes chaud	
14	Mardi Exaltations Croix ☽ 10	♀ □ ♂ ♀ aphélie.	
15	Mercure 4 Temps, s Nic. ☽ 23	♂ * ☉, ♂ ♂ so-	
16	Jeudi s Corneille, mart. ☽ 6	☾ ☽ louent sa prose leil	SEPTEMBRE lui vient de ce que c'était le septième mois de l'année martiale.
17	Vendredi s Lambert ☽ 18	et les prosateurs con-	
18	Samedi s Ferréol ☽ 0	ses vers: il leur stant	
39	Lever du soleil 5 h. 45 m. Coucher du soleil 6 h. 2 m.		
19	Dimanche C. 17: Jeûne féd. ☽ 12	semblera qu'ils venteux	Du 1 <sup>er</sup> au 30 Septembre les jours ont diminué de 106 minutes.
20	Lundi s Faustin ☽ 24	9 h. 8 m. soir ♀ en ☽	
21	Mardi s. Mathieu, év. ☽ 5	humide ☽ apog.	
22	Mercure s Maurice ☽ 17	♂ ♀ écartent un [c. d'as	
23	Jeudi s Lin, pape ☽ 29	♀ ♂ ♂, ☽ en ☽ j. et n. ég.	SEPTEMBRE lui vient de ce que c'était le septième mois de l'année martiale.
24	Vendredi s Gamaliel ☽ 11	♂ ♀, ♂ ♂ rival en pla-	
25	Samedi s Cyprien, martyr ☽ 23	♀ d. s. à la p. gr. élong. de ☽	
40	Lever du soleil 5 h. 54 m. Coucher du soleil 5 h. 49 m.		
26	Dimanche C. 18. s Justin, m. ☽ 6	çant son mérite sombre	Du 1 <sup>er</sup> au 30 Septembre les jours ont diminué de 106 minutes.
27	Lundi s Cosme et Damien ☽ 18	♂ ☽ hors de la	
28	Mardi s Venceslas ☽ 1	☽ 9 h. 37 m. s. brouil.	
29	Mercure s Michel, archang. ☽ 14	☾ sphère où ils pen- frais	
30	Jeudi s Jérôme, docteur ☽ 27	♂ ♂ sent briller mêmes.	

### Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre.

Asile du Marchairuz	Genève 6, 13, 20, 27	Moudon c. Vaud 6	Payerne c. Vaud 2
c. Vaud 13 et 27	Landeron c. Neuchât. 6	Neuchâtel en Suisse 2	Sallanches en Savoie 18
Berne 7	Lausanne 4	Nyon c. Vaud 2	Sion c. Valais 25
Chaux-de-fonds 15	Meiringen c. Berne 22	Orbe c. Vaud 27	Vevey c. Vaud 28
Fribourg en Suisse 4	Morges c. Vaud 1	Ormont-dessous c. V. 6	Yverdon c. Vaud 28



## Foires du mois de Septembre 1869.

Aarbourg c. Argov.	22	Engelberg c. Unterw.	14	Meyenberg c. Argovie	29	St-Lupicin	11
Adelboden c. Berne	21	Eplatures c. Neuchâtel	6	Mirecourt (Vosges)	8	Ste-Marie aux Mines	4
Aix en Savoie	14	Erlenbach c. Berne	14	Montbéliard (Doubs)	27	St-Trivier (Ain)	13
Altkirch (Ht-Rhin)	29	Erlinsbach c. Soleure	14	Montfaucon c. Berne	13	St-Vit	9
Appenzell	27	Estavayer c. Fribourg	1	Monthey c. Valais	8	Salez c. St-Gall	29
Arlai	14	Etroubles Arr. d'Aoste	28	Montmélian le ch.	9	Salins (Jura)	9
Aromas	27	Ettiswyl c. Lucerne	7	Morgin c. Valais	18	Somœns, en Savoie	29
Aubonne c. Vaud	14	Faucogney (Hte-Saône)	2	Morges c. Vaud	1	Schœffland c. Argov.	1
Audeux Doubs	10	Feldkirch (Vorarlberg)	30	Morteau (Doubs)	28	Schwartzenbourg	30
Avenches c. Vaud	3	Ferrette (Ht-Rhin)	14	Motiers-Travers N.	3	Sellières	11
Aoste (Italie)	6	Fillinge en Savoie	9	Moudon c. Vaud	13	Sellongey (Côte-d'Or)	27
Ayas arrond. Aoste	15	Fontaines c. Neuch.	13	Moutiers en Tar. 13 et	20	Serre-les-Sapins D.	20
Bagnes c. Valais	28	Francfort s/Mein	8	Mulhouse (Ht-Rhin)	14	Servoz, en Savoie	21
Beaufort en Sav. 3 et	29	Fribourg en Brisgau	1	Munster c. Lucerne	27	Sidwald c. St-Gall	16
Belfort h. Rhin	6	Fribourg en Suisse	6	Neu-Brisach	29	Siebenen c. Schwytz	27
Bellegarde c. Fribourg	20	Frutigen c. Berne	10	Neuenkirch c. Schaffh.	27	Simplon c. Valais	28
Bellinzona c. Tessin	2	Genève	6	Niedersept (Ht-Rhin)	1	Siveriez c. Fribourg	13
Berne	7	Gessenay c. Berne	10	Nods c. Berne	27	Sixt, Faucigny	16
Bernex en Savoie	30	Gex (Ain)	9	Oensingen c. Soleure	20	Soleure	21
Bienne c. Berne	16	Gignod (Aoste)	25	Olten c. Soleure	6	Sonceboz c. Berne	20
Blamont Doubs	2	Giromagny (Ht-Rhin)	14	Orgelet (Jura) 16 et	24	Speicher c. Appenzell	20
Bletterans	10	Glaris	21	Ormont-dessus	14	Spiringen c. Uri	25
Boège en Savoie	23	Grabs c. St-Gall	20	— dessous	6	Steg c. Uri	27
Bois d'Amont Jura	20	Grandcourt c. Vaud	10	Ornans, Doubs	21	Stein am Rhein	29
Bolzano (Tyrol)	8	Grandfontaine B.	14	Payerne c. Vaud	16	Sulz (Ht-Rhin)	22
Bonadutz c. Grisons	29	Grandvillard (Ht-Rhin)	14	Petites-Chiettes	3	Sumiswald c. Berne	24
Bonne (Ht-Savoie)	8	Gras (les) Doubs	21	Planfayon c. Fribourg	8	Termingnon en Savoie	30
Bonneville en Savoie	11	Gressonney (Piémont)	22	Pontarlier (Doubs)	2	Thaingen c. Schaffh.	14
Bornand (gr.)	21	Gruyères c. Fribourg	27	Pont-de-Martel, Neuch.	7	Thann h. Rhin	8
Bourg (Ain) 2 et	14	Habere-Lullin en Sav.	16	Pont du bourg	20	Thône, en Savoie	23
Breitenbach c. Sol.	14	Hundwil c. Appenzell	7	Porentroy c. Berne	20	Thonon, en Sav. 1 et	16
Breuleux c. Berne	27	Jenatz c. Grisons	25	Provence c. Vaud	25	Thoune c. Berne	29
Brevine c. Neuchâtel	15	Jussy	4	Rehetobel c. Appenzell	24	Unterseen c. Berne	10
Bulle c. Fribourg	9	Koelliken c. Argovie	17	Reichenbach c. Berne	28	Val d'Illicz c. Valais	27
Bullet c. Vaud	17	La Clusaz en Savoie	15	Reichensee c. Lucerne	15	Valangin c. Neuchâtel	21
Burdignin en Savoie	9	Langenbruck c. Berne	22	Reignier en Savoie	20	Valgrisenche (Aoste)	21
Chaindon c. Berne	6	Langenthal c. Berne	21	Rheims en Champ	30	Vallorsine, en Savoie	20
Chambériat	6	Langnau c. Berne	15	Ribeauvilliers (Ht-Rh.)	8	Vercel (Doubs)	27
Chamonix en Savoie	30	Langwies c. Grisons	27	Rigney	13	Verrières (les) c. Neu.	16
Champéry c. Valais	16	Larringes en Savoie	27	Rolle c. Vaud	17	Versoix c. Genève	1
Chapelle d'Ab.	20	Las Agnas c. Grisons	24	Rougemont c. Vaud	30	Vesoul 1 et	22
Charmey c. Fribourg	21	Lauffenburg c. Arg.	29	Rue c. Fribourg	22	Vius en Sallaz (Savoie)	13
Château-d'OEux c. V <sup>d</sup>	15, 29	Lausanne	25	Ruffach (Haut-Rhin)	9	Vouxvri c. Valais	30
Châtel d'Ab. en Sav.	17	La Thuile, Aoste	7	St-Amour, Jura	25	Waldshut (Forêt-noir)	21
Châtelet c. Berne	25	Lenk c. Berne	10	St-Aubin c. Neuch.	21	Wädenswyl c. Zurich	30
Chaumergi	24	Lenzbourg c. Argovie	30	St-Brancher c. Valais	21	Wegenstetten c. Arg.	22
Chaumont-sur-Frangy	2	Les Gets, Sav. 9 et	25	St-Cergue c. Vaud	22	Weinfelden c. Thurg.	22
en Savoie	2	Les Mosses c. Vaud	30	St-Claude (Jura)	13	Wildhaus c. St-Gall	7
Chaussin	4	Les Rousses (Jura)	25	St-Gervais, Savoie	14	Wimmis c. Berne	24
Chaux-du-Milieu c. N.	21	Liliane (Val d'Aoste)	30	St-Hilaire, Doubs	4	Yverdon c. Vaud	7
Chiètres c. Fribourg	2	Lisle sur le Doubs	14	St-Jean d'Aulph	27	Zurich	16
Clerval (Doubs)	14	Loèche c. Valais	29	St-Joire, en Savoie	2	Zweisimmen c. de Berne	11
Cluses en Savoie	20	Loerach Baden	15	St-Julien en Savoie	6	foire de bétail	11
Coffrane c. Neuchâtel	1	Lons-le-Saunier	2				
Colmar (Ht-Rhin)	15	Lucens c. Vaud	10				
Constance	13	Lucerne	23				
Cornaux c. Neuchâtel	6	Lutry c. Vaud	30				
Cornol c. Berne	6	Lullin, en Savoie	29				
Courtelary c. Berne	24	Les Houches, Savoie	13				
Cruseille	9	Malleray c. Berne	28				
Dagmersellen c. Luc.	13	Martigny-ville c. Valais	27				
Davos c. Grisons	27	Megève (Sav.) 1, 6 et	24				
Delémont c. Berne	21	Meiringen c. Berne	22				
Delle (Ht-Rhin)	20	Mels c. St-Gall	26				

Deux avarés passaient la soirée ensemble. « Bah ! dit celui qui était chez lui, en soufflant la chandelle, nous n'avons pas besoin de lumière pour causer. » Alors l'autre ôte sa culotte. « Que faites vous ? — Ma foi, compère, du moment qu'il n'y a pas de lumière, je puis bien économiser ma culotte comme vous économisez votre chandelle. »



X <sup>me</sup> MOIS	OCTOBRE	ELECTIONS	LUNAISONS
1	Vendre s Remi, évêque	11 ♀ en ☽.	☾ ☽ Nouv. lune, le
2	Samedi s Léodégar	26	5, à 2 h. 47 m.
41	Lever du soleil 6 h. 4 m.	Coucher du soleil 5 h. 40 m.	d. soir. brouil-
3	Diman C. 19. Le Rosaire	10	lards.
4	Lundi s. François	25	♂ ♀ ♀, chacun lards
5	Mardi s Placide, martyr	10	2 h 47 m. ☽ * ☽, ☾ P.
6	Mercre s Bruno, chart.	26	☽ d. s. ♀ ♂ ♂ ♂ ♀ dés-
7	Jeudi s Judith	11	de nous s'en- agréable
8	Vendre s Brigitte, veuve	25	terr. ♀ ☽ ♂ ♂ ♀, ♂ ♂
9	Samedi s Denis	10	dort tout éveillé, humide
42	Lever du soleil 6 h. 12 m.	Coucher du soleil 5 h. 22 m.	Pleine lune, le
10	Diman C. 20. s Gédéon	24	et, dans un rêve nébu-
11	Lundi s Firmin	7	leux
12	Mardi s Maximilien	20	☽ 10 h. 32 m d. m., ♂ ♂
13	Mercre s Edouard	3	♂ ♂ ♂ ☾ ☽ som-
14	Jeudi s Calixte, martyr	15	bre
15	Vendre s Thérèse, vierge	27	♀ en ☽.
16	Samedi s Gall, abbé	9	♀ en ☽, ♂ ☽ ☽.
43	Lever du soleil 6 h. 22 m.	Coucher du soleil 5 h. 9 m.	
17	Diman C. 21. s Hedvige	21	♀ aphélie. brouil-
18	Lundi s Luc, évang.	2	lards ☾ Apogi
19	Mardi s Pierre d'Alcant.	14	glorieux, plane sur les
20	Mercre s Vendelin	26	☽ 2h. 25 m. s. ♀ ♂ ☽.
21	Jeudi s Ursule, vierge	8	♂ en ☽, ♀ ♂ ♂ clair
22	Vendre s Colomb	20	♂ ♀ humbles réalités de
23	Samedi s Séverin, évêque	3	☽ en ☽, ♂ ♂ beau
44	Lever du soleil 6 h. 32 m.	Coucher du soleil 4 h. 56 m.	de l'année mar-
24	Diman C. 22. s Salomé	15	♂ ♀, ♂ ♀ agré-
25	Lundi s Crépin, cord.	28	sa destinée. able
26	Mardi s Amand, évêque	10	☽ ♂ ☽ Pour qui so-
27	Mercre s Frumence, évêq.	23	♂ retr., ♂ ♂ leil
28	Jeudi s Simon, s Jude	7	☽ 9h. 2m. mat. ♀ dir. ♀ p.
29	Vendre s Narcisse	21	jouit seul le plu- varia-
30	Samedi s Lucain, martyr	5	sir boîte. ble
45	Lever du soleil 6 h. 42 m.	Coucher du soleil 4 h. 45 m.	
31	Diman C. 23. s Quentin	19	♀ * ☽ ♀

Marchés aux Bestiaux du mois d'Octobre.

Berne	5	Meiringen c. Berne	15 & 27	Orbe c. Vaud	25	Ste-Croix c. Vaud	25
Chaux-de-fonds	20	Morges c. Vaud	6	Ormont-dessus	19	Thonon en Savoie	7
Fribourg en Suisse	2	Moudon c. Vaud	4	Payerne c. Vaud	7	Vevey c. Vaud	26
Genève	4, 11, 18, 25	Neuchâtel en Suisse	7	Sallanches (Faucigny)	16	Yverdon c. Vaud	26
Landeron c. Neuch.	4	Nyon	7	Sion en Valais	23		
L'Isle c. Vaud	21						



## Foires du mois d'Octobre 1888.

Aarau	20	Delle (Ht-Rhin)	41	Lauffenbourg c. Argov.	28	St-Brancher c. Valais	12
Abondance N.D.	4	Diesse c. Berne	25	Leipzig (Saxe)	2	St-Claude (Jura)	12
Adelboden c. Berne	5	Dôle	11	Lenck c. Berne	7	Ste-Croix c. Vaud	6
Ægeri c. Zug	11	Donas (Val-d'Aoste)	18	Leyzin c. Vaud	14	St-Croix G. T. (Ht-Rh.)	1
Aigle c. Vaud	30	Draillant en Savoie	28	Lichtensteig c. St-Gall	11	St-Gall	20
Aime en Savoie	4	Echallens c. Vaud	7	Liestal c. Bâle-Camp.	20	St-Gervais en Savoie	4
Albert-Ville (Sav.)	1 et 18	Echandens c. Vaud	12	Lieu (le) c. Vaud	12	St-Gingolph en Savoie	21
Albeuve c. Fribourg	12	Einsiedeln c. Schwytz	4	Lindau, lac de Const.	29	St-Jean de Gonv.	11
Allières c. Fribourg	8	Emmendingen c. Berne	26	Locle c. Neuchâtel	19	St-Joire en Savoie	18
Altkirch (h.-Rhin)	21	Ellg c. Zurich	6	Loèche c. Valais	13 et 28	St-Laurent	18
Altorf c. Uri	14	Erlenbach c. Berne	12	Lons-le-Saunier	7	St-Lupicin	29
Ambérieux (Ain)	29	Erschweil c. Soleure	4	Lottstetten, d. B.	18	St-Pierre (Aoste)	6
Annemace en Savoie	26	Escholtzmatt c. Lucerne	11	Lucerne	4	Sallanches en Savoie	30
Aoste (Italie)	7 et 28	Estavayer c. Fribourg	6	Lugano c. Tessin	16 et 28	Samœns en Savoie	21
Appenzell	20	Evian en Savoie	4	Martigny-Bourge. Valais	18	Sarnen c. Unterwald	18
Arinthod	28	Evionnaz c. Valais	26	Massevaux (Ht-Rhin)	4	Schwarzenbourg c. B.	28
Arvier (Aoste)	20	Farvagny c. Fribourg	13	Mayenfeld c. Grisons	29	Schwytz	16
Bagnes c. Valais	25	Faucogney (Hte-Saône)	7	Meiringen c. Berne	15 et 27	Schüpfheim c. Lucerne	5
Bâle	27	Favergeres en Savoie	6 et 20	Menzingen c. Zug	18	Seewen c. Soleure	13
Bard (Aoste)	2	Ferney-Voltaire	21	Metmenstetten c. Zur.	28	Seewis c. Grisons	28
Bauma c. Zurich	1	Ferrette (Ht-Rhin)	19	Mézières c. Vaud	13	Sempach c. Lucerne	28
Beaufort en Savoie	11	Feuerthalen c. Zurich	26	Montbéliard (Doubs)	25	Sentier (le) c. Vaud	1
Beaulme c. Vaud	28	Flawyl c. St-Gall	28	Monthey c. Valais	13	Sidwald c. St-Gall	21
Belfort (Ht-Rhin)	4	Flumet en Savoie	5	Montreux c. Vaud	29	Sierre c. Valais	25
Bellevaux en Savoie	9	Frauenfelden c. Thurg.	18	Montricher c. Vaud	15	Signau c. Berne	21
Berchier c. Vaud	22	Frutigen c. Berne	19	Montriond (Hte-Savoie)	11	Sion c. Valais	4, 23 et 30
Berne	26	Gais c. Appenzell	4	Mœrell c. Valais	15 et 30	Soleure	19
Bernex c. Genève	28	Gelterkinden c. Bâle	6	Morat c. Fribourg	20	Stanz c. Unterwald	20
Berthoud c. Berne	20	Genève	4	Morgex (Aoste)	1	Stein am Rhein	27
Bex c. Vaud	15	Gessenay c. Berne	1	Morzine en Savoie	1	Tavannes c. Berne	27
Bière c. Vaud	18	Gex (Ain)	16	Mossnang c. St-Gall	13	Teuffen c. Appenzell	25
Biot en Savoie	25	Gigny (Jura)	11	Motiers-Travers c. N.	26	Thorens en Savoie	11
Blamont (Doubs)	7	Gimel c. Vaud	4	Moudon c. Vaud	18	Tour-Ronde en Savoie	20
Boège en Savoie	29	Giromagny (Ht-Rhin)	12	Moutiers en Tarent.	18	Tramelan c. Berne	13
Boltigen c. Berne	9	Glaris	11 et 27	Moutier-Grandval	16	Travers c. Neuchâtel	9
Bœzingen c. Berne	25	Gossau c. St-Gall	4	Mümliswyl c. Soleure	20	Troque c. Appenzell	4
Bourg (Ain)	19	Gross Hochstetten c. B.	27	Munster c. Lucerne	21	Ueberlingen, lac de C.	27
Brégenz (Voralberg)	18	Gruningen c. Zurich	26	Neustadt (Forêt-Noire)	28	Unter-Hallau c. Schaffh.	18
Brigue c. Valais	16	Gruyères c. Fribourg	20	Nidau c. Berne	26	Untersee c. Berne	13
Brugg c. Argovie	26	Gryon c. Vaud	8	Noirmont c. Berne	19	Urnäsch c. Appenzell	26
Bulle c. Fribourg	14	Habsheim, Ht-Rhin	28	Olten c. Soleure	18	Uznach c. St-Gall	23
Buren c. Berne	6 et 27	Heiden c. Appenzell	8	Orbe c. Vaud	11	Vacheresse en Savoie	12
Buttes c. Neuchâtel	5	Héricourt (Doubs)	28	Orgelet (Jura)	25	Val-d'Illiez c. Valais	21
Chables s. Saleive	2	Hérisau c. Appenzell	4	Ormont-dessous	20	Vallorbes c. Vaud	19
Challand S. V. (Aoste)	11	Hermance c. Genève	25	Orsières c. Valais	7	Valpeline	5
Châlons-sur-Saône	28	Hitzkirch c. Lucerne	11	Palézieux c. Vaud	4	Vaulion c. Vaud	13
Chamounix en Sav.	25	Huémoz c. Vaud	5	Planfayon c. Fribourg	18	Verrières c. Neuchâtel	14
Chancy c. Genève	25	Hundwyl c. Appenzell	18	Pontarlier (Doubs)	20	Villeneuve (Aoste)	13
Chapelle d'Abond.	29	Huthwyl c. Berne	20	Ponte-Compovasto	21	Vionnaz c. Valais	25
Chatelet près Gessenay	11	Kaiserberg (Ht-Rhin)	4	c. Grisons	12	Vollège c. Valais	9
Châtel-St-Denis	25	Knonau c. Zurich	4	Porrentruy c. Berne	18	Vuippens c. Fribourg	26
Châtillon (Aoste)	4	Kublis c. Grisons	15	Port-sur-Saône (D.)	1	Vullierens c. Vaud	30
Chavornay c. Vaud	27	Kulm c. Argovie	29	Ragatz c. St-Gall	18	Waldenbourg c. Bâle-C.	11
Clairvaux (Jura)	20	Kybourg c. Zurich	27	Ramsen c. Schaffhouse	7	Waldshut (Forêt-Noire)	16
Clerval (Doubs)	12	La Chapelle	20	Rapperswyl c. St-Gall	6	Wangen c. Berne	21
Coligny (Ain)	18	Lachen c. Schwytz	5	Reichenbach c. Berne	26	Wattenwyl c. Berne	13
Cluses en Savoie	25	La Joux c. Berne	11	Reinach c. Argovie	14	Wiedlisbach c. Berne	28
Collombay c. Valais	23	La Rixouse (Jura)	25	Rheinfelden c. Argovie	27	Willisau c. Lucerne	18
Cossonay c. Vaud	14	La Roche c. Fribourg	18	Romainmotier c. Vaud	22	Wimmis c. Berne	8 et 22
Courendlin c. Berne	27	La Roche en Savoie	14	Romont c. Fribourg	12	Winterthur, Zurich	14
Cressier c. Neuchâtel	25	La Rochette en Savoie	25	Rue c. Fribourg	28	Wyl c. St-Gall	5
Cudrefin c. Vaud	25	La Sagne c. Neuchâtel	12	Russwyl c. Lucerne	4	Yverdon c. Vaud	26
Dannemarie (Ht-Rhin)	19	La Sarraz c. Vaud	12	Saillans (Drôme)	13		
Davos c. Grisons	11 et 19	Laufen c. Berne	25	Salvan-Ville c. Valais	8		
Delémont c. Berne	19			St-Amarin (Ht-Rhin)	28		
				St-Amour	25		

Voyez la suite à la page  
des Foires du mois de  
Novembre.



XI <sup>me</sup> MOIS	NOVEMBRE	DICTIONS	LUNAISONS
1 Lundi	<b>Roussaint</b>	4	L'ambitieux n'a beau
2 Mardi	<b>Les Trépassé</b>	19	♂ ♀, ☾ périg.
3 Mercredi	s Hubert, évêque	4	pas d'autre pa- temps
4 Jeudi	Charles, Bor.	19	0 h. 3 m. d. m., ♂ ♀
5 Vendredi	s Zacharie, prêtre	4	☾ d. m. pl. gr. él. d. ☉
6 Samedi	s Léonard, solitaire	18	♀ ♂ ♂, ♂ ♂, ♂ ♀
46	Lever du soleil 6 h. 53 m.		Coucher du soleil 4 h. 35 m.
7 <b>Diman</b>	<b>C. 24.</b> s Florentin	2	♂ ♀ trie que sa doux
8 Lundi	<b>Vénération du Sg</b>	16	☾ ♀ en ☾, ♀ ♂ ☉
9 Mardi	s Théodore, martyr	29	♂ ♂ ☽, ☾ ☽, ♂ ♂
10 Mercredi	s Triphon, martyr	11	<b>Etoiles fil. nomb,</b> frais
11 Jeudi	<b>s. Martin, évêq.</b>	23	☾ 3 h. 23 m. d. m. ☽ en ☾
12 Vendredi	s Imier, évêque	5	fortune; il incon-
13 Samedi	s Stanislas, Kosk.	17	lui semble naître stant
47	Lever du soleil 7 h. 3 m.		Coucher du soleil 4 h. 26 m.
14 <b>Diman</b>	<b>C. 25.</b> s Frédéric	29	partout som- ☾ poga
15 Lundi	s Léopold	11	où il réussit, et bre
16 Mardi	s Othmar, abbé	23	pour lui les hom- humi-
17 Mercredi	s Grégoire	5	♀ △ ♀, ♂ ♀ de
18 Jeudi	s Odon, abbé	17	♂ △ ☉, ♂ ♀
19 Vendredi	<b>s Elisabeth</b>	29	☾ 7 h. 45 m. du m., ♀ ♂ ☽
20 Samedi	s Félix de Valois	12	♂ ☽ mes sont des
48	Lever du soleil 7 h. 13 m.		Coucher du soleil 4 h. 20 m.
21 <b>Diman</b>	<b>C. P 26 résent. N. D</b>	25	♂ ♂ bâtons d'é- plu-
22 Lundi	s Cécile, vierge	7	☉ en ☽, ☽ △ ♀ vieux
23 Mardi	s Clément, pape	20	☾ ♂ ♀, ♂ ♂ chelle dont
24 Mercredi	s Chrysogone	4	☾ ☽ il se sert mouil-
25 Jeudi	<b>s Catherine</b>	17	☾ pour monter. le
26 Vendredi	s Conrade, évêque	1	☾ 6 h. 42 d. soir, ♀ ♂ ♂
27 Samedi	s Jérémie	15	♀ * ♀, △ ♂
49	Lever du soleil 7 h. 22 m.		Coucher du soleil 4 h. 15 m.
28 <b>Diman</b>	<b>C. Avant L.</b> s Sost.	29	♂ en ☽, C'est ven-
29 Lundi	s Saturnin	14	créer le talent que ceux
30 Mardi	<b>s André, apôt.</b>	28	de l'encourager. ☾ périg.

**NOVEMBRE**  
 tire son nom  
 de ce qu'en  
 comptant du  
 mois de Mars  
 il était le neu-  
 vième mois de  
 l'ann. martia<sup>le</sup>.  
 Du 1<sup>er</sup> au 31  
 de ce mois les  
 jours ont dimi-  
 nué de 106 mi-  
 nutes.

**Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre.**

Berne	2	Morges c. Vaud	3	Orbe c. Vaud	29	Thonon en Savoie	4
Fribourg en Suisse	8	Moudon c. Vaud	1	Payerne c. Vaud	4	Vevey c. Vaud	30
Genève	1, 8, 15, 22, 29	Neuchâtel en Suisse	3	Sallanches en Savoie	20	Yverdon c. Vaud	30
Lausanne	13	Nyon c. Vaud	4	Sion c. Valais	27		



**Suite des Foires du mois d'Octobre 1869.**

Yvonand c. Vaud	18	Zoffingue, c. Argovie	6
Yvorne c. Vaud	27	Zug	19
Zizers c. Grisons	9	Zweisimmen c. Berne	21

**Foires du mois de Novembre 1869.**

Aarau	10	Diessenhofen c. Thurg.	22
Aarberg c. Berne	10	Divonne (Jura)	16
Aarbourg c. Argovie	25	Echallens c. Vaud	18
Abondance N. D.	4	Eglisau c. Zurich	30
Aeschi c. Berne	2	Einsiedeln c. Schwytz	8
Aiguebelle en Savoie	11	Ellg c. Zurich	17
Altkirch (Ht-Rhin)	25	Ensisheim (Ht-Rhin)	25
Altorf c. Uri	4	Erlenbach c. Berne	9
Andelfingen c. Zurich	8	Erlinsbach c. Soleure	30
Appenzell	17	Erschweil c. Soleure	29
Arbon c. Thurgovie	15	Erstein (Bas-Rhin)	29
Arwangen c. Berne	4	Evian en Savoie	1 et 15
Attalens c. Fribourg	8	Faucogney (Hte-Saône)	4
Avenches c. Vaud	19	Flumet en Savoie	4
Baar c. Zoug	15	Flums c. St-Gall	3
Baden c. Argovie	16	Fribourg en Suisse	8
Balstall c. Soleure	4	Frick c. Argovie	30
Beaufort en Savoie	2	Frutigen c. Berne	19
Belfort (Ht-Rhin)	1	Gaillard en Savoie	8
Berne	23	Gebweiler (Ht-Rhin)	30
Berneck c. St-Gall	16	Genève	1
Berthoud c. Berne	4	Gersau c. Schwytz	11
Besançon (Doubs)	15	Gessenay c. Berne	15
Bex c. Vaud	6	Gimel c. Vaud	1
Bienne c. Berne	11	Giromagny (Ht-Rhin)	9
Biot en Savoie	22	Glaris	12 et 22
Bischofzell c. Thurgov.	18	Grandson c. Vaud	17
Blamont (Doubs)	6	Grandvillard (Ht-Rhin)	9
Blankenbourg c. Berne	16	Grindelwald c. Berne	6
Bonneville en Savoie	11	Gruyères c. Fribourg	24
Bons en Savoie	15	Haguenau (Bas-Rhin)	16
Bornand (gr.) Savoie	8	Hérisau c. Appenzell	19
Boudry c. Neuchâtel	9	Herzogenbuchsée c. B <sup>ne</sup>	11
Bourg (Ain)	12	Horgen c. Zurich	18
Breitenbach c. Soleure	16	Ilanz c. Grisons	15
Bremgarten c. Argovie	8	Ingweiler (Bas-Rhin)	23
Brent c. Vaud	10	Kaiserberg (H.-Rhin)	29
Briançon	16	Kaiserstuhl c. Argovie	11
Brientz c. Berne	10	Klingnau c. Argovie	26
Bulach c. Zurich	2	Küblis c. Grisons	19
Bulle	4	Lachen c. Schwytz	9 & 30
Carouge c. Genève	2	Lagnieu (Ain)	12
Chaindon c. Berne	8	Landeron c. Neuchâtel	8
Chambéry en Savoie	16	Langenthal c. Berne	2
Champagnole (Jura)	26	Langwies c. Grisons	14
Château-d'OEx c. Vaud	11	La Roche c. Fribourg	26
Chatillon (Aoste)	15	La Salle (Aoste)	11
Cheseaux près Lausanne	2	Laupen c. Berne	4
Chesne Thonex (Sav.)	16	Lausanne	13
Clerval (Doubs)	9	Le Mont sur Lausanne	9
Coire c. Grisons	12	Loèche c. Valais	10
Collonges, fort l'Ecluse	2	Lons-le-Saunier	4
Colmar (Ht-Rhin)	18	Lucens c. Vaud	10
Constance d. de Bade	29	Lullin en Savoie	8
Coppet c. Vaud	11	Lutry c. Vaud	25
Cossonay c. Vaud	11	Martigny-Ville c. Valais	11
Couvet c. Neuchâtel	10	Massevaux (Ht-Rhin)	15
Cruseille en Savoie	13	Massonger c. Valais	25
Delémont c. Berne	16	Mellingen c. Argovie	26
Delle (Ht-Rhin)	8	Meyenberg c. Argovie	16

Meyrin c. Genève	29	Schiers c. Grisons	23
Moirans (Isère)	2	Schleitheim c. Schaffh.	29
Montbéliard (Doubs)	29	Schlettstadt (Bas-Rhin)	23
Monthey c. Valais	17	Schupfheim c. Lucerne	9
Montmélian en Savoie	25	Schwellbrunn c. App.	2
Morat c. Fribourg	17	Schwytz	12
Morez (Jura)	1	Seegen c. Argovie	16
Morges c. Vaud	17	Selongey (Côte-d'or)	12
Morteau (Doubs)	9	Semsaies c. Fribourg	1
Morzine en Savoie	8	Sierre c. Valais	26
Moudon c. Vaud	15	Sion	6, 13 et 20
Moûtier en Tarentèse	8	Sissach c. Bâle	17
Moutherot (Doubs)	10	Sombacourt c. Berne	30
Mulhouse (Ht-Rhin)	2	Stäfa c. Zurich	18
Munster c. Lucerne	25	St-Amour	16
Mury c. Argovie	11	St-Claude (Jura)	12
Naters c. Valais	9	St-Genis	22
Neu-Brisach (Ht-Rhin)	22	Ste-Hélène en Savoie	2
Neuveville c. Berne	30	St-Imier c. Berne	16
Nyon c. Vaud	25	St-Jean de Gonv.	11
Oensingen c. Soleure	29	St-Julien en Savoie	1
Ollon c. Vaud	19	Ste-Marie aux Mines	3
Olten c. Soleure	15	St-Maurice c. Valais	8
Orgelet (Jura)	24	St-Triviers de Courte	2
Ormont-dessous	26	St-Ursanne c. Berne	1
Ormont-dessus	2	St-Vit	25
Ornaus (Doubs)	16	Stammheim c. Zurich	1
Oron-la-ville	3	Stanz c. Unterwald	17
Passavant	2	Steckborn au lac de C.	18
Payerne c. Vaud	4	Stein am Rhein	24
Peney c. Genève	15	Sursée c. Lucerne	8
Pfäffikon c. Zurich	18	Tamins c. Grisons	1
Pfaffenhofen (Bas-Rhin)	2	Taninge en Savoie	3 et 11
Pont St-Martin d'Aoste	12	Teuffen c. Appenzell	29
Porrentruy c. Berne	15	Thaingen c. Schaffhouse	1
Pully c. Vaud	4	Thône en Savoie	15
Rances c. Vaud	5	Untersee c. Berne	1 & 17
Renan c. Berne	9	Uster c. Zurich	25
Rheinau c. Zurich	3	Uznach c. St-Gall	6 et 20
Rheineck c. St-Gall	8	Vercel, Doubs	8
Ribeauvilliers (Ht-Rhin)	30	Vesoul	25
Richterswyl c. Zurich	16	Vevey c. Vaud	30
Rolle c. Vaud	19	Vinzier en Savoie	9
Romont c. Fribourg	9	Vouvry c. Valais	11
Rorschach c. St-Gall	4	Vulbens-au-Vuache, S.	27
Rue c. Fribourg	18	Waldshut Forêt-noire	6
Ruffach (Ht-Rhin)	29	Weggis c. Lucerne	11
Rumilly en Savoie	23	Weinfelden c. Thurg.	10
Sækingen c. Argovie	30	Westhofen, Bas-Rhin	2
Saillans (Drôme)	20	Wilchingen c. Schwytz	22
Salins (Jura)	6	Wildhaus c. St-Gall	9
Sallanches (Hte-Savoie)	Wintertour c. Zurich	4	
retour	20	Wyl c. St-Gall	16
Sarnen c. Unterwald	17	Zoffingue c. Argovie	16
Saverne (Bas-Rhin)	24	Zug	30
Savigny c. Vaud	5	Zurich	11
Schaffhouse	16	—	

Autant une sage économie est une qualité précieuse, qui contribue essentiellement au bien-être des sociétés et des individus, autant l'avarice est un vice abominable qui éteint chez l'homme tous les sentiments nobles et généreux, le rend égoïste et le domine jusqu'au tombeau.



XII <sup>me</sup> MOIS	DECEMBRE	ELECTION	LUNAISONS
1 Mercredi	s Eloi, évêque	13 ♀ en ♃, ♂ ♃ vert	Nouv. lune, le 3, à 11 h. 9 m. du mat. Tempétueux.
2 Jeudi	s Bibiane	28 ♀ en ♃, ♂ ♃	
3 Vendre	s Lucius, s Xavier	12 11 h. 9 m. du matin	
4 Samedi	s Barbe, martyre	26 ♂ ♃ Il est des tem-	
50	Lever du soleil 7 h. 30 m.	Coucher du soleil 4 h. 12 m.	
5 <b>Diman</b>	<b>C. Avent II</b> s Sab.	10 ♀ ♂ gens qui sem-	Prem. quart., le 10, à 11 h. 39 m. du soir. Froid.
6 Lundi	<b>s Nicolas</b>	23 ♀ ♂ tueux	
7 Mardi	s Ambroise, arch.	6 ♂ ♀ blent ne tant cho-	Plein lune, le 19, à 0 h. 17 m. du matin. Clair et froid.
8 Mercredi	<b>Conception N. D</b>	19 yer la probité pluie	
9 Jeudi	s Joachim	1 ♀ ♃ dans leurs pa-	Dern. quart., le 26, à 3 h. 1 m. du mat. De la neige.
10 Vendre	s Valérie, martyre	13 11 h. 39 m. d. s.	
11 Samedi	s Damase, pape	25 ♀ * ♃, ♀ anhélie	DÉCEMBRE tire son nom de ce qu'il était le 10 <sup>me</sup> mois de l'ann. martiale.
51	Lever du soleil 7 h. 37 m.	Coucher du soleil 4 h. 11 m.	
12 <b>Diman</b>	<b>C. Av. III</b> s Synèse	7 ♀ ♂ ♃, ♀ apog.	Du 1 <sup>er</sup> au 21 de ce mois les jours ont diminué de 22 minutes, et du 21 au 31 ils ont crû de 4 min.
13 Lundi	<b>s. Lucien</b>	19 ♀ ♂	
14 Mardi	s Nicaise	1 ♀ mat. à la pl. g. él. d. ♃ ét. s.	DÉCEMBRE
15 Mercredi	<b>4 Temps</b> s Abrah.	13 ♂ ♃ roles que som-	
16 Jeudi	s Adèle	25 pour mieux la ru- hr	DÉCEMBRE
17 Vendre	s Lazare	8 ♂ ♃ doyer par	
18 Samedi	s Unibald.	21 ♀ en ♃, ♂ ♃ froid	DÉCEMBRE
52	Lever du soleil 7 h. 42 m.	Coucher du soleil 4 h. 13 m.	
19 <b>Diman</b>	<b>C. Av. IV.</b> s Ném.	4 ♀ ♂ ♃, ♀ ♃	DÉCEMBRE
20 Lundi	s Théophile, m.	17 ♀ ♂ ♃, ♂ ♃ clair	
21 Mardi	<b>s. Thomas, apôtre</b>	0 ♀ * ♃, ♀ en ♃. p. c. j. c. hiv	DÉCEMBRE
22 Mercredi	s Flavien	14 ♀ ♀ leurs ac-	
23 Jeudi	s Dagobert	28 tions; ils l'hono- nébu-	DÉCEMBRE
24 Vendre	s Adam et Eve	12 ♀ Δ ♃, ♂ ♂ ♃	
25 Samedi	<b>NOEL</b>	26 rent à distance lieux	DÉCEMBRE
53	Lever du soleil 7 h. 45 m.	Coucher du soleil 4 h. 17 m.	
26 <b>Diman</b>	<b>C. s. Etienne</b>	10 ♀ ♂ ♃, ♀ ♃	DÉCEMBRE
27 Lundi	<b>s Jean, évang.</b>	24 ♀ ♂ ♃, ♀ ♃	
28 Mardi	<b>Les Innocents.</b>	8 ♀ ♃ jugent vieux	DÉCEMBRE
29 Mercredi	s Thomas, évêque	23 ♀ * ♃ à vol d'oi- nei-	
30 Jeudi	s David	7 ♀ dir. seau. jeux	DÉCEMBRE
31 Vendre	<b>s. Sylvestre</b>	21 ♀ ♂ ♃, ♀ à la pl. petite dist.	

### Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre.

Berne	7	Morges c. Vaud	1	Orbe c. Vaud	27	Sion c. Valais	24
Fribourg en Suisse	4	Moudon c. Vaud	6	Payerne c. Vaud	2	Vevey c. Vaud	28
Genève	6, 13, 20, 27	Neuchâtel en Suisse	2	Sallanches en Savoie	18	Yverdon c. Vaud	28
Lausanne	18	Nyon	2				



## Foires du mois de Décembre 1869.

Aarau	15	Faucogney (H. S.)	2	Nidau c. Berne	14	Sarnen c. Unterw.	1
Aigle c. Vaud.	15	Feldkirch (Voralb.)	20	Olten c. Soleure	13	Schwytz	4
Altorf c. Uri	2 et 23	Ferney-Voltaire	3	Orbe c. Vaud	13	Seevis c. Grisons	13
Altstædten c. St-Gall	9	Ferrette (H.-Rh.)	7	Orgelet (Jura)	24	Seillières	18
Altkirch (H. Rhin)	23	Flums c. St-Gall	14	Ornans (Doubs)	21	Selongey (Côte d'or)	22
Ambérieux (Ain)	6	Fraisans	7	Oron-la-Ville c. Vaud	1	Sidwald c. St-Gall	9
Anancy en Savoie	6	Frauenfeld c. Thurgovie	13	Payerne c. Vaud	23	Soleure	14
Appenzel	8	Fribourg en Brisgau	21	Poligny (Jura)	8	Strasbourg	18 et 27
Arbois (Jura)	3	Gais c. Appenzell	21	Pontarlier (Doubs)	9	Sulz (H.-Rh.)	22
Arcey	21	Gendrey (Jura)	18	Pont du Bourg	2	Sursée c. Lucerne	6
Aromas (Jura)	3 et 22	Genève	6	Porentroi c. Berne	20	Tassenières	22
Aubonne c. Vaud	7	Gex (Ain)	1	Port sur Saône	8	Teuffen c. Appenzel	20
Belfort (H.-Rh.)	6	Gigny (Jura)	10	Ragatz c. St-Gall	6	Thonon en Savoie	6 et 16
Belvoeye (Doubs)	6	Giromagny (H.-Rh.)	14	Rapperschwyl c. St-Gall	15	Thoune c. Berne	15
Berthoud c. Berne	30	Glaris	11	Recologne (Doubs)	15	Troistorrens	2 et 16
Bex c. Vaud	30	Gossau c. St-Gall	6	Reichenbach c. Berne	14	Ueberlingen	15
Bienne c. Berne	30	Grenoble (Isère)	4	Romont c. Fribourg	7	Uznach c. St-Gall	4
Blamont (Doubs)	6	Hitzkirch c. Lucerne	13	Roulous (Doubs)	27	Vercel (Doubs)	24
Bolzano (Tyrol)	1	Hutwyl c. Berne	1	Rue c. Fribourg	16	Vezelley	9
Bourg (Ain)	6	Ignny (Marne)	22	Saignelegier c. Berne	6	Vielmergen c. Argovie	2
Bregentz (Voralberg)	6	Ilanz c. Grisons	14	St-Amour (Jura)	2	Villeneuve c. Vaud	2
Bremgarten c. Argovie	13	Kaiserstuhl c. Arg. 6 et	29	St-Claude (Jura)	13	Villisau c. Lucerne	20
Brugg c. Argovie	7	Klingnau c. Argovie	28	St-Hilaire	4	Vius en Sallaz	6
Bulle c. Fribourg	9	Küblis c. Grisons	17	St-Lupicin (Jura)	4	Waldshut (For. Noire)	27
Buren c. Berne	8	Lagnieu (Ain)	13	St-Maurice c. Valais	21	Winterthur c. Zurich	16
Cerlier c. Berne	1	Langnau c. Berne	8	St-Trivier de C. (Ain)	24 et 28	Yverdon c. Vaud	27
Chables sur Salève	18	La Roche en Savoie	9	Salins (Jura)	23	Zweisimmen c. Berne	9
Chaumergi	18	Laufen c. Berne	13	Samœns en Savoie	15		
Chaumont sur Frangy		Lenzburg c. Argovie	9	Sancey le G. (Doubs)	27		
en Savoie		Lisle sur le Doubs	22				
Clairvaux (Jura)	20	Lons le Saunier	2				
Clerval (Doubs)	14	Lucerne	21				
Cluses en Savoie	6	Martigny-Bourg c. Valais	6				
Coligny (Ain)	18	Meilen c. Zurich	2				
Colmar (H.-Rh.)	15	Mirecourt (Vosges)	13				
Cully c. Vaud	10	Montbéliard	27				
Délémont c. Berne	21	Monthey c. Valais	31				
Delle (H.-Rh.)	20	Montmélian (Savoie)	27				
Dôle (Jura)	4	Morez (Jura)	20				
Echallens c. Vaud	23	Morzine (Hte. Savoie)	28				
Einsiedeln c. Schwytz	4	Moudon c. Vaud	27				
Ermatingen c. Thurgov.	1	Moutiers en Tar.	6				
Eschenez c. Turgovie	2	Mulhouse	6				
Estavayer c. Fribourg	6	Neuenkirch c. Schaffh.	13				
Farvagny c. Fribourg	8	Neuveville c. Berne	28				



On nous cite un mot d'une jeune fille qui est assez joli. Elle a de beaux cheveux, que la vanité maternelle entoure d'un ruban, relève en cascades. Quelqu'un lui disait, en admirant ses boucles admirables :

— Chère petite, quand vous étiez tout enfant, vos beaux cheveux frisaient tout naturellement, pourquoi les travailler avec le fer à papillotes ?

— Sans doute, répondit l'ingénue, ils frisaient alors tout seuls, parce que je n'étais pas assez grande pour les friser moi-même ; maintenant le bon Dieu m'en laisse le soin.

Deux frères, dans le district bernois de Wangen ont hérité dernièrement d'un bien considérable. Pour fixer l'impôt sur la succession, on dut vérifier l'argent comptant qui se trouvait dans un coffre, et qui se montait à 20,000 francs. Mais au fond du coffre se trouvait un compartiment en fer qu'on ne put ouvrir, la clef étant perdue. On en estima approximativement le contenu à 40,000 fr. Plus tard, lorsque la clef fut retrouvée, on constata que la somme qui y était renfermée ne s'élevait pas à moins de 90,000 fr., capital très productif, comme on le voit.



# Souverains originaires d'Europe.

Nés.		Elus.	Nés.	Elus.
<b>S. S. le Pape.</b>				
1792	Pie IX (Mastai-Ferretti) . . . . .	1846	1826	<i>Saxe-Altenbourg</i> , Ernest-Fréd <sup>c</sup> 1853
<b>Empereurs.</b>				
1830	<i>Autriche</i> , François-Joseph I <sup>er</sup> , roi de Bohême et de Hongrie	1848	1818	<i>Saxe-Weimar-Eisenach</i> , Char <sup>les</sup> VI 1853
1825	<i>Bresil</i> , Pedro II . . . . .	1831	1806	<i>Hesse Grand-Ducale</i> , Louis III 1848
1808	<i>France</i> , Napoléon III . . . . .	1852	1823	<i>Mecklenbourg-Schwerin</i> , Fré- déric-François II . . . . . 1842
1818	<i>Russie</i> , Alexandre II . . . . .	1855	1819	<i>Mecklenbourg-Strélitz</i> , Fréde- Guillaume-Charles . . . . . 1860
1830	<i>Turquie</i> , Abdul-Aziz-Khan .	1861	1827	<i>Oldenbourg</i> , Nicolas-Frédéric- Pierre . . . . . 1853
<b>Rois.</b>				
1819	<i>Grande-Bretagne</i> , Alexandrine Victoire I <sup>re</sup> . . . . .	1837	<b>Princes.</b>	
1797	<i>Prusse</i> , Guillaume I <sup>er</sup> Louis	1861	1831	<i>Waldeck</i> , George-Victor . . . 1845
1830	<i>Espagne</i> , Marie Isabelle II . .	1833	1840	<i>Lichtenstein</i> , Jean II . . . . . 1858
1817	<i>Pays-Bas</i> , Guillaume III . . .	1849	1821	<i>Lippe</i> , Paul-Frédéric-Emile- Léopold . . . . . 1851
1835	<i>Belgique</i> , Léopold II . . . . .	1865	1846	<i>Reuss-Greiz</i> , Henri XXII . . . 1859
1820	<i>Italie</i> , Victor-Emmanuel II . .	1861	1832	<i>Reuss-Schleiz</i> , Henri XIV . . 1867
1838	<i>Portugal</i> , Louis I <sup>er</sup> . . . . .	1861	1792	<i>Reuss-Kœstritz</i> , Henri LXIX . 1856
1818	<i>Danemark</i> , Chrétien IX . . . .	1863	1817	<i>Schaumbourg-Lippe</i> , Adolphe- George . . . . . 1860
1845	<i>Bavière</i> , Louis II . . . . .	1864	1798	<i>Schwarzbourg</i> , Albert . . . . . 1867
1801	<i>Saxe</i> , Jean . . . . .	1854	1818	<i>Monaco</i> , Charles III Honoré . 1856
1826	<i>Suède et Norvège</i> , Charles XV	1859	<b>Confédération suisse.</b>	
1823	<i>Wurtemberg</i> , Charles I Fré- déric-Alexandre . . . . .	1864	Divisée en 22 cantons souverains. L'auto- rité suprême de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale qui se compose de deux sections (Conseil na- tional et Conseil des Etats). Un Conseil fédéral forme l'autorité directoriale et exécutive supérieure; il est présidé par le Président de la Confédération. Ville fédérale, Berne.	
1845	<i>Grèce</i> , George I <sup>er</sup> . . . . .	1863	<b>Villes libres Anséatiques.</b>	
<b>Grand-Ducs et Ducs.</b>				
1826	<i>Bade</i> , Frédéric-Guillau <sup>me</sup> -Louis	1852	<i>Hambourg, Lübeck et Brême.</i> Un Bourg- maître et un Sénat.	
1806	<i>Brunswick</i> , Auguste - Louis- Guillaume . . . . .	1831		
1794	<i>Anhalt</i> , Léopold-Frédéric . .	1817		
1826	<i>Saxe-Meiningen</i> , George II . .	1866		
1818	<i>Saxe-Cobourg-Gotha</i> , Ernest II	1844		





# ÉPHÉMÉRIDES

## Description des Quatre Saisons de l'Année 1869.

### DE L'HIVER

Le quartier de l'hiver a commencé le 21 décembre de l'année passée à 0 heure 55 minutes du soir, quand le *Soleil* est entré au signe du *Capricorne*. Dans ce moment la *Lune* se trouvait au 22<sup>e</sup> degré des *Poissons*; *Mercur*e direct au 20<sup>e</sup> degré du *Sagittaire*, *Vénus* directe au 24<sup>e</sup> degré du *Scorpion*, *Mars* de même direct au 7<sup>e</sup> degré de la *Vierge*, *Jupiter* aussi direct au 5<sup>e</sup> degré du *Bélier*, *Saturne* direct au 9<sup>e</sup> degré du *Sagittaire*, la tête du *Dragon* (le nœud ascendant,  $\Omega$ ) au 19<sup>e</sup> du *Lion* et la queue du *Dragon* (le nœud descendant,  $\vartheta$ ) au 19<sup>e</sup> du *Verseau*.

### DU PRINTEMPS

Nous entrerons au Printemps le 20 mars à 1 heure 59 minutes du soir, quand le *Soleil* entrera au signe du *Bélier*. La *Lune* se trouvera alors au 21<sup>e</sup> degré des *Gémeaux*, *Mercur*e direct au 5<sup>e</sup> des *Poissons*; *Vénus* au 19<sup>e</sup> du même signe et di-

recte, *Mars* rétrograde au 19<sup>e</sup> du *Lion*, *Jupiter* au 19<sup>e</sup> du *Bélier* et direct, *Saturne* de même direct au 16<sup>e</sup> du *Sagittaire*; la tête du *Dragon* au 15<sup>e</sup> du *Lion* et la queue du *Dragon* au 15<sup>e</sup> du *Verseau*.

### DE L'ÉTÉ

L'été commencera le 21 juin à 10 heures 31 min. du matin, lorsque le *Soleil* sera à l'entrée du signe de l'*Ecrevisse*. A cet instant la *Lune* sera au 4<sup>e</sup> degré du *Sagittaire*; *Mercur*e rétrograde au 5<sup>e</sup> degré de l'*Ecrevisse*, *Vénus* directe au 13<sup>e</sup> du même signe, *Mars* aussi direct au 16<sup>e</sup> de la *Vierge*, *Jupiter* direct au 10<sup>e</sup> du *Taureau*, *Saturne* rétrograde au 11<sup>e</sup> du *Sagittaire*, la tête du *Dragon* au 9<sup>e</sup> du *Lion* la queue du *Dragon* au 9<sup>e</sup> du *Verseau*.

### DE L'AUTOMNE

La saison de l'automne commencera le 23 septembre à 0 heure 55 min. du matin, quand le *Soleil* entrera dans le signe



# Souverains originaires d'Europe.

Nés.		Elus.	Nés.		Elus.
<b>S. S. le Pape.</b>					
1792	Pie IX (Mastai-Ferretti) . . . . .	1846	1826	<i>Saxe-Altenbourg</i> , Ernest-Fréd <sup>c</sup>	1853
<b>Empereurs.</b>					
1830	<i>Autriche</i> , François-Joseph I <sup>er</sup> , roi de Bohême et de Hongrie	1848	1818	<i>Saxe-Weimar-Eisenach</i> , Char <sup>les</sup> VI	1853
1825	<i>Bresil</i> , Pedro II . . . . .	1831	1806	<i>Hesse Grand-Ducal</i> , Louis III	1848
1808	<i>France</i> , Napoléon III . . . . .	1852	1823	<i>Mecklenbourg-Schwerin</i> , Fré- déric-François II . . . . .	1842
1818	<i>Russie</i> , Alexandre II . . . . .	1855	1819	<i>Mecklenbourg-Strélitz</i> , Fréd <sup>c</sup> - Guillaume-Charles . . . . .	1860
1830	<i>Turquie</i> , Abdul-Aziz-Khan .	1861	1827	<i>Oldenbourg</i> , Nicolas-Frédéric- Pierre . . . . .	1853
<b>Rois.</b>					
1819	<i>Grande-Bretagne</i> , Alexandrine Victoire I <sup>re</sup> . . . . .	1837	<b>Princes.</b>		
1797	<i>Prusse</i> , Guillaume I <sup>er</sup> Louis	1861	1831	<i>Waldeck</i> , George-Victor . . .	1845
1830	<i>Espagne</i> , Marie Isabelle II . .	1833	1840	<i>Lichtenstein</i> , Jean II . . . . .	1858
1817	<i>Pays-Bas</i> , Guillaume III . . .	1849	1821	<i>Lippe</i> , Paul-Frédéric-Emile- Léopold . . . . .	1851
1835	<i>Belgique</i> , Léopold II . . . . .	1865	1846	<i>Reuss-Greiz</i> , Henri XXII . . .	1859
1820	<i>Italie</i> , Victor-Emmanuel II . .	1861	1832	<i>Reuss-Schleiz</i> , Henri XIV . .	1867
1838	<i>Portugal</i> , Louis I <sup>er</sup> . . . . .	1861	1792	<i>Reuss-Kœstritz</i> , Henri LXIX .	1856
1818	<i>Danemark</i> , Chrétien IX . . . .	1863	1817	<i>Schaumbourg-Lippe</i> , Adolphe- George . . . . .	1860
1845	<i>Bavière</i> , Louis II . . . . .	1864	1798	<i>Schwarzbourg</i> , Albert . . . . .	1867
1801	<i>Saxe</i> , Jean . . . . .	1854	1818	<i>Monaco</i> , Charles III Honoré .	1856
1826	<i>Suède et Norvège</i> , Charles XV	1859	<b>Confédération suisse.</b>		
1823	<i>Wurtemberg</i> , Charles I Fré- déric-Alexandre . . . . .	1864	Divisée en 22 cantons souverains. L'auto- rité suprême de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale qui se compose de deux sections (Conseil na- tional et Conseil des Etats). Un Conseil fédéral forme l'autorité directoriale et exécutive supérieure; il est présidé par le Président de la Confédération. Ville fédérale, Berne.		
1845	<i>Grèce</i> , George I <sup>er</sup> . . . . .	1863	<b>Villes libres Anséatiques.</b>		
<b>Grand-Ducs et Ducs.</b>					
1826	<i>Bade</i> , Frédéric-Guillau <sup>me</sup> -Louis	1852	<i>Hambourg, Lübeck et Brême.</i> Un Bourg- maître et un Sénat.		
1806	<i>Brunswick</i> , Auguste - Louis- Guillaume . . . . .	1831			
1794	<i>Anhalt</i> , Léopold-Frédéric . .	1817			
1826	<i>Saxe-Meiningen</i> , George II . .	1866			
1818	<i>Saxe-Cobourg-Gotha</i> , Ernest II	1844			





# ÉPHÉMÉRIDES

## Description des Quatre Saisons de l'Année 1869.

### DE L'HIVER

Le quartier de l'hiver a commencé le 21 décembre de l'année passée à 0 heure 55 minutes du soir, quand le *Soleil* est entré au signe du *Capricorne*. Dans ce moment la *Lune* se trouvait au 22<sup>e</sup> degré des *Poissons*; *Mercur*e direct au 20<sup>e</sup> degré du *Sagittaire*, *Vénus* directe au 24<sup>e</sup> degré du *Scorpion*, *Mars* de même direct au 7<sup>e</sup> degré de la *Vierge*, *Jupiter* aussi direct au 5<sup>e</sup> degré du *Bélier*, *Saturne* direct au 9<sup>e</sup> degré du *Sagittaire*, la tête du *Dragon* (le nœud ascendant,  $\Omega$ ) au 19<sup>e</sup> du *Lion* et la queue du *Dragon* (le nœud descendant,  $\Upsilon$ ) au 19<sup>e</sup> du *Verseau*.

### DU PRINTEMPS

Nous entrerons au Printemps le 20 mars à 1 heure 59 minutes du soir, quand le *Soleil* entrera au signe du *Bélier*. La *Lune* se trouvera alors au 21<sup>e</sup> degré des *Gémeaux*, *Mercur*e direct au 5<sup>e</sup> des *Poissons*; *Vénus* au 19<sup>e</sup> du même signe et di-

recte, *Mars* rétrograde au 19<sup>e</sup> du *Lion*, *Jupiter* au 19<sup>e</sup> du *Bélier* et direct, *Saturne* de même direct au 16<sup>e</sup> du *Sagittaire*; la tête du *Dragon* au 15<sup>e</sup> du *Lion* et la queue du *Dragon* au 15<sup>e</sup> du *Verseau*.

### DE L'ÉTÉ

L'été commencera le 21 juin à 10 heures 31 min. du matin, lorsque le *Soleil* sera à l'entrée du signe de l'*Ecrevisse*. A cet instant la *Lune* sera au 4<sup>e</sup> degré du *Sagittaire*; *Mercur*e rétrograde au 5<sup>e</sup> degré de l'*Ecrevisse*, *Vénus* directe au 13<sup>e</sup> du même signe, *Mars* aussi direct au 16<sup>e</sup> de la *Vierge*, *Jupiter* direct au 10<sup>e</sup> du *Taureau*, *Saturne* rétrograde au 11<sup>e</sup> du *Sagittaire*, la tête du *Dragon* au 9<sup>e</sup> du *Lion* la queue du *Dragon* au 9<sup>e</sup> du *Verseau*.

### DE L'AUTOMNE

La saison de l'automne commencera le 23 septembre à 0 heure 55 min. du matin, quand le *Soleil* entrera dans le signe



de la *Balance*. Alors la *Lune* se trouvera au 23<sup>me</sup> degré du *Bélier*; *Mercur*e direct au 23<sup>e</sup> de la *Balance*, *Vénus* direct au 4<sup>e</sup> du *Scorpion*, *Mars* de même direct au 10<sup>e</sup> du *Scorpion*, *Jupiter* rétrograde au 19<sup>e</sup> du *Taureau*, *Saturne* direct au 10<sup>e</sup> du *Sagittaire*, la tête du *Dragon* au 4<sup>e</sup> du *Lion* et la queue du *Dragon* au 4<sup>e</sup> du *Verseau*.

### DES ÉCLIPSES DE L'AN 1869.

En 1869 il y aura quatre éclipses, deux de soleil et deux de lune, mais dont seulement la première de lune sera visible chez nous.

La première éclipse se montrera à la lune le 28 janvier au matin. La lune entrera dans l'ombre de la terre à 0 heure 57 minutes, aura le maximum de l'éclipse à 2 heures 4 minutes, savoir de presque 5 pouces et demi (9 vingtièmes du diamètre de la lune) au nord et sort de l'ombre à 3 heures 17 minutes. La pénombre de la terre sera visible à la lune environ une heure avant et après l'éclipse. Ce phéno-

mène sera visible en Europe, Afrique et Amérique.

La seconde éclipse sera une éclipse annulaire de soleil qui arrivera dans la nuit du 10 au 11 février. Elle prendra son commencement sur la terre à minuit et finira à 5 heures 8 minutes du matin. Elle ne sera visible que dans la partie méridionale de l'Afrique et de l'Amérique du Sud.

La troisième sera une éclipse de lune, que nous ne verrons non plus. Elle commencera le 23 juillet à 1 heure 9 minutes du soir, atteindra le maximum de 6 pouces et trois quart au nord à 2 heures 32 minutes et finira à 3 heures 55 minutes. Elle sera visible en Australie, Asie et dans la partie orientale de l'Afrique.

Enfin il y aura une seconde éclipse de soleil, que nous ne pourrons pas observer. Elle commencera le 7 août à 8 heures 8 minutes du soir et atteindra sa fin le 8 août à 0 heure 54 minutes du matin. Elle sera totale et visible dans la partie de l'Asie au N. E., toute l'Amérique du Nord et une petite partie de l'Amérique du Sud.

---

## Rectifications de foires pour 1869.

**Château-d'Œx**, canton de Vaud. — Le 1<sup>er</sup> au lieu du 4 février.

**Coppet**, canton de Vaud. — Le 11 au lieu du 15 mars.

**Essert-Romand**, Haute-Savoie. — *Foire aux bestiaux*. Le 15 septembre.

**Estavayer**, canton de Fribourg. — Le 20 au lieu du 4 janvier. — Le 10 au lieu du 1<sup>er</sup> mars. — Le 1<sup>er</sup> au lieu du 6 décembre. — Les autres foires telles qu'elles sont indiquées dans les mois.

**Mervelier**, district de Moûtier, canton de Berne. — Le 10 mai. — Le 27 septembre.

**Mézières**, canton de Vaud. — Le 24 au lieu du 17 mars. — Les autres telles qu'elles sont indiquées dans les mois.

**Ormont-dessous**, canton de Vaud. — Le 24 avril. — Le 13 au lieu du 6 septembre. — Le 30 septembre, sur les Mosses. — Les autres foires telles qu'elles sont indiquées dans les mois.

**Thonon**, Haute-Savoie. — Les foires de septembre et de décembre durent deux jours.

**Travers**, canton de Neuchâtel. — Le 15 juin. — Les autres telles qu'elles sont annoncées dans les mois.

---



---

## CHRONIQUE

### DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS SURVENUS DANS LE CANTON

*Du 1<sup>er</sup> Septembre 1867 au 31 Août 1868.*

---

#### 1867.

Le premier événement que nous trouvons à relater dans notre chronique de cette année est la visite faite à Neuchâtel, le **10 septembre**, par l'ambassade japonaise. Le chef en était le prince Togoukara Micebontaiko, frère du taïcoun. La suite du prince se composait de MM. Moukafouyama Hakatochio, ministre plénipotentiaire; Yamataka Jraminakami, camérier, Thosina Shumtaro, chef de bataillon; Takamols Rio-Onn, médecin; Tanabé Taïchi, premier secrétaire; A. de Siebold, de l'ambassade britannique, attaché du prince; Mitoucyry Teïtehiro, traducteur; Yamnouchi Broundziro, lieutenant d'artillerie; Siboutsava Takamdayon, secrétaire du prince. Suite personnelle du prince: Kikoutchi Heihatchira, Jesaka Sentara, Kadzi Gonzaburo et Mira Tandzou. Officiers d'ordonnance: Kano Masagoro et Kosige Tosinosin. Quatre domestiques.

Arrivée à la gare de Neuchâtel à 11 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures, l'ambassade a été reçue par une délégation des autorités de l'Etat, de la municipalité et de la commune. Les cadets formaient la haie. Le prince et les principaux officiers portaient le costume natio-

nal. Après quelques paroles de bienvenue, ils sont montés dans des voitures préparées à leur intention et ont été conduits à l'hôtel Bellevue. Une collation leur y fut offerte, puis l'ambassade est remontée en voiture, et divisés en deux sections, ces messieurs ont visité successivement le gymnase et ses collections, le laboratoire de chimie, le magasin d'horlogerie et de bijouterie de M. Aurèle Perret, le bazar Jeanneret et Humbert, où ils ont fait choix de quelques vues suisses, et l'atelier des télégraphes. A l'Hôtel du Peyrou où les deux sections s'étaient donné rendez-vous, elles ont parcouru ensemble le musée de peinture et le musée Challandes, puis elles se sont rendues au Mail, où un exercice de tir était préparé et où le jeune prince a débuté par faire carton avec une petite carabine américaine. Enfin, les savants de la société se sont rendus à l'Observatoire qu'ils ont examiné en détail.

A quatre heures, les voitures rentraient à l'hôtel et tout le monde se mettait à table pour le dîner offert par le prince aux délégués des autorités qui leur avaient ainsi fait les honneurs de la ville. M. Piaget, conseiller d'état, a pris plus tard la parole pour remercier les nobles visiteurs



et exprimer l'espoir qu'ils emporteraient une impression agréable du pays et de ses habitants et que les relations réciproques si heureusement nouées n'en deviendraient que meilleures encore. — Le prince a répondu que la Suisse lui plaisait beaucoup, qu'il était très-reconnaissant de l'accueil dont l'ambassade avait été partout l'objet, et a bu à la prospérité du pays et de ses habitants.

A 6 heures, les ambassadeurs, accompagnés comme à leur arrivée, remontaient en voiture pour se rendre à la gare et prendre le dernier train pour Berne.

Depuis lors, deux des membres de l'ambassade sont venus passer quelques semaines à Neuchâtel, pour étudier, à la fabrique des télégraphes, l'art de la construction et de la manutention des appareils et de la transmission des dépêches.

Le **20 septembre**, le conseil d'état a rendu un arrêté interdisant à la municipalité de Neuchâtel d'introduire dans son écusson les chevrons neuchâtelois. Cette mesure est assez caractéristique pour qu'il vaille la peine d'en conserver la date.

Le **21 septembre**, concours de la Société d'agriculture au Locle, dans les salles du collège, mis à la disposition du comité par les autorités locales.

Les salles du rez-de-chaussée, élégamment décorées, contenaient une variété de produits horticoles, de légumes, de fruits et de fleurs, provenant tous des districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds, en telle abondance et de si belle qualité que l'on avait peine à croire que nos montagnes, que l'on ne cesse de représenter comme froides et peu fertiles, eussent pu les produire.

Les alentours du collège, surtout du côté du levant, avaient été réservés pour le bétail, qui s'y pressait nombreux (145 pièces) et réellement magnifique; au dire des connaisseurs, jamais le bétail de choix n'a été réuni en aussi grand nombre dans aucun des concours de la Société.

Favorisé par un temps magnifique et dans l'un des centres les plus peuplés du canton, ce concours a attiré une affluence considérable de visiteurs, qui se pressaient à l'envi pour mieux jouir de l'exposition.

A midi a eu lieu la distribution des primes. En voici les principales pour le gros bétail:

*Taureaux*: Jean Ramseyer, à la Combe-Boudry, Sagne, fr. 160. — Veuve Vonkännel, à Boudevilliers, fr. 130. — Matthey-de-l'Etang, à la Brévine, fr. 120. — Société de la montagne de Beauregard, Locle, fr. 100. — Frédéric Huguenin, au Maix-Rochat, Brévine, fr. 90.

*Vaches*: J.-F. Nussbaum, Grandes-Crosettes, Chaux-de-Fonds, fr. 120. — Henri Huguenin, Chatagne, fr. 100. — Société de la montagne de Beauregard, fr. 90. — Christ. Zesiger, Locle, fr. 80. — Gustave Yersin, Fleurier, fr. 70.

*Génisses*: Société de la montagne de Beauregard, fr. 100. — Louis Montandon, Brévine, fr. 80. — L.-H. Robert, Ponts de Martel, fr. 70. — Veuve Louise Summy, Petits-Ponts, fr. 60. — Jean Oppliger, Sommartel, Sagne, fr. 50.

Dans la nuit du **3 au 4 octobre**, une tempête de neige s'est déployée sur tout notre pays. Dans le vignoble, la neige a promptement fondu, mais dans les vallées et sur les montagnes elle a couvert le sol à plusieurs pouces et jusqu'à deux pieds de hauteur.

Le **3 novembre**, M. Aloïs de Pourtalès a été élu pasteur des Planchettes, en remplacement de M. Paul Faure, appelé à des fonctions pastorales en Hollande.

Le **1<sup>er</sup> décembre** a été inauguré le nouveau pont construit à Couvet sur l'Areuse. Le tablier en fer est supporté par deux cuées en maçonnerie; il mesure 27 mètres de longueur sur 7 de largeur et pèse 88,000 livres.



Le **15 décembre**, MM. Henri Junod, pasteur à Saint-Martin, et Charles Monvert ont été élus par la paroisse de Neuchâtel, le premier au poste de pasteur, devenu vacant par la retraite de M. J. DuPasquier, le second au poste de ministre du vendredi, par la retraite de M. Fr. Mercier.

S'il y a de par le monde des prisons qui sont vides et sur lesquelles on peut faire flotter le drapeau blanc, on n'en pouvait pas dire autant cette année de celles de notre canton. Devenues insuffisantes pour le nombre des détenus, notre gouvernement a dû, pour y suppléer, réclamer l'hospitalité de celui d'Argovie, et le **16 décembre** au matin, une escouade de vingt détenus, sous forte escorte, partaient par le chemin de fer pour leur nouvelle pension.

### 1868.

La nouvelle année s'est annoncée par une rigueur de froid inaccoutumée.

Dans la nuit du **1 au 2 janvier**, il y avait à Neuchâtel 12 degrés centigrades au-dessous de zéro. Les communications par eau avec Morat et Estavayer ont été interrompues pendant plusieurs jours, la Broie et le port d'Estavayer étant gelés.

Un terrible ouragan a sévi, dans la nuit du **18 au 19 janvier**, sur quelques points de notre pays et particulièrement sur le village de Rochefort, le hameau des Grattes et la Tourne. Tous les toits ont souffert, quelques-uns ont été presque complètement découverts: les tuiles, emportées, volaient dans les airs. Plusieurs cheminées ont été renversées et les couvertures en pierre projetées à des distances considérables. Un fait, entre beaucoup, peut donner une idée de la force du vent; la chèvre de la fontaine principale de Rochefort est couronnée par un obélisque surmonté d'une boule en pierre d'un pied de diamètre environ; malgré le peu de

prise que pouvait offrir ce bloc, fixé par un fort boulon, il a été renversé et le boulon complètement *maillé*.

Le **19 janvier**, la paroisse de Neuchâtel a élu au poste de pasteur, devenu vacant ensuite de la retraite de M. Alph. Diacon, M. Edouard Robert-Tissot, pasteur à Saint-Blaise.

Le **26 janvier**, la paroisse de Saint-Martin a élu pour son pasteur M. Paul Gallot, pasteur aux Eplatures, en remplacement de M. Henri Junod, élu pasteur à Neuchâtel.

Le **23 février**, la paroisse de St-Blaise a élu pour son pasteur M. Georges Bersot, pasteur à la Chaux-de-Fonds, en remplacement de M. Ed. Robert-Tissot, élu à Neuchâtel.

Le **25 février**, le grand-conseil a voté la participation de l'état de Neuchâtel à la correction des eaux dites du Jura (l'Aar, par exemple) et repoussé par 58 voix contre 13 la proposition de soumettre cette grave question à la votation populaire.

Le **28 février**, le grand-conseil a enfin voté l'emploi, en faveur de l'établissement d'une maison de travail et de correction, du *fonds des agrégations* appartenant aux communes. Une commission a été nommée pour étudier les voies et moyens de mener à bonne fin cette importante entreprise.

Le **4 mars** a eu lieu dans le temple-neuf à Neuchâtel, en présence du synode, de messieurs les pasteurs et d'un nombreux public, la consécration au saint ministère de trois candidats: MM. Pierre de Montmolin, Gustave Borel et James Porret. M. Louis Borel, pasteur de Colombier, qui a procédé à la consécration, a pris pour texte de son excellent discours l'humilité chrétienne d'après 2 Cor. III, 4, 5 et 6. Défiance de soi-même pour attendre de Dieu toute force, tout secours et toute lumière, voilà le secret d'un ministère utile et béni pour les âmes.



Le **11 mars** est mort à Neuchâtel M. Ch.-L. Jeanrenaud-Besson, ancien conseiller d'état, connu par le rôle qu'il a joué dans les événements politiques de notre canton.

Le **15 mars**, la question de la révision de notre constitution cantonale, soumise au vote populaire, a été repoussée par 4466 suffrages contre 1753.

Le même jour, M. Pierre de Montmollin a été élu pasteur des Eplatures, en remplacement de M. Paul Gallot, élu à Saint-Martin.

Le **27 avril**, les eaux de l'Areuse, énormément gonflées par des pluies continues, ont emporté les travaux que l'état avait fait exécuter à grands frais pour opérer le barrage du Saut de Brot, et qui n'étaient terminés que depuis quelques mois. Les eaux se sont soudainement élevées de plusieurs pieds le long du parcours de la rivière, et à Boudry il y a eu inondation momentanée.

Le **3 mai** ont eu lieu les élections pour le renouvellement du grand-conseil. Le résultat, d'abord assez incertain, en a été une augmentation notable du nombre des députés libéraux, avec une majorité de quelques voix en faveur du parti radical, mais du parti radical modéré.

Le **14 mai** a été inauguré, à Fleurier, le nouvel hôpital fondé dans ce village par la générosité de quelques citoyens, entre autres de M. Edouard Vaucher. — Grâce au temps magnifique, la cérémonie a eu lieu en plein air, et la foule qui se pressait autour du nouvel édifice a pu entendre les excellents discours qui ont été prononcés, d'abord par M. le pasteur Ladame, sur ces paroles : *Heureux les affligés, car ils seront consolés*, puis par MM. Edouard Vaucher, D<sup>r</sup> Morel, Alfred DuPasquier au nom de la commune de Fleurier, Jean Jéquier au nom du comité, Germond, directeur de l'établissement de Saint-Loup, en présen-

tant les sœurs diaconesses, et enfin le discours de clôture de M. le pasteur Coulon, que ses anciens paroissiens revoyaient avec joie au milieu d'eux, dans cette belle journée, qui laissera le plus excellent souvenir dans tous les cœurs.

La commune de Fleurier a voulu témoigner à M. Edouard Vaucher sa reconnaissance pour la grande part qu'il a prise à cette œuvre de bienfaisance et lui a fait remettre, par une députation, une coupe d'honneur comme principal fondateur de l'hôpital de Fleurier, récompense bien méritée pour tous les services rendus à son village natal par cet excellent citoyen.

Le **17 mai** a été soumise au peuple la question de la ratification d'une dépense de fr. 600,000 pour la construction et l'aménagement du pénitencier, votée par le grand-conseil. Les assemblées ont été très-peu revêtues, comme le prouve le résultat de cette votation : 2,714 oui, 799 non.

Le **31 mai** a été close l'exposition, ouverte à Neuchâtel le 1<sup>er</sup> mai, de la Société des amis des arts. Cette exposition n'a pas offert un intérêt moindre que ses devancières. La nombreuse phalange des peintres et artistes neuchâtelois avait continué à s'y donner un de ces rendez-vous de plus en plus appréciés et aimés de notre population. A côté des maîtres de l'art, dont les noms sont dans toutes les bouches, venaient se placer des amateurs, des artistes déjà sur le seuil de la renommée, des débutants à tous les degrés; preuve réjouissante que le feu sacré des beaux-arts, depuis longtemps entretenu dans notre pays, n'est pas près de s'éteindre. — A l'exposition des peintures et des gravures était jointe cette année une exposition de dentelles, de chanvre et de lin filé remarquable; elle était due à l'initiative de la Société industrielle et commerciale.

L'exposition de la Société des Amis des arts, close à Neuchâtel, s'est transportée à



la Chaux-de-Fonds, où elle a été visible du **10 au 30 juin**.

D'après le rapport du jury appelé à statuer sur le résultat du concours des fanfares qui a eu lieu à Berne le **21 et le 22 juin**, les points obtenus par les six sociétés classées dans la première catégorie (distinguée) se répartissent comme suit (le maximum était de 125 points, le minimum 25) :

Musique d'élite de Genève, 125 points.

Union instrumentale de Genève, 120  $\frac{1}{2}$  points.

Musique des chasseurs de Bâle, 116  $\frac{1}{2}$  points.

Musique militaire de *Neuchâtel*, 107 points.

Musique des armes réunies de *Chaux-de-Fonds*, 103 points.

Musique militaire du *Locle*, 101 points.

Les autres sociétés neuchâteloises qui ont obtenu des succès sont : Société de musique des Planchettes, 96  $\frac{1}{2}$  ; Union musicale du Locle, 86 ; la Persévérance de Chaux-de-Fonds, 75 ; musique militaire de Colombier, 58.

M. Ambroise Vielle, ancien pharmacien, est mort à la Chaux-de-Fonds le **29 juin** à l'âge de 97 ans. C'est à cet intelligent vieillard qu'est due la première idée du tracé actuel du chemin de fer du Jura-Industriel, dont une des locomotives a pris le nom : « le père Vielle. »

Les **12, 17 et 22 juillet**, des orages de pluie et de grêle ont successivement ravagé le vignoble de la Côte, surtout la partie qui s'étend entre Peseux, Corcelles et Auvornier.

Dans la nuit du **22 au 23 juillet**, entre autres, la population de ces villages a dû rester debout, occupée à préserver les demeures contre les ruisseaux fangeux qui les envahissaient. Les trombes d'eau formaient des torrents, qui ont entraîné en

plusieurs endroits les murs, les échelas, la terre végétale et mis à nu les racines des ceps. Cette partie de notre vignoble, qui offrait les apparences les plus splendides d'une récolte exceptionnelle, battue maintenant par le double fléau de la grêle et de la ravine, a subi d'immenses pertes.

Dans la nuit du **11 au 12 août** une nouvelle pluie torrentielle est venue, toujours dans les mêmes quartiers, aggraver encore le dommage.

Le **17 août** a été achevé le grand canal projeté entre Fleurier et Môtiers pour empêcher les grandes eaux de l'Areuse d'inonder les terrains de la partie supérieure du Val-de-Travers, et l'eau y a coulé pour la première fois. Le débit maximum de ce nouveau canal, qui a deux kilomètres de long, dépassera 90,000 litres à la seconde, tandis que l'ancien lit de l'Areuse, conservé comme canal d'alimentation des moulins de Môtiers, pourra débiter de son côté 30,000 litres, ce qui permet d'espérer que l'Areuse ne débordera plus à l'avenir entre Fleurier, Môtiers et Boveresse. Il reste, pour protéger la partie inférieure de la vallée, à abaisser le lit de l'Areuse du pont de Couvet au Bois de Croix.

Les derniers jours du mois d'**août** on cueillait déjà du raisin mûr au Val-de-Ruz et au Val-de-Travers. Ce signe d'une année remarquablement précoce mérite d'être mentionné.

Enfin, pour finir notre chronique comme nous l'avons commencée, par la mention d'une visite princière, nous dirons que le duc et la duchesse d'Aumale ont fait, aussi dans les derniers jours du mois d'**août**, un court séjour à l'hôtel de Chaumont.

---

Nous apprenons avec un véritable plaisir que M. le professeur Sacc a reçu dernièrement de nouvelles marques honorifiques de l'accueil fait à ses beaux travaux par des corps savants de l'étranger.



La *Société d'encouragement pour l'industrie nationale* de France l'a reçu au nombre de ses membres, et la *Société impériale et centrale d'agriculture de France* l'a nommé, à l'unanimité, membre correspondant pour la Suisse.

En outre, S. E. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'empereur et des beaux arts, vient d'annoncer à M. Sacc l'envoi d'une précieuse collection technologique des diverses matières employées dans la fabrication des porcelaines de Sèvres, à tous les degrés de leurs transformations successives, jusqu'à la confection parfaite des pièces.

Notre académie ne peut que s'honorer de semblables distinctions accordées à l'un de ses professeurs, que son patriotisme a ramené et maintiendra parmi nous.

---

Le correspondant des Etats-Unis du *Journal de Genève* donnait, au mois de juin, sur quelques-uns de nos compatriotes établis en Amérique, les intéressants détails que voici :

« M. et M<sup>me</sup> Agassiz viennent de publier le journal de leur intéressant voyage au Brésil, dont il se prépare une édition française. En peu de jours, plusieurs milliers d'exemplaires de ce livre ont été littéralement enlevés à la bourse des libraires de New-York.

« La Suisse peut être fière d'avoir donné aux Etats-Unis Agassiz, ce maître de la science, que le gouvernement français a vainement cherché à enlever à l'Amérique. En dehors du commerce et de l'industrie, votre pays a du reste généreusement doté le nôtre de nombre d'hommes d'intelligence et de savoir. Je n'en citerai aujourd'hui que quelques-uns : M. de Pourtalès, l'un des chefs du bureau d'inspection des côtes (*coast survey*), à Washington, qui sacrifie à la science la haute position qu'il pourrait occuper en Europe; le savant jurisconsulte, M. Matile, du bureau des patentes, qui oublie dans l'étude des inven-

tions nouvelles le vieil imbroglio neuchâtelois; le professeur Guyot, dont le cours de géographie est introduit dans nos écoles publiques : honneur rare, dont peu d'étrangers peuvent se flatter; le naturaliste Léo Lesquereux, qui publiait, il y a quelque quinze ans, dans la *Revue suisse*, de remarquables lettres sur l'Amérique; le ministre Henriod, de Neuchâtel, pasteur de l'Eglise évangélique française de New-York<sup>1</sup>; l'éditeur Korradi, consul suisse à Philadelphie, qui se trouve aujourd'hui à la tête d'une des maisons de librairie les plus importantes des Etats-Unis.

« Je vous ai déjà parlé de M. Hitz, votre consul général à Washington, et des sociétés suisses de bienfaisance qu'il cherche à développer et à multiplier aux Etats-Unis, non-seulement en raison de leur but charitable, mais aussi en vue des relations cordiales qu'elles sont destinées à entretenir entre les enfants d'un même pays, appelés à mettre en pratique sur la terre étrangère la vieille devise : « Un pour tous, tous pour un. »

Dans le Brésil, un autre de nos compatriotes, M. James de Pury, à Rio de Janeiro, a reçu l'ordre de la Rose, comme témoignage de la reconnaissance de l'empereur pour ses actes de bienfaisance, spécialement à l'égard de l'Asile pour les Invalides.

---

La liste des récompenses pour l'horlogerie accordées à des Neuchâtelois ensuite de l'exposition de Paris, publiée l'année dernière sur les premières données, renfermant quelques erreurs ou omissions, nous croyons devoir la rétablir ici d'après le rapport officiel.

*Médaille d'or.* M. Sylvain Mairet, au Locle.

*Médailles d'argent.* MM. H. Grandjean et C<sup>e</sup>, au Locle; J.-F.-U. Jurgensen, au Locle; Ulysse Nardin, à la Chaux-de-Fonds; Humbert-Ramus, à la Chaux-de-Fonds.

<sup>1</sup> Dès-lors M. Henriod est rentré dans sa patrie.



*Médailles de bronze.* L'école d'horlogerie, au Locle; MM. Mauler et C<sup>e</sup>, à Travers; Courvoisier frères, à Chaux-de-Fonds; Girard-Perregaux, à Chaux-de-Fonds; Emile Guinand, au Locle; François Perrenoud, au Locle; G.-F. Roskopf, à Chaux-de-Fonds; J. Devain, à Chaux-de-Fonds.

*Mentions honorables.* MM. G. Faure, J.-A. Jürgensen, et A. Huguenin et fils, au Locle; Th. Perret, Robert-Theurer et fils, Dubois-Bandelier, J.-C.-A. Bovy, à la Chaux-de-Fonds; Zélim Gostely, aux Ponts-de-Martel.

A propos du deuxième prix de gravure remporté à l'exposition de 1867 par M. Edouard Girardet, un de nos compatriotes nous a communiqué la liste des succès obtenus par cet artiste: En 1842, médaille de 3<sup>me</sup> classe pour peinture de genre. En 1847, médaille de 2<sup>e</sup> classe, pour peinture de genre. En 1859, rappel. En 1861, médaille de 1<sup>re</sup> classe pour gravure à la manière noire. En 1863, rappel. En 1866, légion d'honneur.

Entre autres beaux traits de munificence, nous devons en citer surtout deux parvenus à notre connaissance :

M. Frédéric-Armand de Perregaux, ancien conseiller d'état, a disposé de son beau domaine du Landeyeux près de Fontaines, composé d'une grande et bonne maison et de soixante poses de terre, en faveur d'un hospice à créer au Val-de-Ruz.

M<sup>me</sup> Caroline de Pury, née de Muralt, décédée à Neuchâtel le 25 janvier, a légué à divers établissements de bienfaisance, de charité ou comités pour œuvres religieuses, plus de 50,000 francs, dont 30,000 au comité du Fonds des incurables. Son mari, M. Frédéric de Pury-Muralt, qui devait avoir la jouissance de cette somme, s'en est immédiatement dessaisi pour en faire jouir plus vite les destinataires.

Nos musées ont aussi continué à s'enrichir des dons de nos compatriotes. Nous

n'en citerons que quelques-uns des plus remarquables, à cause de leur valeur exceptionnelle.

Les enfants de M. Maximilien de Meuron, en souvenir de leur père, ont donné au musée de peinture deux des principaux tableaux de ce chef vénéré de nos paysagistes neuchâtelois, *Le chêne* et *La vallée de Næfels*.

Un généreux anonyme a donné de même une des œuvres capitales de M. Léon Berthoud, le tableau intitulé *la Frohnalp*.

M. Aurèle Robert a donné un tableau représentant l'atelier de son frère Léopold, et la sœur de ces deux grands artistes, la palette et les pinceaux du peintre des *Moissonneurs* et des *Pêcheurs*. Ces objets ne pouvaient être mieux placés que dans le musée Léopold Robert.

Jusqu'à présent les chercheurs d'antiquités lacustres ont plutôt travaillé à former des collections particulières qu'à enrichir notre musée, et les visiteurs des galeries du gymnase ont pu être surpris de trouver des vitrines si maigres, au bord d'un lac qui a livré tant de trésors. Cette lacune vient d'être comblée récemment, du moins pour l'âge de la pierre, grâce à la libéralité de M. Alphonse de Coulon, vice-président de la Société cantonale d'histoire. Il a fait hommage au musée d'une collection d'objets en os, en bois de cerf et en silex, qu'il a recueillis à Concise. Ces objets, ainsi qu'une grande quantité d'ossements et de mâchoires de divers animaux, sont préparés avec de telles précautions et disposés avec tant d'art, que les connaisseurs leur attribuent une valeur considérable.

La famille de feu M. Alfred de Rougemont a fait don à la bibliothèque des magnifiques publications de *Gould*, sur les oiseaux en général et sur les mammifères d'Australie. Nos lecteurs se souviennent sans doute que la bibliothèque doit à la famille de Rougemont plusieurs de ses livres les plus précieux.



M<sup>me</sup> veuve Gaullieur a fait don de plusieurs manuscrits de M<sup>me</sup> de Charrière.

Liste d'ouvrages ou de brochures publiés par des Neuchâtelois, pendant l'époque correspondante à celle de la chronique<sup>1</sup> :

*Les miracles de Jésus-Christ*, conférence par Fr. Godet.

*Le vrai Dieu, sa science, sa charité et sa puissance infinies*, discours par Fréd. de Rougemont. Ce discours a été traduit en allemand.

*Le tabernacle d'Israël*, par P. Matthieu, pasteur.

*Aumône et mendicité*, un mot en faveur des associations pour combattre la mendicité, par Fréd. de Perregaux.

*Extinction du paupérisme*, par A. Hugentobler.

*Dialogue des morts* entre Proudhon et Colins, par le même.

*Catéchisme de morale universelle*, par le même.

*La question des incurables dans le canton de Neuchâtel*, par le D<sup>r</sup> Chatelain.

*Instruction sur les mesures à prendre avant et pendant le choléra*, par le D<sup>r</sup> L. Guillaume.

*Rapport sur les mesures sanitaires prises à Zurich pendant l'épidémie du choléra*, par le même.

*Essai sur l'histoire du café*, par Henri Welter.

*Animaux et plantes à importer ou à domestiquer dans l'Europe moyenne*, par le D<sup>r</sup> Sacc.

*Les papillons du Jura*, par M<sup>me</sup> Favre-Guillarmod.

*Un voyage aux Etats-Unis d'Amérique, il y a quarante ans*, par Ph. Suchard père.

<sup>1</sup> Cette liste, produit du dépeuillement des journaux d'une année est sans doute bien incomplète. En outre, elle ne comprend pas les brochures politiques ou administratives, non plus que les petits traités destinés aux enfants.

*Une campagne artistique dans le Jura; les Loclois à Pontarlier*, par J.-F. Jurgensen.

*Sous les sapins*, nouvelles et croquis neuchâtelois, par Azeline. (Albert Bovet).

*Les sorcières neuchâteloises*, par Fr. Chabloz.

*La vie de saint Guillaume*, par l'abbé Jeunet.

*Marie-Antoinette, reine de France*, par Jämes de Chambrier. 2 vol. 8<sup>o</sup>. Cet ouvrage a valu à son auteur l'ordre de François-Joseph d'Autriche.

*Etudes critiques et exégétiques sur les Perses d'Eschyle*, par Ch. Prince, D<sup>r</sup> et prof.

*La fille de Sion ou le rétablissement d'Israël*, poème en sept chants avec annotations et études bibliques, par Ab.-Fr. Pétavel.

*Brins de mousse*, poésies par Gustave Borel.

Le grand ouvrage suédois de Nilsson sur *les premiers habitants de la Scandinavie* a été traduit en français par notre compatriote, M. J.-K. Kramer, licencié de l'ancienne académie de Neuchâtel.

### Quelques détails de statistique.

Il résulte du recensement opéré au 31 décembre 1867, que la population de notre canton s'élevait à cette époque à 90,607 âmes. Au 31 décembre 1866, elle s'élevait à 91,064. Il y a donc eu diminution de 457 âmes. Cette diminution porte sur les districts de :

Val-de-Travers . . . . .	276
Val-de-Ruz . . . . .	190
Neuchâtel . . . . .	61
Boudry . . . . .	2
	<hr/>
	529

Il y a eu augmentation dans les districts de :

Chaux-de-Fonds . . . . .	56
Locle . . . . .	16
	<hr/>
	72



La population du district du Val-de-Ruz  
 était au 31 décembre 1867 de 8,370  
 Celle du district de Boudry, 11,488  
                   du Val-de-Travers, 14,993  
                   du Locle, 16,614  
                   de Neuchâtel, 17,481  
                   de la Ch.-de-Fonds, 21,661

La population neuchâteloise a augmenté  
 de 106 âmes. Elle est de 46,852.

La population non neuchâteloise a di-  
 minué de 563 âmes. Elle est de 43,755.

Les Suisses d'autres cantons sont au  
 nombre de 35,609. Ils ont diminué de 309.

Les étrangers sont au nombre de 8,146.  
 Ils ont diminué de 254.

Il y a eu pendant l'année 1867 : naissan-  
 ces, y compris 175 enfants morts-nés, aussi  
 compris dans les décès, 3,239. Décès, 2,258.  
 Dans le nombre des décès sont 41 suicides  
 (en 1866, 28), 38 hommes, 3 femmes. Dans  
 le nombre des naissances, 142 sont illégi-  
 times (en 1866, 156), savoir : Boudry 10,  
 Locle 14, Val-de-Ruz 16, Val-de-Travers  
 20, Neuchâtel 28, Chaux-de-Fonds 54.  
 (Nous regrettons que les rapports officiels  
 aient cessé d'indiquer combien de ces il-  
 légitimes proviennent de mères neuchâte-  
 loises. En 1866, 48 étaient Neuchâteloises  
 et 108 étrangères au canton).

Le nombre et le chiffre des fallites ont  
 un peu diminué sur ceux de l'année pré-  
 cédente. Le nombre des faillites et liqui-  
 dations a été de 108, représentant un pas-  
 sif total de 1,764,987 contre un actif nomi-  
 nal de 990,747, et les districts se rangent  
 dans l'ordre suivant : Chaux-de-Fonds  
 (passif, fr. 656,509), Val-de-Travers, Lo-  
 cle, Neuchâtel, Val-de-Ruz et Boudry (pas-  
 sif fr. 60,131).

52 crimes et 6 délits ont été traduits de-  
 vant le jury. 77 prévenus, savoir : 22 Neu-  
 châtelois et 55 étrangers au canton (30  
 Bernois, 5 Vaudois, 4 Soleurois, 4 Fran-  
 çais, 2 Argoviens, 2 Fribourgeois, 2 Ba-  
 dois, 1 Genevois, 1 Schwitzois, 1 Tessinois,  
 1 Italien, 1 Wurtembergeois, 1 Prussien).

Au 31 décembre 1866, il y avait dans  
 le canton 876 débits publics de vins et li-  
 queurs. Pendant l'année 1867, leur nom-

bre a augmenté de 6, et ils étaient, le 31  
 décembre 1867, au nombre de 882, se ré-  
 partissant comme suit :

151	dans le distr. du Locle,	soit 1 p <sup>r</sup> 110 habit.
160	» de Neuchâtel.	1 109 »
139	» du Val-de-Travers,	1 108 »
202	» de la Chaux-de-F.,	1 104 »
91	» du Val-de-Ruz,	1 92 »
130	» de Boudry,	1 84 »

**P. S.** Nous devons encore corriger une  
 erreur contenue dans le *Messenger* de l'année  
 passée, page 35, à la liste des récompenses  
 obtenues à l'Exposition universelle de Pa-  
 ris. Voici comment doit être rédigé un  
 article de cette liste : *Une mention honora-  
 ble a été accordée à M. Charles Grandjean-  
 Perrenoud, graveur au Locle.*

Le 23 août 1867, le conseil général de  
 la municipalité de Neuchâtel, quoique ap-  
 partenant alors en majorité à l'opinion ra-  
 dicale, avait décidé de placer dans son  
 écusson les chevrons neuchâtelois, voulant  
 ainsi, dans une noble pensée de concilia-  
 tion et de patriotisme, renouer le fil de  
 nos destinées actuelles à celui de tout no-  
 tre passé. Cette décision avait été accueil-  
 lie avec joie par les Neuchâtelois de tous  
 les partis, qui ne veulent pas répudier sept  
 siècles de leur histoire. Elle inspira à l'un  
 de nos étudiants la poésie suivante, que  
 plusieurs de nos lecteurs connaissent déjà  
 peut-être, mais que tous reliront avec le  
 même plaisir que celui que nous éprouvons  
 à l'insérer dans les colonnes du *Messenger*.

On a pu voir dans la chronique, à la  
 date du 20 septembre, quel a été le sort de  
 cette décision de la municipalité.

### Notre vieux drapeau.

Il pend obscurément aux parois d'un musée ;  
 La poussière et l'oubli sur son étoffe usée  
 Aux outrages du fer unissent leurs affronts ;  
 Et nous, venus d'hier, nous avons peine à croire  
 Qu'il a conduit des preux, et qu'en ses jours de gloire  
 Il enflammait les cœurs et planait sur les fronts.

Ah ! pourquoi, citoyens, dans un repos stérile,  
 Ce glorieux drapeau, comme un glaive inutile,  
 Ce drapeau des aïeux est-il enseveli ?  
 Soyez grands, reprenez ce signe séculaire,  
 Et s'il faut que ses plis soient couverts de poussière,  
 Qu'on le jette à la gloire et non pas à l'oubli.



De ce pieux désir peut-on me faire un crime ?  
Ah ! s'il ne nous parlait que du dernier régime,  
Je laisserais le temps lui passer sur le corps ;  
Ce que Dieu nous a pris, voudrais-je le reprendre ?  
La terre est à la terre et la cendre à la cendre ;  
Ce n'est pas aux vivants à déterrer les morts.

Mais oubliez-vous donc que ces lambeaux antiques  
Ont déployé leurs plis dans des mains héroïques ?  
Que sert de prolonger vos injustes mépris ?  
Jamais les trois chevrons n'ont guidé des esclaves ;  
Ce n'est pas un parti, c'est le sang de nos braves,  
Qui vous crie aujourd'hui : Qu'on les rende à nos fils !

Faut-il de leur drapeau vous raconter l'histoire,  
En déchiffrant ici ses titres à la gloire,  
Dire aux enfants de ceux qu'il couvrait autrefois,  
Qu'en d'illustres combats, vieil allié des Suisses,  
Il fonda notre honneur, et que ces cicatrices  
Sauraient avec orgueil raconter nos exploits.

Oui, tu dois être fier de tes saintes ruines ;  
On t'a porté cent fois au feu des coulevrines,  
Ton ombre a protégé les tentes du bivac,  
Et ta hampe de fer frémissait comme un thyrses  
Quand le Neuchâtelois, sur les bords de la Birse,  
« Baillait son âme à Dieu, son corps à l'Armagnac ».

Ô monts de Saint-Sulpice, ô plaines de Corcelles,  
Grandson, crénaux noircis, vénérables tourelles,  
Collines de Dornach, rivages de Morat,  
Souvenez-vous des jours où, sous cette bannière,  
L'ardent patriotisme et la valeur guerrière  
Passaient du cœur des chefs dans les bras du soldat !

Pourtant, si quelque jour tu revois la lumière,  
Je te veux pour la paix, et non plus pour la guerre ;  
Puissent les champs de mort ne plus t'ensanglanter,  
Et que le Dieu d'amour hâte l'heure féconde  
Où se taira partout, sur la face du monde,  
Le pas du conquérant qui vient pour dévaster.

Mais tu viendras, paré de guirlandes choisies.  
Si tes plis sont usés et tes couleurs ternies,  
L'air de la liberté saura te rajeunir ;  
Nous voudrions te montrer à nos plus belles fêtes,  
Et quand on te verra déployé sur nos têtes,  
Le passé tout entier saluera l'avenir.

Et puisse devant lui, vieille et chère patrie,  
S'élever fièrement ta tête rajeunie ;  
Qu'il protège à toujours de vrais républicains,  
Qu'il voile le tombeau d'une haine effacée,  
Et dans le même élan et la même pensée  
Unisse pour jamais et nos cœurs et nos mains.

---

## NÉCROLOGIE.

---

### MAXIMILIEN de MEURON.

Le *Messenger* n'a, cette année, qu'une nécrologie à insérer dans ses colonnes, mais celle d'un des hommes les plus éminents par le talent et par le caractère que possédât notre petit pays. C'est en citant quelques passages d'un article fort intéressant qu'a publié un journal de notre ville<sup>1</sup>, et en consultant nos souvenirs, que nous voulons rappeler l'excellent citoyen que nous avons perdu.

M. de Meuron était né à Corcelles, au pays de Vaud, le 7 septembre 1785. C'est là qu'il vécut jusqu'à l'âge de onze à douze ans, et il est à supposer que cette enfance passée en pleine communion avec une belle nature, ne fut pas sans influence sur la direction que prit plus tard son talent. De bonne heure ce talent s'éveilla ; tout en suivant les classes du collège de Neuchâtel, M. de Meuron dessinait beaucoup, peignait à l'aquarelle, et, presque enfant encore, voyait souvent un peintre spirituel, Reinhardt de Lucerne, qui séjournait alors à Neuchâtel où il a laissé bien des portraits remarquables par la verve de l'exécution, la ressemblance et la vie. Le voisinage de Reinhardt ne détermina pourtant pas la vocation artistique de M. de Meuron. C'est à Berlin, où il était allé, à l'âge de dix-huit ans (peu de temps après la mort de son père), continuer ses études, et où il retourna plus tard, en 1806, que le goût de la peinture devint chez lui tout à fait prédominant. Il s'était voué à la diplomatie, il travaillait dans les bureaux du ministre des affaires étrangères, vivait beaucoup dans le monde où son amabilité naturelle et l'agrément de sa personne le faisaient rechercher avec empressement, mais il était plus occupé encore de peinture, et ses études avec un peintre italien, l'un des frères Genelli,

<sup>1</sup> *Union libérale* du 3 mars 1868.



faisaient tort sans doute à des travaux de chancellerie pour lesquels son caractère était d'ailleurs peu fait. Il renonça bientôt à tout avenir diplomatique, revint en Suisse, et la peinture, pour un temps, le posséda tout entier. Ce fut dans ces années, et en étudiant la nature parmi les grands bois qui avoisinaient le manoir paternel, que M. de Meuron fit ses premiers tableaux, d'une largeur de dessin, d'une élégance et en même temps d'une naïveté où apparaît déjà tout entière la vraie nature de son talent. »

« Vers 1808, M. de Meuron fit avec Lory une excursion au lac Majeur. Un peu plus tard il est à Paris, et il étudie avec délices, dans les galeries du Louvre, quelques-uns des innombrables chefs-d'œuvre de ce musée, alors le plus riche du monde. »

Le premier séjour de M. de Meuron à Rome eut lieu de 1810 à juin 1815. Les événements politiques de cette dernière époque lui firent regarder comme un devoir de quitter l'Italie pour servir une patrie que l'amour de l'art ne lui avait point fait oublier. Nous aimons à reproduire quelques lignes d'une lettre qu'il écrivait de Rome à un de ses amis le 15 mai 1815, Nous y trouvons déjà la vivacité de sentimens et le dévouement dont ce cœur généreux a donné tant de preuves dans tout le cours de sa vie. « Mon frère me dit que » tu es attendu à Neuchâtel et que tu es » dans l'intention d'y prendre parti dans » les rangs de ceux que le pays donne » pour la défense de la Confédération. Si » tu as quelque plaisir à m'y voir à tes côtés, comme je n'en doute pas, je t'apprends, mon cher, que j'espère m'y trouver sous peu. Je charge mon frère » de m'inscrire parmi les postulants, et, » dans trois semaines, je commencerai » l'étude de cette nouvelle carrière, où » l'amour de la patrie et du devoir m'entraînent en m'arrachant d'ici; mes occupations m'y deviennent chaque jour plus » indifférentes depuis que l'orage gronde » sur notre patrie. J'éprouve un plaisir » bien vif à l'idée que nos intérêts sont » liés à ceux du reste de la Suisse, et que,

» par la bienveillance du roi de Prusse, » nous avons aussi une patrie, pour le salut de laquelle on peut se dévouer avec » amour. J'espère que la Providence ne » nous aura pas accordé cette faveur pour » la perdre; au risque d'éprouver quelques malheurs, fruits nécessaires des calamités qui se préparent; mais n'anticipons pas sur les événements. »

On sait, en effet, que ces calamités redoutées furent épargnées à notre patrie, mais une autre lettre de M. de Meuron nous apprend qu'il fut, tôt après son arrivée au pays, nommé capitaine dans le bataillon du colonel de May et qu'il prit part à la courte campagne que la Suisse crut devoir entreprendre à cette époque. Il témoigne de la satisfaction, mais encore plus d'étonnement, d'un avancement si rapide.

La crise politique ayant été très-courte, et une paix durable paraissant devoir en sortir, M. de Meuron retourna à Rome, et y séjourna encore six mois, pendant lesquels il reprit ses travaux avec un nouveau plaisir. Ce fut alors qu'il fit les deux tableaux: *Vue de Rome ancienne* et *Vue de Rome moderne* qu'il donna l'année suivante à la ville de Neuchâtel, avec le désir, déjà exprimé à cette époque, qu'ils devinssent le commencement d'un musée de peinture dont il désirait que pût être dotée sa ville natale. C'est ce qu'il a eu, en effet, la satisfaction de voir encore.

La campagne de Rome avec son abondante lumière, ses ruines pittoresques, les teintes admirables et les belles lignes des montagnes qui l'entourent de trois côtés, avait produit sur M. de Meuron une impression qui était encore bien vive aux derniers jours de sa vie. Il y a quelques années, nous revenions d'Italie et nous entretenions avec lui de Rome et de ses montagnes, quand un ami passionné des Alpes, qui était présent, s'approcha de nous en disant: « Bah! bah! avouez que les Alpes sont encore plus belles! » Alors la figure de M. de Meuron s'illumina comme d'une sainte indignation, et, saisissant par le bras l'interrupteur, il lui dit:



« Ne parlez pas ainsi de montagnes que vous ne connaissez pas, ce sont les plus belles du monde! » Et comme nous lui exprimions notre étonnement de ce qu'il avait quitté si vite ce pays cher aux artistes, il nous répondit avec son sourire aimable et gracieux : « Ah! c'est qu'il y avait à Neuchâtel une demoiselle Meuron, sans cela, j'y serais peut-être encore. » En effet, il était revenu à Rome fiancé avec Mlle Caroline de Meuron qu'il épousa l'année suivante.

Nous eûmes aussi l'occasion de voir avec quelle fidélité il avait conservé le souvenir de la nature romaine, et le plaisir de lui raconter un petit incident de voyage. Quelques jours après notre arrivée à Rome, nous avions gravi une des hautes collines qui entourent la ville, vers le nord, quand, promenant nos regards sur ce majestueux amphithéâtre de montagnes, l'une d'entre elles attira particulièrement notre attention et réveilla comme un souvenir en nous. Nous cherchions quel pouvait être ce souvenir, quand nous nous écriâmes tout à coup : « Mais c'est le Soracte! » et le beau tableau de M. de Meuron : *L'orage sur le Soracte*, que nous n'avions vu qu'une fois, reparut devant nos yeux. Il rapporta les études pour ce tableau d'un voyage qu'il fit en 1833 jusqu'aux limites septentrionales de la campagne romaine, mais sans aller jusqu'à Rome.

Mais ces souvenirs de Rome, si fidèles et si chers, n'empêchèrent pas l'artiste de comprendre et d'aimer les montagnes de sa patrie. On sait comment il réussit à reproduire les sites de nos Alpes, et que Töpffer lui-même l'a nommé « le père de la peinture alpestre <sup>1</sup>. » C'est après lui que les Calame, les Diday et tant d'autres, ont illustré le paysage suisse, et il a eu la douce joie de voir un de ses fils, dont il avait en quelque sorte inspiré la vocation, obtenir dans cette voie de beaux et légitimes succès.

<sup>1</sup> En 1822 M. de Meuron obtint la première médaille d'or à l'exposition de Paris pour plusieurs tableaux alpestres qu'il y avait envoyés.

Non seulement M. de Meuron cultiva la peinture avec une supériorité reconnue, mais il aida et dirigea les jeunes artistes neuchâtelois chez lesquels il reconnaissait des talents réels. Il eut une heureuse influence sur la carrière de Léopold Robert, et plusieurs des peintres qui maintenant honorent notre patrie, ont trouvé auprès de lui ce qu'ils eussent pu attendre du père le plus éclairé et le plus affectueux. Il suffit de rappeler les noms de Karl et Edouard Girardet, de Léon Berthoud, de Zelger et d'autres encore.

En 1832, à la suite de travaux trop assidus pour reproduire sur la toile une page d'histoire neuchâteloise contemporaine, M. de Meuron fut assez gravement malade, et laissa momentanément son pinceau. Cette œuvre, plus encore de patriotisme que d'art, et dans un genre qui, il le disait lui-même, n'était point le sien, est demeurée inachevée. Espérons qu'elle sera un jour terminée, et prendra place, dans notre musée de peinture, à côté des *tableaux de Rome*, du *lac de Wallenstadt*, et des deux remarquables toiles dont les enfants de M. de Meuron viennent d'enrichir ses collections.

Déjà membre du conseil de ville depuis une douzaine d'années, ce fut à l'époque où nous sommes parvenus, après son dernier voyage en Italie, que M. de Meuron accepta des fonctions dans la magistrature de la ville de Neuchâtel, fonctions dans lesquelles il apporta la conscience, le zèle et la bienveillance qui le distinguaient si particulièrement. Il fut plusieurs fois revêtu de la charge de Maître-bourgeois, jusqu'à la révolution de 1848 qui le fit rentrer dans la vie privée.

En 1852, il succéda au regrettable fondateur de Préfargier, comme président de la commission qui administre ce magnifique établissement, et tous ceux qui l'ont vu dans l'accomplissement de cette tâche, collègues, employés et malades, ont pu apprécier combien il était digne de remplacer celui dont la mort prématurée semblait devoir être pour son œuvre une véritable catastrophe. Nulle part, peut-être,



les grâces affectueuses et la profonde sensibilité de ce cœur d'élite n'ont brillé davantage que dans cette Maison qu'il regardait comme la sienne, et pour laquelle il ne redoutait aucune peine ni aucun sacrifice. Le souvenir de son exquise modestie nous empêche seul d'insister sur ce qu'il a été dans cette œuvre dont il avait réellement accepté l'héritage. C'est sans doute en pensant à la vive affection que M. de Meuron portait à Préfargier, que ses enfants ont aussi fait don à cet établissement de deux beaux tableaux de leur père, qui, avec le portrait du fondateur, peint par l'un d'eux, ornent maintenant le salon de la direction.

Si, pendant les quinze ou vingt dernières années de sa vie, M. de Meuron avait dû abandonner entièrement la peinture, son intérêt pour l'art et les artistes se manifesta encore par le zèle qu'il mit à la fondation de la *Société des arts*, dont chacun a pu apprécier l'utile influence, et, plus tard, de la *Société Léopold Robert*, qui a élevé l'élégant édifice où ont lieu les expositions de peinture. Nous avons vu qu'il avait été le vrai fondateur du musée de peinture, musée qui renferme déjà assez de chefs-d'œuvre pour être admiré par les étrangers qui visitent notre ville.

C'est le 27 février 1868, dans sa 83<sup>e</sup> année, que mourut M. de Meuron, et, dans le nombreux cortège qui l'a accompagné au champ du repos, on n'entendait qu'une seule voix de regret, d'estime et d'affection. En terminant cette notice que nous aurions voulu pouvoir prolonger, nous laissons l'auteur de l'article déjà cité plus haut exprimer encore quelques jugements sur les qualités qui distinguèrent son talent et son caractère.

« Il avait, il faut bien le reconnaître, les privilèges et les dons exceptionnels qui seuls pouvaient le faire réussir dans tout ce qu'il a entrepris chez nous pour les arts. Il avait la considération personnelle; une bienveillance pleine de grâce; la véritable politesse, celle qu'inspire la délicatesse du cœur et de l'esprit. Surtout il avait ce qui ne se donne pas, la flamme inté-

rieure, une faculté d'enthousiasme sincère, le sentiment pur et désintéressé du beau. Ces qualités précieuses l'ont servi dans ses relations avec tous, mais particulièrement avec les artistes, et celles-ci ne sont pas toujours faciles. Qu'il s'agît d'une œuvre ou d'un homme, c'étaient d'abord les côtés favorables qui le frappaient; plus tard, la justesse de son esprit et la pureté naturelle de son goût le faisaient revenir parfois sur les impressions d'abord trop favorables. Il avait alors des jugements vifs et piquants, mais sans amertume, une malice aimable, mais sans sécheresse ni hauteur. Sa bienveillance n'avait rien de banal, sa grâce rien d'affecté. Elles étaient comme le reflet du foyer de l'âme. Dans les hommes, il s'attachait à ne pas voir des rivaux; dans les arts, il poursuivait l'idéal, et, selon la mesure de ses forces, il a cherché constamment à diriger de ce côté ses propres efforts, et ceux qu'il provoquait autour de lui; dans la nature qu'il a tant aimée, et qu'à certaines heures il ne pouvait contempler sans une émotion qui donnait à son regard et à son sourire une singulière beauté, c'est Dieu lui-même qu'il cherchait. Espérons que la douce chaleur de ce foyer qui vient de s'éteindre, se fera longtemps encore sentir parmi nous. »

---

## CORTAILLOD

(Avec une planche.)

On n'est pas d'accord sur l'étymologie du nom de Cortailod. Quelques-uns veulent que ce nom lui vienne de sa position au milieu des jardins (Curtail). On ne s'entend pas davantage sur l'époque de sa fondation. Comme de la plupart de nos villages, l'origine propre de cette localité se trouve comme enveloppée de mystérieuses ténèbres. Matthey-Doret, dans l'excellente description qu'il a donnée de la mairie de Cortailod en 1711, prétend que son territoire faisait « autrefois partie de la châteltenie de Boudry et ap-



» appartenait à divers propriétaires qui y  
» avaient des granges pour y serrer leurs  
» récoltes; que dans la suite ils vinrent  
» s'y fixer pour cultiver plus commodé-  
» ment leurs possessions; que quelques  
» familles de Bevaix se joignirent aussi  
» à cette petite colonie, et qu'ainsi se  
» forma un village qui, dans la suite, fut  
» érigé en commune.» Mais des décou-  
vertes successives faites depuis vingt ans  
sont venues jeter un jour nouveau sur  
l'existence de cette localité; ces décou-  
vertes, et l'observation suivie faite par  
nos archéologues, nous obligent de con-  
clure que Cortaillod, de même que tous  
les villages des bords du lac, est de la  
plus haute antiquité. En effet, à la plu-  
part des villages riverains correspondent  
des établissements lacustres, et les débris  
intéressants recueillis par M. Otz, sont  
là pour nous faire voir que bien avant  
les temps historiques, l'homme était venu  
s'établir dans cette partie du pays, d'a-  
bord sur des pilotis enfoncés dans les  
eaux, puis sur la terre ferme.

On ne trouve point à Cortaillod de  
vestiges de constructions qui puissent le  
rattacher à l'époque romaine. Cepen-  
dant, connaissant l'histoire du pays en-  
vironnant, nous oserions avancer que ce  
village n'a pas été ignoré des Romains,  
car nous savons que Colombier, Serriè-  
res, etc., peu distants de Cortaillod, étaient  
occupés par eux. Les Romains, naturel-  
lement passionnés pour les lieux situés  
dans de belles positions, n'auraient point  
laissé inaperçu un emplacement si favo-  
risé, et l'on peut présumer que les bords  
du lac y étaient couverts d'opulentes vil-  
las. Du reste, la voie romaine de la Vy  
d'Etraz n'était qu'à peu de distance, la  
cité de Noidenolex qu'à deux lieues de  
Cortaillod, et un tel voisinage ne peut  
que nous confirmer dans notre supposi-  
tion.

Sur le sommet de la Rondenièrre, ma-  
melon formé d'une masse de terre glaise  
jaune, qui s'arrondit à l'est du village,  
M. Otz a trouvé des tombes murées ren-  
fermant des squelettes, des lames de sa-

bre, des boucles de ceinturons et autres  
objets qui permettent d'attribuer à ce  
champ de repos une origine helvète-bur-  
gonde. Sur une éminence voisine, encore  
plus rapprochée du village, doit avoir  
existé un de ces lieux de refuge connus  
souvent sous le nom de *Châtelards* et  
dans lesquels les peuplades de la campa-  
gne venaient se réfugier en temps de  
guerre ou d'invasion. Ce quartier de vi-  
gnes s'appelle *Chôtelet*, et si l'on en croit  
M. de Mandrot, sagace archéologue, les  
endroits qui portent des noms semblables  
comme Châtillon, Châtelard, Châtelet,  
etc., sont ordinairement des postes de  
ce genre. Ce nom seul serait déjà un in-  
dice suffisant, si l'on ne se souvenait pas  
d'y avoir découvert des restes de murs  
que les propriétaires de cette localité ont  
employés pour faire les clôtures de leurs  
vignes.

Les documents de nos archives et nos  
annales ne nous apprennent rien sur les  
destinées de Cortaillod jusqu'au 13<sup>e</sup> siè-  
cle. La première mention qui soit faite  
de ce village se rencontre dans un pas-  
sage de Boyve où, en parlant d'une dif-  
ficulté terminée en 1260, par Willermus,  
co-seigneur d'Estavayer, entre Sibylle  
dame d'Estavayer, le prieur de Bevaix et  
autres, il nous dit que le baron de Ro-  
chefort avait des terres rièrre Boudry, Be-  
vaix et *Cortaillod* qui causaient le diffé-  
rend qu'il y avait entre eux. Ce passage  
et plusieurs autres du même annaliste,  
nous font voir que dans les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siè-  
cles, trois ou quatre seigneurs se parta-  
geaient la possession de Cortaillod et de  
son territoire, et cela ensuite du partage  
que Berthold de Neuchâtel avait fait de  
son apanage entre ses quatre fils en 1225.  
Ainsi, quand il s'agit de la vente que  
Pierre de Vaumarcus fit de sa seigneurie  
à Rodolphe, en 1308, Boyve nous dit  
qu'il resta à Pierre plusieurs autres ren-  
tes et terres de fief que ses descendants  
ont possédées en divers lieux, entre au-  
tres à Concise, à *Cortaillod*, etc., lesquel-  
les terres il tenait en fief lige du comte  
Rodolphe.



Mais les possessions de ces deux seigneuries vassales de Rochefort et Vau-marcus étaient peu considérables à Cortaillod. Ce qui nous prouve qu'elles se réduisaient à très-peu de chose, c'est l'acte d'hommage rendu, en 1310, à Louis de Savoie, par le seigneur d'Estavayer, en la maison duquel s'était transportée la seigneurie de Gorgier. Pierre y déclare entre autres choses « avoir repris en fief » et hommage-lige la *ville* et les hommes » de *Cortaillod* (au nombre de 43) de » même que toute juridiction, toutes seigneuries et toutes autres choses que le » dit Pierre d'Estavayer, a et doit avoir » en la *ville de Cortaillod* et en tout le territoire et finage d'icelle ville, *sauf et réservé ce qu'a et doit avoir en ce dit lieu monsieur Rodolphe, comte et seigneur de Neuchâtel.* » — Cet acte nous montre que Cortaillod était alors le village le plus peuplé de la seigneurie de Gorgier, il comptait 43 feux. Si l'on prenait la moyenne usuelle de cinq têtes par famille ou par feu, cela donnerait 215 habitants. Mais au moyen-âge, nous dit M. de Mandrot dans sa notice sur la Paroisse, « les familles ne se séparaient pas comme » maintenant; les fils mariés ne quittaient pas la maison paternelle, et les » frères vivaient, après la mort du père, » sous le même toit, sans partager l'héritage qui était cultivé en commun. Il est » vrai, ajoute le même auteur, qu'il résultait des avantages matériels de ce » mode de vivre; dans ces temps-là, presque tous les services, même le service » militaire, presque toutes les redevances » étant dues par les feux, l'intérêt des » habitants était de ne point multiplier » ces feux, et on demeurait donc ensemble autant que faire se pouvait. » Il n'y aurait donc pas d'exagération en adoptant pour la population de Cortaillod un chiffre double du précédent, c'est-à-dire 430; maintenant la population de ce même village est de près de 1,200 habitants, dont 570 Neuchâtelois (parmi lesquels 315 communiens). En comparant ce chiffre avec le précédent, on peut ad-

mettre que la population indigène n'a pas augmenté beaucoup.

Quatre ans plus tard (1344), Louis de Savoie, seigneur de Vaud, ayant cédé le fief de Gorgier à Louis de Neuchâtel, toute la partie occidentale du pays se trouva réunie sous la domination des comtes de Neuchâtel.— Disons que ceux-ci surent toujours apprécier la valeur et la loyauté des habitants de Cortaillod et leur accordèrent de nombreuses franchises dont ils se montrèrent constamment dignes.

L'espace réservé à cette notice ne nous permettant pas de retracer bien en détail toute l'histoire de Cortaillod, nous nous bornerons à résumer les principaux actes qui y sont relatifs.

Le plus ancien titre qui se trouve dans les archives de Cortaillod est un acte du 4 avril 1379, par lequel la comtesse Isabelle relève les bourgeois de Boudry domiciliés hors de ce lieu, et entre autres ceux de Cortaillod, de l'obligation de *gayer* le château de Boudry, c'est-à-dire d'y faire la garde, si ce n'est dans les temps de guerres et de troubles. — Dans un acte du 22 octobre de la même année, la dite comtesse déclare que feu son père ayant accensé à Rollet Gaillard un pré qui était *des paquiers des communailles de Cortaillod*, elle laissait perpétuellement aux habitants de Cortaillod le dit pré, pour en user comme des autres pâquiers *sans nulle cens payer*. C'est dans la partie de cette prairie appelée la *Gouille* que depuis un temps immémorial les *toqueurs* du vignoble viennent en foule *piquer* les œufs le jour de Pâques. C'est là aussi que les jeunes gens de la localité ont leurs exercices de gymnastique, et que les amateurs du tir viennent mesurer leur adresse les quatre premiers samedis du mois de mai.

On sait que, dans chaque village de quelque importance, des compagnies de mousquetaires s'organisèrent après les guerres de Bourgogne. Un acte d'échange du 17<sup>e</sup> siècle nous fait voir « que la commune de Cortaillod avait *par cy-devant*



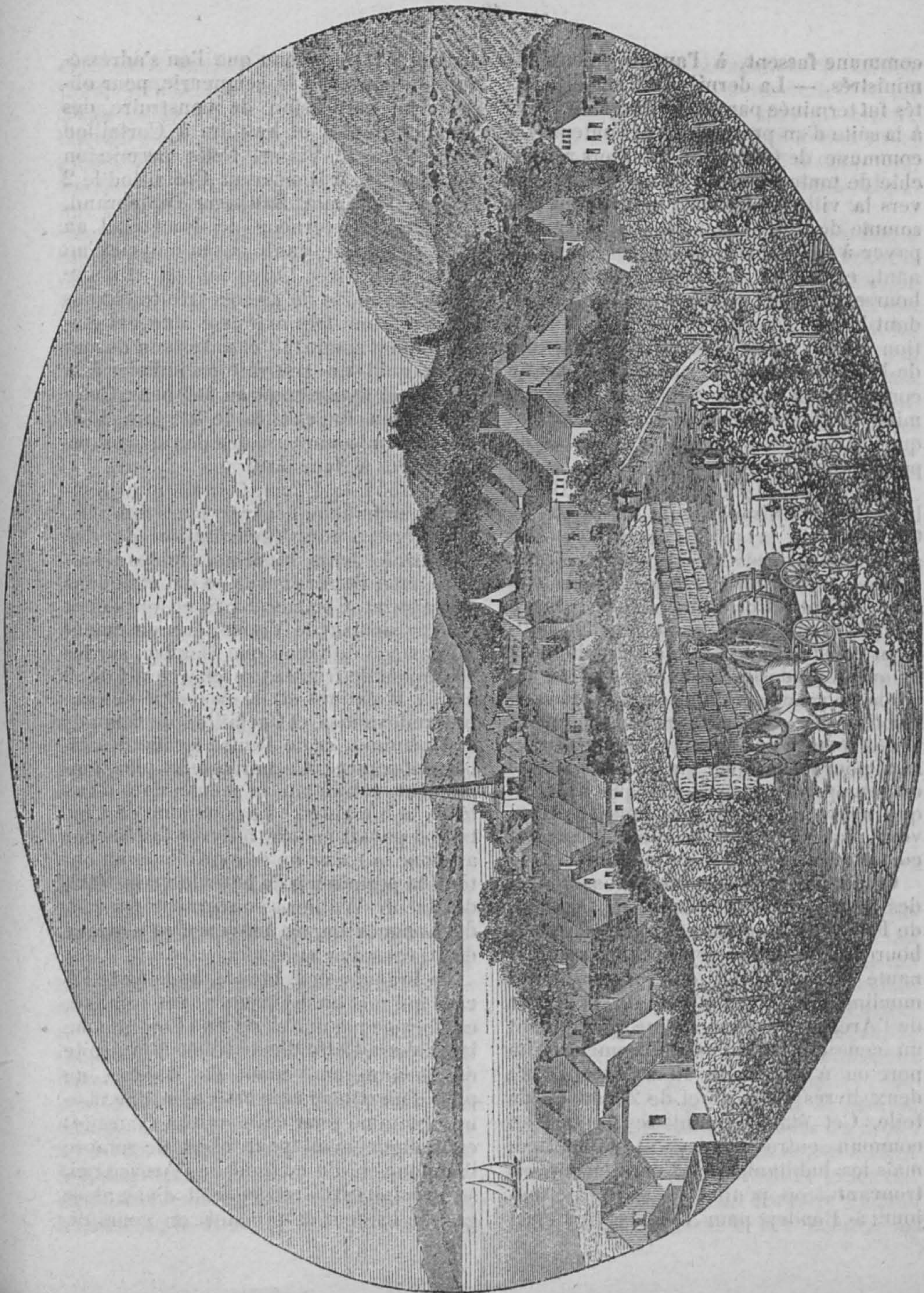
» de grâce spéciale, accordé à la noble  
» compagnie des musquetaires du dit  
» lieu, une certaine place et pasquier  
» existantz dans les prelz des Tailles, le  
» lieu dit à Somon avec les arbres sus-  
» assis, contenant environ deux poses et  
» demy ou ce qui y est pour la réduire  
» en partie à nature de vigne afin que de  
» la moiteresse en provenant, elle fust  
» appliquée au profit de la dite compa-  
» gnie, *affin de les exercer et façonner à*  
» *porter les armes par le moyen de l'atti-*  
» *rage que la dite compagnie fait annuel-*  
» *lement.* » Il est dit plus loin que « la  
» dite commune étant portée de bonne vo-  
» lonté en faveur de la dite compagnie, con-  
» sidérant que le nombre des tireurs s'aug-  
» mente annuellement, et pour tant mieux  
» accourager la jeunesse à s'exercer aux  
» armes pour le service de Son Altesse sé-  
» rénissime a encore relasché à la dite  
» compagnie des musquetaires le reste  
» de la dite prise sous le Carat devers la  
» bise, contenant deux hommes demi  
» quart. »

Les actes du 15<sup>e</sup> siècle n'offrent rien de bien intéressant; ils ont tous trait à des difficultés avec les communes de Bevaix, Boudry et Auvernier au sujet de la délimitation de leurs possessions. En 1400, Conrad de Fribourg voulant terminer un différend qui s'était élevé entre les habitants de Cortaillod et ceux d'Auvernier au sujet de la vaine pâture et des pâquiers situés près de l'Areuse, députa messires Vaulthier de Colombier, chevalier, Jaques Leschot, chanoine, et Vuillemenod de Cottens, lesquels après avoir été sur les lieux et reconnu la délimitation des pasquiers, « rapportèrent au dit » seigneur comte que les dits pasquiers » s'étendoient jusqu'à telles et telles li- » mites dans lesquelles l'on ne doit ga- » ger ceux de Cortaillod en descombrant, » ni les empêcher de faire leurs prelz » dans les dites limites, pourveu que les » habitantz à tout jamais d'une part et » d'autre de la rivière seront tenus de » laisser l'espace de quatorze pieds pour » aiguier la dite Areuse et pour enfour- » crier le lieu et le pays. »

Par un acte, daté du 25 janvier 1447, et signé Jean Marquis, clerc, il paraît que ceux de Cortaillod doivent s'aider à maintenir le pont, la maison de ville, les portes et les murailles de la ville de Boudry, et il y est dit que chaque feu tenant à Cortaillod doit payer annuellement une émine de froment à la bourgeoisie de Boudry pour être employée à cet usage. (Cela dérivait, dit Boyve, à qui nous empruntons ces détails, de ce que, lorsqu'on bâtit le pont de Boudry qui était auparavant à Pontareuse, tous les paroissiens s'engagèrent à donner chacun une émine de froment pour le maintenir). Par cet acte, qui est proprement une transaction, Boudry se relâcha du droit d'exiger à volonté des charrois de ceux de Cortaillod et renonça au pâturage sur les trois fins de Cortaillod. De leur côté, ceux de Cortaillod demeurant *hommes commands* bourgeois de Boudry, s'engagèrent de payer annuellement par chaque feu, à ceux de Boudry, une émine de froment pour la porte, et de payer et aider à refaire le pont, le chauffaulx, les portes et les murs de la ville de Boudry. (Boyve).

Ces relations d'intérêt et ces rapports de dépendance très-onéreux pour les comuniers et habitants de Cortaillod, provoquèrent souvent des difficultés entre les deux corporations. On plaida en 1506, en 1515, en 1633, en 1730, en 1783 et enfin en 1785. Toutes ces difficultés provenaient ou de ce que la Bourgeoisie de Boudry cherchait à rejeter sur Cortaillod des dépenses qui devaient être faites par la bourse commune qui existait entre elles, ou de ce que l'administration de cette bourse ne convenait point à la commune suppliante. Dans presque toutes, celle-ci fut trouvée bien fondée, entre autres dans celles qui furent plaidées en 1730, 1783 et 1785. A l'occasion de cette dernière, le gouvernement prononça le 7 juin que tout en accueillant les réclamations de la commune de Cortaillod, il exhortait les parties à se séparer d'intérêts, à défaut de quoi il se réservait de pourvoir à ce que les fonds de la bourse





**CORTAILLOD**



commune fussent, à l'avenir, mieux administrés. — La dernière de ces difficultés fut terminée par un arbitrage en 1812, à la suite d'un procès long et coûteux. La commune de Cortaillod fut alors affranchie de toutes charges et redevances envers la ville de Boudry, moyennant une somme de L. 8,000, qu'elle s'engagea à lui payer à titre de rachat, en lui abandonnant, en outre, le reliquat formant la bourse commune de la bourgeoisie, bourse dont les revenus provenaient de la location d'une partie de la maison de ville de Boudry, du péage qui appartenait en commun aux deux corps, et enfin de l'émine de blé ou de sa valeur en argent que chaque feu tenant de Cortaillod payait annuellement.

Le 11 mars 1499, Philippe de Hochberg, en confirmant aux habitants de Cortaillod la propriété des alluvions et graviers des bords du lac, qui s'étendent depuis une maison accensée à Jaques Aubert (le Petit Cortaillod actuel) jusqu'à la maison de la Poissine (ancien bâtiment construit au bord du Dérocheux et uniquement destiné à la pêche) leur accorda de grâce spéciale, la faculté d'en disposer par ventes et accensements et de les réduire en vignes ou champs, retenant pour lui la dîme sur les dites vignes ou champs. C'est sur ce fief que la fabrique neuve et ses dépendances se trouvent placées et que la commune a fait construire le stand et les moulins.

Ce fut en 1513 que les ambassadeurs des quatre villes de Berne, de Lucerne, de Fribourg et de Soleure permirent à la bourgeoisie de Boudry et à la communauté de Cortaillod de construire des moulins, foules et battoirs sur la rivière de l'Areuse, à Boudry même, moyennant un cens de 16 muids de froment, d'un porc ou à défaut de 40 sols petits, de deux livres de cire et de 24 aunes de toile. Cet établissement resta ainsi en commun entre Boudry et Cortaillod, mais les habitants de ce dernier endroit trouvant trop pénible de se rendre toujours à Boudry pour moudre, fouler et

battre, il fut convenu que l'on s'adresserait de concert à la seigneurie, pour obtenir la permission de construire des moulins, foules et battoirs à Cortaillod même, sur le Vivier. Cette permission fut accordée à Boudry et Cortaillod le 2 février 1528, par Balthasar Hildebrand, de Bâle, gouverneur de Neuchâtel au nom des douze cantons, au moyen d'un entrage de 100 livres faibles et d'une cense annuelle de 20 sols faibles et sous la condition très-expresse que cet établissement serait fait et entretenu de manière qu'il ne pourrait préjudicier à la pêche qui appartenait au seigneur. Cette permission fut ratifiée le 1<sup>er</sup> juin 1528 par les ambassadeurs des douze cantons assemblés à Neuchâtel.

En 1534, le 4 juin, Cortaillod et Boudry cherchant à séparer leurs intérêts, partagèrent, sous l'autorisation du duc d'Orléans, leurs moulins, foules, battoirs, etc.; Boudry garda ce qui était dans son district, Cortaillod prit ce qui l'était dans le sien sur le Vivier; l'accensement fut partagé de façon que Boudry, sur les 16 muids de froment se chargerait de 9 muids 9 émines et de la moitié des autres redevances, et Cortaillod de 6 muids et 15 émines, et de l'autre moitié des dites redevances. Ce partage fut plus amplement ratifié par le même duc d'Orléans le 8 mai 1569. La commune de Cortaillod payait encore 5 livres faibles par an pour la *raisse* ou scie qu'elle avait obtenu la permission de bâtir le 8 juin 1602, de Jacob Wallier, gouverneur pour M. de Longueville, au moyen d'un entrage de 10 écus d'or au soleil.

La branche de l'Areuse, appelée le *Vivier*, qui met en mouvement ces rouages, est formée par une *digue* que l'on nomme les *Ecluses*. Cette digue, située à la droite du chemin, en venant de Boudry, au pied d'un coteau couvert de bois de chênes (nommé pour cette raison *Chaneila*) cette digue avait pour objet de rompre l'impétuosité du courant de l'Areuse qui, se précipitant à cet endroit d'une assez grande hauteur et prenant son cours di-



rectement contre le grand chemin, l'inonderait infailliblement aux moindres crues d'eau et le minerait à la longue, si ce cours n'était ralenti au moyen de larges glacis. Ensuite on a voulu opposer une barrière à la truite de la *Grande Reuse* qui, dans les crues d'eau abondantes remonterait jusqu'entre les rochers de la montagne de Boudry, et redescendrait dans les crues d'eau subséquentes, vers le lac, sans qu'on pût l'atteindre. Enfin, on a voulu partager l'Areuse en deux branches, en en faisant couler une partie à travers la prairie de Cortaillod, dans le lit qu'on lui a formé au pied du coteau de Chaneila. Cette dernière branche se divisant ensuite en entrant dans la prairie, forme deux nouvelles branches; l'une qui est très-faible et souvent à sec coule à gauche jusqu'au lac, porte le nom de *Dérocheux* et formait autrefois la limite de la juridiction de Boudry et de Cortaillod; l'autre qui coule à droite et qui est la plus considérable, conserve le nom de *Vivier*, se jette dans le lac près de la fabrique de Cortaillod. Cette division de l'Areuse, dans le temps où elle a eu lieu, avait évidemment pour objet la pêche de la truite, car la digue et le Vivier existaient longtemps avant que l'on pensât à établir des rouages sur ce dernier; et la digue n'a pas été construite en vue de former un canal pour faire mouvoir des rouages, mais bien pour forcer la truite, lorsqu'elle redescendait, à aller se jeter dans le Vivier et le Dérocheux. Ce qui peut le faire croire, c'est la manière même en laquelle la digue était ci-devant construite; elle se formait simplement de pieux ou cônes plantés en terre perpendiculairement et garnis à leur sommet de manière à arrêter tout ce qui n'aurait pas été à fleur d'eau. Aussi atteignait-on parfaitement le but que l'on s'était proposé, car le Dérocheux et le Vivier étaient si remplis de poisson, qu'on en prenait dans un même endroit jusqu'à cent livres à la fois. La truite montant par le lit ordinaire de l'Areuse, parvenait jusques à la hauteur de la digue par un canal qui joi-

gnait les eaux du Dérocheux à celle de la rivière, frayait, et suivant le fil de l'eau à la descente, se trouvait arrêtée dans le Dérocheux par les *arches* et les *râteaux* posés auprès de la Poissine pour les retenir. Là se faisait une pêche abondante et facile.

C'est probablement cette abondance qui a fait donner à la seconde branche de l'Areuse le nom de *Vivier*, puisqu'un vivier n'est autre chose qu'un réservoir de poisson, ou au moins un lieu où les poissons viennent se rassembler en grand nombre. Et la preuve que la pêche était, à cette époque, un objet très-intéressant, ce sont les clauses mêmes renfermées dans les permissions données pour établir les moulins en 1528, et la scie en 1602, clauses qui tendent toutes à empêcher la diminution de cette branche des revenus du souverain, revenu à cette époque très-considérable, comme on peut s'en convaincre par les anciens rôles des montes de la pêche et autres documents. Aussi voit-on par la ferme de la pêche à la communauté de Cortaillod, en 1604, de quel prix elle était alors. Indépendamment de l'obligation très-onéreuse où étaient les fermiers de maintenir les canaux et le lit de la rivière, de les vider et d'y mettre les *palissades* et *défenses* nécessaires pour garantir les terres et possessions voisines, ils payaient au gouvernement quatorze douzaines de truites et soixante écus d'or sols par an, somme très-forte en ce temps-là.

Au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, nous dit Boyve, « le village de Cortaillod était » composé de deux sortes d'habitants qui » s'y étaient allés habiter et qui avaient » formé ce village. Les uns y étaient venus depuis Bevaix, et ils étaient sujets » des seigneurs de Bevaix et paroissiens » du même lieu, de sorte que ces seigneurs, le prieur ou plutôt le curé de » ce lieu conservaient toujours les droits » qu'ils avaient sur eux. Les autres étaient » venus habiter depuis Boudry et les environs, et comme ces derniers étaient » des sujets immédiats des comtes de



» Neuchâtel et paroissiens de Ponthareuse, ils demeurèrent aussi toujours » sujets du comte et paroissiens du dit » lieu, ensorte que les uns allaient faire » leurs dévotions à Bevaix et les derniers » à Ponthareuse. Mais comme cela leur » parut aux uns et aux autres très-incommode à cause de la distance et autres raisons, ils demandèrent à Aimon de Montfaucon, évêque de Lausanne, la liberté de bâtir une chapelle, ce qu'il leur accorda par un acte du 15 février 1503, que Jean-Baptiste Aicard, grand vicaire de l'évêque, leur passa de la part de celui-ci. La commune donna pour la fondation cent livres de Savoie, et Jean Aubert, prêtre et communier de Cortaillod, vingt livres, ce qui produisait annuellement six livres.

La chapelle étant construite, Aimon de Montfaucon vint lui-même la consacrer le 3 juin 1505. Guillermus Pictet, curé de Bevaix et Pierre Gunthier, curé de Ponthareuse, assistèrent à cette consécration, et, dans l'acte qui en fut dressé, l'évêque déclare que les dits curés feront chacun la moitié du service à l'alternative pour la messe qui se dira tous les mercredis dans cette chapelle; mais que le dimanche et les jours de fête les paroissiens iront chacun dans la paroisse dont ils dépendent pour y faire leur dévotion, à l'exception toutefois des femmes sortant de couches, qui devront être admises à Cortaillod.

La chapelle fut dédiée à Saint-Nicolas, patron de ceux qui naviguent sur les eaux. Ce lieu de culte fut établi en un endroit élevé, afin qu'on pût le voir de tous côtés depuis le lac et que les nautonniers en danger pussent ainsi adresser leurs prières au saint.

Quinze ans plus tard (1520) les habitants de Cortaillod construisirent dans leur chapelle un second autel qu'ils dédièrent à la Bienheureuse Vierge. Ils fondèrent aussi une seconde messe à célébrer le dimanche et témoignèrent d'avoir Jean Aubert, leur combourgeois, pour leur curé.

1521. Les curés de Bevaix et de Ponthareuse s'étant opposés à l'établissement d'un nouveau curé, quoique leurs droits eussent été réservés par un acte de l'année précédente, cette affaire fut portée devant le pape Léon X, qui sentença que ceux de Cortaillod pouvaient avoir une seconde messe, laquelle les dits curés de Bevaix et Ponthareuse devront dire à l'alternative, et que, s'ils refusaient, ceux de Cortaillod pouvaient choisir un prêtre pour la célébrer.

1522. Mais les curés récalcitrants ne se laissèrent pas intimider; ils allèrent même à Lausanne devant l'évêque qui condamna le vicaire de Cortaillod et commanda aux habitants d'abandonner la chapelle; sur quoi ceux-ci envoyèrent à Baden Jean de Larchet, châtelain de Boudry, auprès des députés des douze cantons qui sentencèrent que les curés devaient se conformer au second établissement, vu qu'il ne portait aucun préjudice à leurs droits.

1524. Les curés n'en continuèrent pas moins de contrevenir aux ordres du pape et des douze cantons. Et même celui de Bevaix, le plus audacieux des deux, irrité de ce que ses ouailles de Cortaillod résistaient à ses vexations, s'en alla à Rome, où il obtint du pape Clément VII le pouvoir d'excommunier ceux de Cortaillod, ce qu'il ne manqua pas de faire sitôt qu'il fut de retour. Les habitants de Cortaillod se plaignirent de nouveau aux cantons, demandant d'être absous de cette indue excommunication. A l'ouïe de ces nouvelles, les députés des cantons déposèrent le curé de Bevaix, en établirent un à Cortaillod auquel ils ordonnèrent de dire la seconde messe et d'administrer les sacrements; et ils mandèrent à l'évêque de Lausanne qu'il eût à obtenir du Saint-Père la levée du ban, faute de quoi on saisirait les biens de son évêché.

Les habitants ayant toujours de grandes difficultés avec le curé de Bevaix, les soumirent à des arbitres qui, le 21 septembre 1524, prononcèrent entre autres



choses « qu'on élèverait dans la chapelle de St-Nicolas des fonts pour y baptiser les petits enfants; qu'on pourrait faire un cimetière autour de cette église; qu'on y dira la messe le dimanche et le mercredi, qu'on ne pourra y placer qu'une seule cloche pour montrer qu'elle est fille des cures de Bevaix et de Ponthareuse. La première fondation demeurera dans sa force et les legs qui se feront dans la suite seront appliqués aux réparations de la chapelle. Les curés de Bevaix et de Ponthareuse devront établir un prêtre à Cortailod pour desservir cette cure; il sera révocable à leur volonté. Ceux de Cortailod contribueront aux édifices et subsides de leur mère paroisse, c'est-à-dire des deux églises, dans la proportion de leur nombre, comme à la pension des curés suivant leur coutume. Ils seront dispensés de faire sonner les cloches et de fournir le pain bénit à Bevaix et Ponthareuse. Ils bâtiront à leurs frais la maison de leur curé et lui donneront un ouvrier de terre pour un jardin. Ils devront encore donner au dit curé six ouvriers de vigne, francs de toutes charges et censes, plus trois muids de vin, trois muids de froment, et douze livres faibles de rente annuelle. Le curé de Bevaix fera lever la sentence d'excommunication qu'il avait lancée contre Regnault Masson, altarien du second autel, comme aussi contre Jean de Larchet, châtelain de Boudry et autres de Cortailod. Et comme la seconde fondation est abolie et qu'il n'y aura plus qu'un autel, ceux de Cortailod donneront quatre écus d'or au soleil au dit chapelain Masson puisqu'il est privé de sa place par la présente prononciation. »

Nous ne pouvons dire en quelle année, ni par qui, ni comment Cortailod se réforma. Tout ce que nous savons, c'est que ce village eut pour premier pasteur et en même temps pour maître d'école un jeune Français, nommé Hugues Gravier. En 1551, il voulut aller visiter sa famille à Viré, dans la province du Mdaïne. Arrivé à Mâcon, il fut, ainsi

que plusieurs autres personnes, accusé d'hérésie. Il engagea ses compagnons à tout jeter sur lui, confessa hautement ses convictions évangéliques, et, quoique son juge le reconnût innocent, fut brûlé vif à Bourg-en-Bresse, en janvier 1552, au milieu d'ordures et de pierres lancées par les moines et par une populace fanatisée. LL. EE. de Berne intercédèrent pour lui, mais sans effet.

Encore quelques dates, et nous aurons fini ce résumé que l'espace et surtout le peu d'intérêt que présentent la plupart des actes subséquents ne nous permettent pas de prolonger jusqu'aux siècles derniers.

1510. Louis d'Orléans permet aux habitants de Cortailod de démolir ou de construire ailleurs le four banal sans plus être tenus d'y contribuer et accorde aux particuliers la faculté de faire des fours dans leurs maisons à la charge et condition que chaque *trentenier* lui paiera annuellement une raze de blé de four.

1526 (4 janvier). — Le bailli Balthasar Hildebrand réaccense aux habitants de Cortailod la montagne, en leur donnant le pouvoir d'y *bochoyer*, d'y *pasturer*, d'y mettre des forestiers pour la garde des bois et d'en user et jouir comme du passé. Il remet aussi à la communauté un bois situé au milieu de la montagne, à la condition que chaque *homme command* continuerait à mener annuellement quatre chars de bois sur la rive du lac à Neuchâtel, pour l'affouage de la maison du souverain.

Le 6 septembre, le même gouverneur leur accense encore une place située autour du temple, avec permission de la convertir en cimetière et d'agrandir l'église.

1527. Abolition de la *commandise* par les ambassadeurs des douze cantons.

1531. George de Rive relève les habitants de Cortailod des razes qu'ils devaient pour le fournage, et réduit celles-ci en une cense de 2 muids 6 émines de



froment à rendre annuellement au château de Boudry le jour de Saint-Martin.

1532. Il les décharge de l'obligation de conduire chaque année quatre chars de bois au château de Neuchâtel.

1534. Protestation faite contre ceux de Boudry touchant le droit de commandise.

1537. La pension du ministre étant très-chétive, George de Rive la porte à 4 muids de vin, 4 muids de froment et un muid d'avoine. (Boyve, tome III, page 370).

1564. Rélargissement du temple de Cortaillod, *affin*, dit l'acte, *que unq chascung du dit lieu, voire estrangers y venans, puissent avoir place et commoditez d'ouïr la sainte predication de l'Evangile, qu'est la vraye pasture de noz ames.*

1571. Léonor d'Orléans réduit à la dix-septième gerle la dîme que de toute ancienneté on payait en conscience, à Cortaillod, pour les vignes, et affranchit les habitants des prémices à condition d'en employer la valeur à l'entretien d'*unq honneste, capable et susceptible maistre d'escole, pour l'instruction et éducation aulx lettres et bonnes mœurs de la jeunesse.*

*Du temps de l'Estat ecclésiastique, catholique romain, nous dit l'acte d'allibération, ces prémices et premiers fruits consistaient en une gerbe de bled, que chascung feu et teste était tenu de payer aux prêtres pour la peine qu'iceulx prestres prenaient d'aller bénir, à leur façon de faire, les bleds et grains des dits subjects de Cortaillod.*

Peu après la réformation, les revenus de l'Eglise de Cortaillod ayant été réunis au domaine du seigneur de Colombier, celui-ci réduisit ces prémices à un muid, cinq émines et cinq coppets. Léonor fit encore don à perpétuité d'un muid de vin blanc à prendre sur les dîmes de Cortaillod et à ajouter à la pension du régent, *oultre ce que les habitants ont de louable coustume de bailler au dit maistre d'escole pour son entretenement.*

1611. Les communiens de Cortaillod n'ayant qu'une chapelle qui était trop petite, bâtissent un temple et au lieu que leur chapelle avait été dédiée à St-Nicolas, ils consacrent leur temple à Dieu. (Boyve).

Cette église, dont l'architecture, il faut bien l'avouer, ne mérite aucun éloge, a plutôt perdu que gagné à la disparition de l'enclos muré qui entourait son porche, et surtout à celle du tronc vénérable d'un tilleul qui se couvrait encore de verdure il y a une vingtaine d'années. Elle n'est remarquable que par la hardiesse de son élégant clocher de 106 pieds de hauteur, dont la flèche à écailles argentées se voit de fort loin, et qui renferme depuis l'année passée une des plus belles sonneries du canton. A. Hy.

ERRATA.—Deux erreurs se sont glissées dans l'article qui précède, et que nous prions les lecteurs du *Messenger* de rectifier comme suit :

Page 43, avant-dernière ligne de la 2<sup>me</sup> colonne, en 1711, lisez 1811.

Page 45, ligne 6 de la 1<sup>re</sup> colonne, en 1340, au lieu de 1310.

---

## LA COLLÉGIALE

(Avec une planche)

Il y a des gens assez barbares pour renier leur passé, et qui veulent à tout prix détruire ce qui peut leur rappeler un temps qu'ils n'ont pas connu et qu'ils ne savent pas apprécier.

Eh bien ! loin de penser comme eux, nous estimons que lorsqu'on est assez heureux pour posséder des monuments, témoins des siècles passés, il n'y a rien de plus naturel que de faire tout ce que l'on peut pour les conserver, et même nous dirons plus : c'est un devoir à remplir à l'égard de nos après-venants, de leur trans-





[La Collégiale de Neuchâtel.



mettre intact ce qui ne nous appartient pas, et dont nous n'avons pour ainsi dire que le dépôt.

Nous avons le bonheur de posséder dans notre ville de Neuchâtel un monument qui en fait l'ornement, l'église collégiale. Si elle ne peut être comparée aux grandes cathédrales, elle n'en est pas moins un édifice fort intéressant, tant au point de vue de notre histoire nationale, qu'à celui de l'architecture et de l'archéologie. C'est ce qu'ont parfaitement compris les autorités communales lorsqu'elles en ont décrété la restauration; ce sera une gloire pour ces conseils d'avoir ainsi contribué à l'embellissement de la cité, tout en s'inspirant des idées de notre bienfaiteur David de Pury. Et c'est à cet honorable projet que, dans son assemblée générale de mai 1867, la commune elle-même s'est associée avec enthousiasme et à la presque unanimité de ses nombreux membres présents.

Cette église, située sur le point le plus élevé de la colline du château, entre celui-ci et le donjon, forme une croix dont les branches (transept) s'étendent du nord au midi, et dont la tête est figurée par le chœur tourné vers l'est. Sa longueur est de 148 pieds; sa largeur de 50, et la hauteur dans le dôme de 60; ces mesures prises à l'intérieur. La plateforme qui termine les tours est élevée de 83 pieds au-dessus du sol de la terrasse, et le sommet des flèches en est à 143 pieds.

Notre collégiale est construite dans de belles proportions, l'intérieur surtout mérite d'attirer l'attention par la simplicité de son ordonnance qui produit un effet imposant et sévère. L'enlèvement des affreuses galeries en bois, sans style et du plus mauvais goût, a surtout contribué à rendre à l'église son aspect primitif.

Elle a été fondée par une Berthe et un Ulrich, sur l'origine desquels les historiens ne sont pas d'accord; les uns prétendant que cette fondation eut lieu au X<sup>me</sup> siècle, les autres à la fin du XII<sup>me</sup> <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nous penchons vers l'opinion qui l'attribue à Berthe, reine de la Bourgogne transjurane, et à son oncle l'évêque Ulrich.

Quoi qu'il en soit, il est certain que toute la partie orientale, y compris le chœur et les absides, est construite dans le style roman, avec quelques vestiges d'influence byzantine; tandis que le reste de l'édifice appartient au style qu'on appelle *de transition*, parce qu'il est le passage entre le style roman et le style ogival pur; dans ce dernier l'arc en tiers-point, appelé *ogive*, se substitue au plein cintre roman.

Les contreforts, qui ne sont dans la partie-est que des pilastres d'ornement, prennent plus de développement et deviennent plus saillants de manière à contre-butler la poussée des voûtes, dont le système diffère de celui employé dans la période romane. Ensuite, les nervures des voûtes ont des profils plus accentués; les piliers sont plus développés et flanqués de colonnes engagées qui reçoivent les arcs doubleaux et les nervures des voûtes.

L'église est en majeure partie bâtie en pierre jaune (calcaire néocomien), tirée probablement des carrières d'Hauterive; mais il paraît que cette pierre ne se trouvait pas en quantité suffisante pour terminer l'édifice, car la partie ouest, soit le porche avec une ou deux travées, est presque complètement construite en pierre blanche d'un grain plus fin et contenant passablement d'asphalte, ce qui lui donne par places une teinte grisâtre. Cette pierre provient probablement d'une carrière qui aurait existé au-dessus d'Auvernier et dont on a retrouvé les traces, ou peut-être de Sauges, près de St-Aubin, où l'on extrait encore maintenant une pierre semblable quant au grain, mais qui ne contient qu'une très-petite quantité d'asphalte.

La collégiale a subi bien des modifications depuis son achèvement primitif; le feu surtout a beaucoup contribué à la détériorer, en particulier l'incendie de 1450. Toute la façade ouest et une bonne partie du dôme ont alors souffert à tel point que la pierre en était toute calcinée. Les écoliers qui, pendant un grand nombre d'années, prirent leurs ébats sur la terrasse, ont beaucoup dégradé les parties



basses de ce monument ; ainsi les sculptures de la porte principale au midi furent en bonne partie détruites par les pierres des enfants qui prenaient pour cibles les statues de saint Pierre et de saint Paul.

Les travaux de restauration ont commencé le 19 août 1867, par la démolition des chapelles St-Guillaume, St-Antoine et St-Grégoire, qui étaient des adjonctions du XV<sup>e</sup> siècle et qui, sans avoir aucune utilité, défiguraient complètement l'aspect de cette partie de l'édifice, qui a été rétablie dans son ancienne forme.

Pendant tout l'hiver on a travaillé à l'intérieur, en commençant par la démolition des galeries en bois et par la réparation des nombreuses mutilations faites aux piliers et à leurs chapiteaux, au point de compromettre leur solidité, aussi quelques-uns sont-ils sortis de la verticale d'une manière fort visible. Tout l'intérieur a été ragréé de manière à enlever le badigeon dont les pierres étaient recouvertes et qui était, comme le dit M. Matile, « un maladroit hommage rendu à la propreté. »

Les calorifères, auparavant placés à niveau du sol, ont été remplacés par un appareil unique placé dans un caveau en contre-bas du sol ; on y arrive depuis l'extérieur par une galerie souterraine. Les fouilles faites pour la construction de ce caveau ont démontré que les fondations de l'église reposent sur une couche de sable très-fin qui a pu être utilisé pour la confection du mortier ; à plusieurs endroits la couche de sable, entre la maçonnerie et le rocher, n'a qu'un ou deux pieds d'épaisseur, ce qui fait supposer que les premiers constructeurs ne se doutaient pas qu'il y eût du rocher à une aussi faible profondeur. Par quel phénomène ce sable a-t-il pu se déposer là, sur le sommet d'une colline ? nous laissons aux géologues le soin de l'expliquer.

Dans les parties de l'église fouillées pour l'établissement du calorifère, on a trouvé une quantité d'ossements humains, enfermés dans des cercueils dont le bois

était complètement consumé ; on n'a pas trouvé d'objets dignes de remarque, si ce n'est quelques monnaies, des boucles de souliers ou de ceinture, des grains de chapelets, des restes de vêtements, etc. Un grand nombre de crânes étaient fort bien conservés, parfois avec toutes leurs dents, et l'on a retiré la partie antérieure de la chevelure d'une femme, tressée en nattes semblables à celles de plusieurs des statues du monument des comtes de Neuchâtel, qui est dans la collégiale, et dont les cheveux, en apparence intacts, avaient une belle teinte blonde, un peu pâle. Du reste, l'extrême sécheresse du sable fin dans lequel ils étaient renfermés, explique bien la remarquable conservation de ces débris humains, déposés là depuis si longtemps.

Dans la dernière travée avant le dôme, on a constaté un ancien mur n'ayant qu'une faible épaisseur (environ 2 pieds) et qui n'a aucun rapport avec les fondations de l'église ; ce sont peut-être les restes de la chapelle qui devait exister avant la construction de la collégiale, et que M. Matile place sur le lieu où est aujourd'hui la collégiale.

La grande rosace de la façade ouest, qui avait été complètement bouchée, a été ouverte et sera garnie d'une rose en pierre avec vitraux peints comme elle était originairement.

Les pignons du transept méridional de la grande nef ont été rétablis, ce qui contribue beaucoup à rendre à la collégiale son aspect primitif.

La seconde tour du nord, détruite par l'incendie de 1450, a été reconstruite parfaitement semblable à celle du midi encore existante. La partie supérieure de cette dernière, depuis la galerie en pierre jusqu'au premier cordon, était dans un si mauvais état qu'il a fallu la démolir pour la reconstruire. La flèche en tuf qui la terminait est remplacée par une autre en pierre, qui sera surmontée d'une croix en fer. Il faudra encore tout autour de l'église abaisser le sol qui est trop élevé et qui entretient l'humidité à l'intérieur ; mais



ceci est intimement lié au projet d'isoler du château et du donjon les bâtiments attenants à l'église.

Le cloître rétabli serait transformé en musée d'antiquités et en promenoir couvert avec vue sur l'Ecluse et la colline des Parcs, et la jonction de la terrasse avec le donjon et le jardin du Prince formerait une promenade magnifique d'où l'on jouirait d'une vue aussi étendue que variée.

L'exécution de ce projet, que nous appelons de tous nos vœux, est le complément nécessaire de la restauration de la collégiale. Comme nous l'avons déjà dit, on ne peut que féliciter les conseils de la commune d'avoir entrepris ce travail, qui a le double mérite de procurer de l'ouvrage à un grand nombre d'ouvriers, et de conserver un monument fort intéressant. Espérons que l'état et la municipalité, de qui dépend la réalisation du second projet, ne resteront pas en arrière et voudront aussi contribuer à l'embellissement de notre cité, à l'agrément de ses habitants et des étrangers qui, de plus en plus, semblent en apprécier les avantages.

---

#### NOTE DE LA RÉDACTION.

Il y a déjà une trentaine d'années que les recherches archéologiques faites par messieurs les professeurs Dubois de Montperreux et Matile au sujet de la collégiale de Neuchâtel, avaient attiré l'attention du public sur cet antique édifice, et que la question de sa restauration avait été posée, aussi bien dans les cercles particuliers que dans les conseils de la commune.

Cette question fut sérieusement reprise en novembre 1861, époque à laquelle le conseil administratif nomma la première commission chargée de faire des études préliminaires en vue de cette restauration.

Cette commission fut confirmée et augmentée d'un certain nombre de membres nouveaux le 23 novembre 1865. Elle reçut pour mission d'élaborer des plans et devis.

Il résulta des travaux auxquels cette

commission se livra, trois projets de restauration différents, dont la combinaison opérée par messieurs les architectes Stadler, de Zurich, et Blavignac, de Genève, appelés comme experts, a produit le plan de restauration tel qu'il est exécuté.

Cette restauration commencée et poursuivie en régie sous l'habile et consciencieuse direction de M. Léo Chatelain architecte, et avec le concours aussi dévoué qu'intelligent de son contre-maître, M. Fritz Dumarché, a été confiée à la haute surveillance de M. Stadler.

La manière en laquelle les travaux ont été conduits jusqu'à présent, donne lieu d'espérer qu'ils seront terminés dans les premiers mois de cette année sans mécomptes comme sans accidents.

---

#### DE L'INTELLIGENCE

#### de certains animaux.

---

On se représente assez généralement les animaux comme des êtres destitués d'intelligence, et l'on est tenté de ranger tous les traits qui témoignent chez eux d'une certaine faculté de raisonner dans les phénomènes relatifs à l'instinct. Or, pour ne pas être injuste envers bon nombre de représentants de la gent animale, il importe de distinguer nettement entre ces deux facultés. L'instinct est une impulsion de la nature qui porte l'animal à agir d'une manière déterminée, mais le plus souvent aveugle. Il peut être quelquefois modifié par l'expérience et le raisonnement, mais n'en dépend jamais; et l'on peut même aller jusqu'à dire que ces dernières facultés influent d'autant moins sur les actions d'un animal que ses instincts sont plus parfaits. C'est l'instinct, par exemple, qui enseigne à l'abeille à construire sa cellule, à la fourmi à élever les pucerons qui doivent la nourrir, et au fourmilion à creuser une fosse pour s'emparer de



la fourmi qu'il ne peut poursuivre, et si celle-ci s'arrête dans sa chute, à l'étourdir et à la faire rouler jusqu'au fond de son entonnoir, en lui jetant, à l'aide de sa tête et de ses mandibules, une vraie pluie de grains de sable. C'est l'instinct qui pousse tant de chenilles à se construire un abri pour elles et leur progéniture, en enroulant une feuille sur elle-même et en rattachant les bords à l'aide de plusieurs fils. C'est l'instinct qui pousse des légions d'animaux à entreprendre de lointains voyages en vue de pourvoir à leur subsistance ou d'éviter les rigueurs d'un climat trop froid. C'est encore l'instinct qui pousse divers insectes à déposer dans le voisinage de leurs œufs des provisions de matières alimentaires propres à la nourriture des larves qui en naîtront. Aucune espèce de raisonnement ne peut les guider en cela; car le régime de ces larves diffère entièrement du leur propre, et les aliments qu'ils leur préparent ainsi ne leur seraient à eux-mêmes d'aucun usage. Et, de même, l'expérience ne vient nullement en aide à l'instinct de ces divers animaux; car, dans toutes ces opérations, les jeunes s'y prennent exactement de même que les vieux.

Il en est tout autrement de l'intelligence, qui suppose toujours une espèce de raisonnement et un choix motivé. Ce n'est plus une impulsion aveugle qui pousse l'animal à faire tel ou tel acte dont il ne comprend pas lui-même la portée; c'est l'exercice de facultés rationnelles qui, tout en demeurant à une distance infinie de celles de l'homme, s'en rapprochent pourtant et les rappellent même de loin. Eh bien! c'est de cette intelligence des animaux que nous voudrions donner quelques exemples à nos lecteurs, et cela dans un double but: d'abord, de les inviter à étudier et à observer la nature avec plus d'attention qu'ils ne l'ont peut-être fait jusqu'ici; puis, et surtout, de leur faire admirer une fois de plus la grandeur, la sagesse et la bonté de Dieu dans la nature, et de les porter à s'écrier avec le psalmiste: *O Éternel! que tes œuvres sont en*

*grand nombre! tu les as toutes faites avec sagesse. La terre est pleine de tes richesses.*

Commençons cette revue par les animaux généralement envisagés comme *supérieurs*, pour descendre ensuite de ces illustres représentants de l'animalité à ceux qui, sous le rapport de l'intelligence, jouissent d'une moins brillante réputation. Et d'abord, citons quelques traits de celui qu'on pourrait en quelque sorte appeler le roi des intelligences animales, je veux dire :

### 1. L'éléphant.

On sait que les éléphants vivent en troupes; or, rien n'est plus minutieux que le soin avec lequel la troupe s'avance pour aller s'abreuver à quelque cours d'eau. Elle ne manque jamais de se faire précéder d'un éclaireur chargé d'écouter, d'observer, de faire une reconnaissance exacte des lieux, de placer des sentinelles partout où il le juge nécessaire, et de ne donner à la troupe le signal qu'elle peut s'approcher sans crainte, qu'une fois qu'il est bien sûr qu'elle y sera à l'abri de tout ennemi.

Forbes, dans son ouvrage intitulé: « Onze ans passés à Ceylan, » dit avoir vu à plus d'une reprise des éléphants sauvages arracher des branches d'arbre et s'en servir comme d'une arme défensive pour éloigner les mouches dont ils étaient tourmentés. Décidément, on ne pourra plus définir l'homme en disant qu'il est le seul animal qui connaisse le maniement des armes.

Mais c'est surtout au contact de l'homme et sous l'influence de l'éducation que l'éléphant fait preuve d'une intelligence vraiment étonnante. On sait qu'aux Indes, les mères donnent souvent leurs enfants à garder à des éléphants. Or, on voit tous les jours ces bonnes d'enfants d'un nouveau genre ramener sans cesse avec leur trompe l'enfant confié à leurs soins en dedans du cercle dans lequel la corde à laquelle ils sont attachés leur permet de se mouvoir, de peur que l'enfant ne vienne à leur échapper en franchissant ce cercle fatal.



Le capitaine Ship voulant s'assurer si l'éléphant gardait rancune pour une offense reçue, offrit un jour à l'un de ces animaux une beurrée assaisonnée d'une forte dose de poivre de Cayenne soigneusement caché sous le beurre : on peut se représenter les grimaces du pauvre animal au moment où il se mit à savourer sa beurrée. Le tour joué, le capitaine eut soin de ne point se laisser voir de l'éléphant pendant plus de six semaines, et au bout de ce temps, il se présenta tout à coup à lui de l'air le plus innocent du monde. L'éléphant ne fit semblant de rien, mais dès qu'il put profiter d'un moment favorable, il alla remplir sa trompe d'eau boueuse, et en aspergea le capitaine de la tête aux pieds.

Pendant le siège de Bhartpour, en 1850, on voyait toujours régner un grand désordre autour du puits de la forteresse. Hommes et bêtes s'y pressaient à l'envi pour y puiser de l'eau. Or, un jour qu'un jeune éléphant s'y était présenté muni d'un seau, un de ses camarades, plus fort que lui, lui arracha ce seau avec sa trompe, et se mit en devoir de s'en servir pour puiser de l'eau. L'autre le laissa approcher du bord du puits sans donner le moindre signe de colère ; mais tout à coup il se précipita sur le voleur, le poussa en avant et le jeta dans le puits. On ne put l'en retirer qu'au bout de quatorze heures, et après avoir abattu une partie du mur d'enceinte qui entourait le puits.

En 1863, un éléphant de Nagercoil était occupé à entasser des billons. Le propriétaire de cet animal ayant prié la femme de l'un des missionnaires de cette station, de veiller à ce qu'il reçût chaque jour la ration de riz voulue, celle-ci, soupçonnant la fidélité du cornac de l'éléphant, prit un jour ce dernier à partie en présence du propriétaire. Le cornac chercha à se justifier en protestant hautement de son innocence : « Eh ! comment, s'écria-t-il entre autres, pouvez-vous supposer, Madame, que je prive mon enfant de la nourriture qui lui revient ? » A l'ouïe de ces mots, le dit enfant, se doutant fort de quoi il s'a-

gissait, se sentit pressé du besoin de rétablir les faits sous leur vrai jour, et dans ce but, il saisit de sa trompe le tablier de son cornac, le dénoua et en fit tomber tout le riz que celui-ci avait soustrait de sa ration ordinaire.

On a vu des éléphants qui avaient reçu pendant le jour une punition pour n'avoir pas su exécuter les pas de danse qu'on leur enseignait, repasser d'eux-mêmes pendant la nuit leur leçon pour être au moins sûrs de ne pas la manquer le lendemain.

Le D<sup>r</sup> D. Wilson, évêque de Calcutta, raconte qu'un éléphant étant devenu aveugle, le D<sup>r</sup> Webb essaya de lui brûler un œil avec une dissolution de pierre infernale. Le pauvre animal poussa des cris affreux ; mais l'opération réussit, et il ne tarda pas à recouvrer, en partie du moins, la vue. Le lendemain du jour où cette délicate opération avait eu lieu, dès que l'éléphant aperçut de loin son docteur, il courut à lui, s'agenouilla, lui tendit l'autre œil, et supporta héroïquement la seconde opération. Le seul cri qu'il poussa fut un profond soupir de soulagement dès que l'opération fut terminée.

Mais un des traits les plus remarquables de l'intelligence de l'éléphant nous paraît, sans contredit, le suivant : Lorsqu'en 1858, le général *Outram* s'avancait sur Lucknow, une des colonnes placées sous son commandement fut appelée à livrer un combat acharné à un corps d'insurgés qui avait voulu s'opposer à sa marche. Ayant été prévenu à temps, l'officier qui avait le commandement de cette colonne, avait fait placer sur une petite éminence une batterie de trois obusiers, destinée à attaquer par le flanc l'ennemi qu'il s'agissait de repousser. Ces bouches à feu y avaient été apportées par un éléphant nommé *Koubadar*. Lorsque celui-ci se sentit déchargé de son lourd fardeau, il alla se poster à quelques pas en arrière de la batterie, qui ne tarda pas à ouvrir le feu et à causer de grandes pertes aux insurgés. Ceux-ci, s'étant aperçus qu'elle était isolée, résolurent de s'en



emparer à tout prix. Les Anglais firent bonne contenance et continuèrent hardiment le feu; mais la mousqueterie des rebelles leur fit subir des pertes considérables. L'éléphant, dont l'anxiété allait croissant à mesure qu'il voyait les rangs des braves artilleurs s'éclaircir, ne voulut pas rester simple spectateur de ce carnage, et, prenant avec sa trompe des gargousses dans la caisse des munitions, il les tendit aux soldats à mesure qu'ils pouvaient en faire usage. Comme l'ennemi se rapprochait de plus en plus, et que les artilleurs se trouvaient réduits au nombre de trois, ceux-ci, étant encore parvenus à recharger leurs pièces, attendirent pour les décharger que l'ennemi fût à bout portant; mais au moment d'y mettre le feu, ils furent tous trois mortellement atteints, et l'un d'eux n'eut que le temps de s'écrier en tombant: « A notre secours, mon brave Koubadar! » A ce mot, l'éléphant saisit la mèche allumée des mains du soldat mourant, et mit le feu à l'une des pièces, dont le coup jeta le désordre parmi les insurgés. Au moment où il allait mettre le feu à la seconde pièce, deux compagnies d'infanterie, envoyées au secours de cette batterie, arrivèrent tout à coup et parvinrent, après une lutte acharnée, à repousser l'ennemi.

## 2. Le chien.

Du roi des intelligences animales, passons à son digne émule, le chien. On pourrait composer toute une bibliothèque en recueillant des traits de l'intelligence de ce fidèle ami de l'homme. Il n'est pas de possesseur de chien, et surtout pas de chasseur, qui n'ait à en raconter des centaines; aussi nous contenterons-nous de glaner quelques épis isolés de cette riche moisson.

Le chien, pas plus que l'homme, n'aime la correction; aussi rien n'est-il plus fréquent que de voir des chiens cacher soigneusement, soit les fouets dont on s'est servi pour les frapper, soit les muselières et les colliers garnis de pointes qu'on leur

a mis, dès qu'ils sont parvenus à s'en emparer. C'est ainsi qu'un chien, étant parvenu à se débarrasser de sa muselière, la prit entre ses dents, et, tandis que son maître l'appelait en vain de sa voix la plus caressante, alla se précipiter dans l'étang voisin pour y lâcher sa muselière, et ne revint auprès de son maître, avec les signes d'une visible satisfaction, qu'une fois qu'il eut vu disparaître sous l'eau cet objet de son supplice.

Sans chien, en Ecosse surtout, point d'élevage des brebis; car que de bergers ne faudrait-il pas, au sein de ces immenses pâturages de montagnes, pour remplacer un seul chien, et à quel prix ne reviendraient pas la laine et la viande de mouton! Le chien de berger est sans contredit l'un des êtres les plus utiles au monde, en même temps qu'il est peut-être le plus reconnaissant pour sa maigre pitance. Ne le voit-on pas, d'ailleurs, toujours prêt à mourir aux pieds de son maître par fidélité à son service?

*James Hogg*, berger-auteur, avait un vrai chien de génie nommé *Sirrah*. Envoyé un jour à la recherche d'une brebis qui s'était égarée à plus de six lieues de distance, *Sirrah* ne manqua pas de la retrouver et de la ramener en la faisant passer à côté de plusieurs autres troupeaux auxquels il sut l'empêcher de se mêler. Mais le lendemain, quand il vit qu'on laissait paître confondue avec les autres, la brebis qu'il avait ramenée au bercail avec tant de peine, il s'élança sur elle et voulut la détacher du reste du troupeau pour la faire paître, à part. Le berger s'y opposant, *Sirrah* fit la moue et ne voulut pas toucher à son souper. Il était évidemment offensé de voir qu'on n'appréciait pas suffisamment la peine qu'il s'était donnée pour cette brebis, et aurait sans doute voulu qu'on continuât à la placer sous sa tutelle.

Un autre berger écossais avait abandonné son troupeau, j'allais dire *entre les mains* de sa chienne, et était revenu seul à la maison. Celle-ci ne manqua pas de ramener vers le soir le troupeau au bercail,



mais plus tard que de coutume. Le berger allait la gronder de sa négligence, quand il s'aperçut qu'elle portait un petit dans sa gueule. A peine le troupeau fut-il rentré, que la chienne s'éloigna à toutes jambes pour revenir, quelque temps après, avec un nouveau petit qu'elle portait de la même manière. Et ainsi plusieurs fois de suite et jusqu'au dernier, qu'elle rapporta mort. La pauvre bête avait mis bas en route, et de là son retard involontaire.

Le chien de berger suit son maître jusqu'au crime. Au siècle passé, on pendit en Ecosse plusieurs bergers dont les chiens avaient volé telles ou telles brebis qu'ils leur avaient désignées tout bas en passant, et que ces trop fidèles animaux n'avaient pas manqué d'aller détacher, pendant la nuit, des troupeaux auxquels elles appartenaient, pour les amener à leur maître.

Mais à bon chien, bon maître. Après le troisième mauvais coup de fusil de son maître, il n'est pas de bon chien de chasse qui ne baisse la queue et ne décampe. A quoi bon, en effet, se donner tant de peine pour un gibier que le patron manquera toujours ?

Qui n'a entendu parler, en échange, des chiens qui s'associent en vue de chasser pour leur propre compte, l'un d'eux se postant quelque part pour y attendre le gibier que ses compagnons feront lever en battant la campagne et qu'ils chasseront du côté de leur partenaire ? Ce sont là de ces faits tellement fréquents, qu'on chercherait en vain à les rejeter en les qualifiant de *bourdes de chasseur*.

Mais ce n'est pas seulement dans le domaine de la chasse ou de l'élève du bétail que le chien déploie toute son intelligence ; c'est dans tous les domaines où celle-ci a l'occasion de s'exercer.

Un chapelain d'ambassade à Lisbonne, revenant en Angleterre avec un chien de Terre-Neuve, passa la nuit dans un hôtel de la ville de Torquay. Voyant qu'on ne lui donnait rien à boire, l'intelligent animal entra dans la cuisine, prit un seau vide, le porta à la fontaine, y attendit

paisiblement l'arrivée d'un des sommeliers de l'hôtel, et lui fit connaître ses besoins par des signes non équivoques. Une fois désaltérée, la soigneuse bête eut soin de reporter le seau où elle était allée le prendre.

Le propriétaire d'un chien de Terre-Neuve, suivant près du port de Lydd (Kent), les opérations d'un navire en danger de faire naufrage, eut l'idée de passer sa canne dans la gueule de son chien et de lui montrer le navire en question. Aussitôt le chien s'élança à la mer, gagne le large et parvient, non sans peine, au navire. Le capitaine du vaisseau, comprenant l'idée du propriétaire de ce courageux animal, jeta de son côté à la mer un bâton auquel était attaché une petite corde dont il eut soin de garder l'autre bout. Or, le chien eut l'intelligence de lâcher la canne de son maître pour saisir le bâton du capitaine et de regagner ainsi le rivage. Au premier cordeau, les gens du navire s'empressèrent d'assujettir un gros cable, et ce fut pour eux le moyen d'être tirés jusque dans le port de Lydd et d'échapper ainsi à un péril imminent.

Citons encore quelques traits d'intelligence canine qui touchent presque au pressentiment. Un ami de M. Gessé, le grand historiographe des animaux en Angleterre, était allé passer plusieurs semaines chez des amis habitant la campagne, et avait laissé son chien à la maison. Celui-ci en fut si malheureux que, par pitié pour lui, on finit par l'amener à son maître. Or, la veille du départ de celui-ci, le pauvre animal manifesta tout à coup la plus grande agitation, ne voulut pas quitter son maître un seul instant, et dut enfin être chassé avec de gros mots. Et quand, le soir, son maître rentra dans sa chambre, il y trouva l'intelligente bête repliée sur elle-même et couchée au fond de sa malle entr'ouverte pour recevoir ses effets. Le chien avait évidemment remarqué les préparatifs du départ, et s'était dit qu'il ne voulait cette fois, à aucun prix, être laissé en arrière. Or, la meilleure place pour échapper à un tel sort, lui



avait paru devoir être la malle de son maître.

Un autre trait, plus frappant encore, est le suivant : Les matelots du *Leander*, navire de guerre anglais, prétendaient que le chien de Terre-Neuve appartenant au capitaine comprenait tout ce qu'on lui disait. Et certes, il en donna une preuve étonnante. Son maître, s'adressant à un de ses seconds, lui dit un jour : « Ce pauvre Neptune se fait vieux et devient bien caduc : il faut, quoi qu'il m'en coûte, que je le fasse tuer un de ces jours ! » A peine le chien eut-il entendu ces mots, qu'il se jeta à la mer, gagna un autre navire, et ne voulut plus, à aucun prix, se montrer sur le *Leander*.

Il n'y a, d'ailleurs, pas que les chiens anglais ou écossais qui soient aussi intelligents. M. Blaze raconte qu'un paysan français lui donna un jour un chien pour cicerone en disant à celui-ci : « Ecoute bien : tu conduiras monsieur à telle et telle maison, mais tu n'y entreras pas, et tu ne manqueras pas de revenir aussitôt. » Le propriétaire du dit chien savait qu'il y avait dans ces maisons des chiens avec lesquels le sien n'était pas dans les meilleurs termes ; car chaque fois qu'ils se rencontraient, il en résultait de terribles batailles. Le chien exécuta ponctuellement ces ordres. Il savait donc distinguer certains noms propres, soit de personnes, soit de lieux, et avait sans doute deviné le reste au ton avec lequel son maître lui avait parlé.

On cite deux cas de chiens qui s'en revinrent, l'un de Brême et l'autre d'Amérique, retrouver chacun son maître domicilié en Angleterre. On peut s'expliquer ce fait, non tant par la mémoire des lieux, que par l'odeur particulière à chaque nation. Ces chiens avaient pu distinguer par l'odorat les marins anglais de tous les autres ; attirés par cette odeur, ils s'étaient établis sur des navires manœuvrés par eux, et sur des centaines de chiens qui ont pu en agir ainsi, on comprend qu'il ait pu s'en trouver quelques-uns qui revinrent au port d'où ils étaient partis. Ces cas-là ont

naturellement fait grand bruit, tandis que personne n'a parlé des autres.

Les chiens peuvent-ils *parler* ? Qu'ils se fassent admirablement comprendre les uns des autres, c'est ce dont nul ne saurait douter, et dont nous citerons tout à l'heure plusieurs exemples. Qu'ils se fassent également comprendre de nous et qu'ils aient mille manières d'exprimer ce qu'ils sentent, qui pourrait le nier ? Mais qu'ils apprennent à prononcer certains mots, c'est ce que je n'oserais, pour ma part, affirmer. Et pourtant, le grand Leibnitz parle d'un chien dont il était question dans les Mémoires de l'Académie française, et qui savait répéter plus ou moins distinctement une trentaine de mots, et jusqu'à celui de *chocolat*, qui ne laisse pas d'être assez compliqué. C'est le fils de son propriétaire qui, jouant avec lui, avait remarqué chez lui cette faculté et s'était appliqué à la développer.

Nous avons vu le chien doué d'une intelligence relativement distinguée : n'aurait-il point aussi *du cœur* ? On ne saurait en douter : il y a des *bons cœurs* parmi les chiens comme parmi les hommes. Dans le *Times* du 6 juillet 1865, un certain M. Erlam raconte qu'étant occupé à pêcher, un chien basset vint s'attaquer à lui. Ayant vainement cherché à s'en débarrasser, et le voyant toujours de nouveau revenir à la charge sans donner précisément aucun signe sérieux d'hostilité, il eut l'idée de le suivre, et fut ainsi conduit par lui à un fossé au fond duquel gémissait un petit chien qui y était évidemment tombé par mégarde. M. Erlam ayant tiré ce dernier de ce mauvais pas, les deux chiens s'éloignèrent ensemble. Or, le petit chien ne pouvait soutenir avec son bienfaiteur aucun lien de parenté ; car ils appartenaient à deux races entièrement distinctes.

M. Blaze raconte également qu'un chien qui avait été guéri d'une fracture de jambe amena, quelque temps après, un autre chien, souffrant du même mal, au médecin qui l'avait si bien soigné.



Mais si le chien a du cœur, connaîtrait-il aussi les *mauvaises passions* qui agitent le nôtre ? Hélas ! oui, car il est très-sensible aux *offenses*, et toujours porté à s'en venger d'une manière ou d'une autre. Un chien de Terre-Neuve était à l'attache à St-Cloud. Comme il faisait excessivement chaud, une des servantes de la maison eut l'idée de lui jeter, par pitié, un baquet d'eau sur le corps. Le chien paraissant prendre plaisir à cette opération, elle la répéta plusieurs fois de suite. Toutefois, derrière ce calme apparent, le fier animal ravalait son dépit, car ces seaux d'eau froide répétés lui faisaient l'effet d'une criante injure. Aussi à peine eut-il été détaché que, se jetant sur la pauvre servante, il l'étrangla.

La *vengeance* joue un grand rôle dans l'histoire de la gent canine. On cite même des exemples de véritables complots de chiens inspirés par cette terrible passion. Un jeune chien de Terre-Neuve ayant été poursuivi et maltraité par un grossier barbet, reparut quelques jours plus tard en compagnie de l'un des membres de sa famille ou du moins de sa race, et tous deux ensemble se jetèrent sur le dit barbet et l'étranglèrent.

Un comte russe cite un exemple bien autrement remarquable de cet esprit de vengeance. Son chien ayant été maltraité par un autre, il le vit mettre chaque jour soigneusement à part une portion de sa pitance. Or, quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'au bout de quelque temps, il vit arriver son chien à la tête d'une troupe de camarades, leur distribuer le produit de ses économies, et, le repas terminé, se mettre à leur tête pour attaquer son ennemi et le tuer sans autre forme de procès.

Il semble que les chiens aient un sens assez juste de la *dignité sociale*, car ceux qui vivent dans la société de gens bien mis, ne manquent jamais de s'attaquer aux mendiants ou aux gens pauvrement vêtus ; et vice-versa, les chiens de prolétaires ne se feront pas faute de se jeter,

à l'occasion, sur les gens qui vont à cheval ou qui descendent de voitures élégantes. Ce n'est pas, sans doute, que les premiers soient ristous et les seconds communistes *par principe* ; mais c'est affaire d'habitude corroborée par la réflexion.

Si le chien a du cœur, serait-il aussi doué d'une *conscience* ? Il le semblerait presque ; car il a souvent des notions parfaitement claires sur le *mien* et le *tien*. Si le chat vole toujours *con amore*, le chien ne le fait jamais qu'avec une fort mauvaise conscience. Est-ce à dire que ce soit là, à nos yeux, une circonstance atténuante ? Bien au contraire. Ainsi un chien n'emportera jamais rien de la cuisine sans porter l'oreille basse et la queue entre les jambes. On peut, d'ailleurs, citer des cas de chiens très consciencieux. Un chien, par exemple, ayant été par mégarde enfermé toute une journée dans un garde-manger plein de viande et de beurre, ne toucha, quelque affamé qu'il fût, pas la moindre chose.

Le chien a même jusqu'à un certain point le *sentiment du juste et de l'injuste*. Un habitant de Dartmouth, se promenant devant un séchoir public, vit son chien rester tout à coup en contemplation devant une certaine chemise, sur laquelle il finit par se jeter pour l'emporter et la déposer aux pieds de son maître. Ce ne fut qu'alors que celui-ci reconnut son bien. Il avait donné cette chemise à laver ; mais le fidèle animal, croyant sans doute qu'elle avait été dérobée, crut de son devoir de la restituer à son maître sans autre forme de procès.

Voici un autre trait qui prouve que le sentiment de justice peut être profondément imprimé au cœur d'un chien. Il n'est pas un des lecteurs du *Messenger boiteux* qui n'ait vu quelque chien savant. On en voit souvent qui jonent aux dominos et qui ne manquent jamais les doublets. Eh bien ! un journaliste anglais faisant un jour une partie de dominos avec un de ces chiens savants, et voulant substituer un



mauvais domino au bon, le chien se mit à gronder fort, et finit par écarter avec indignation la mauvaise pièce pour y substituer la vraie.

Quant à la *conscience* proprement dite, on en trouve des traces évidentes dans cette foule de stratagèmes que l'on cite comme ayant été employés par des chiens en vue d'atteindre l'objet de leurs désirs sans encourir les châtimens qu'ils sentaient devoir mériter. Nous n'en voulons d'autre exemple que celui de ce chien de garde dont parle M. Milne-Edwards dans son cours élémentaire de zoologie. « Chaque nuit, dit-il, il parvenait à dégager son cou du collier qui le tenait à l'attache, et courait égorger des moutons dans la campagne voisine; puis, il allait à la rivière laver sa gueule ensanglantée, et revenait avant le jour au logis remettre son cou dans le collier qu'il avait quitté furtivement, et se coucher sur sa litière de l'air le plus innocent du monde et de façon à ne donner aucun éveil sur ses méfaits. »

Enfin, le chien est-il doué d'une certaine dose d'*imagination*? Il le semblerait, du moins. Les anciens grecs racontent de leurs plus célèbres peintres qu'ils savaient peindre des fruits auxquels les oiseaux eux-mêmes se laissaient prendre. Eh bien! à l'exposition de 1862, on vit à maintes reprises le chien du peintre J.-P. Knight pénétrer dans le palais de l'exposition sans payer son entrée et venir se poster devant un tableau de son maître, représentant les deux enfants de l'artiste. Une fois là, le fidèle animal se donnait toute la peine possible pour chercher à évoquer pour ainsi dire la vie chez ces deux compagnons de ses jeux, qu'il reconnaissait si bien. On dut même prendre des mesures pour garantir cette admirable toile contre ses menaçantes caresses.

Mais c'est assez (trop peut-être!) occuper nos lecteurs du fidèle compagnon de l'homme: passons maintenant en revue quelques autres espèces animales au point de vue de l'intelligence dont elles savent faire preuve.

(La suite à l'année prochaine).

---

## ENCORE M. ANDRIÉ

*Et ses souvenirs neuchâtelois, à propos de son dernier ouvrage : Introduction à la lecture de la Bible, 5<sup>me</sup> livre de lecture à l'usage des jeunes gens et des familles.*

C'est assurément une des gloires les plus pures et les plus incontestées du pays de Neuchâtel, que les services qu'il lui a été donné de rendre, à diverses époques, à la cause de la propagation de la Bible. Qu'il suffise, pour cela, de se rappeler que c'est à Serrières que fut imprimée la première Bible française; qu'on réfléchisse à l'importance de la version d'Ostervald et des travaux qu'entreprit ce célèbre théologien pour populariser la lecture de la Bible, et en répandre la connaissance; qu'on ajoute à ces divers travaux l'œuvre récente de M. Perret-Gentil, auteur d'une traduction nouvelle de l'Ancien Testament qui s'est fait remarquer dans le monde savant et ailleurs; et l'on aura certainement lieu de se convaincre que Neuchâtel s'est acquis une bien juste réputation dans les travaux qui ont pour objet l'Écriture-Sainte.

Nous ne croyons pas que ce soit faire tort aux publications d'une importance majeure que nous venons de signaler, que de placer à côté d'elles l'ouvrage sur *l'Introduction à la lecture de la Bible*, qui nous semble mériter à plusieurs égards une mention particulière. Cette mention, il le mérite d'abord par son étendue et par le champ vaste qu'il embrasse. Littérature, voyages, antiquités, langues, géographie, histoire, législation, chronologie, histoire naturelle, il n'est pas une de ces sciences que M. Andrié n'aborde, et à laquelle il ne soit ramené par le livre qui fait l'objet de ses études. Il n'est pas étonnant qu'avec un plan pareil à celui que l'auteur s'est tracé, son ouvrage, en deux forts volumes, compacts, contienne la matière de plus d'une demi-douzaine de volumes ordinaires, et que le manuscrit eût déjà en 1863,



comme il l'écrivait à un ami, plus de 1500 pages in-4<sup>o</sup> de texte.

Ce qui distingue encore cet ouvrage, c'est son actualité. L'auteur n'a pas seulement mis à contribution, pour l'écrire, les ouvrages les plus anciens et ceux qui rentrent dans le plan qu'il s'est proposé, mais aussi les publications les plus récentes, et celles de l'ordre le plus divers. Journaux, revues, récits de voyages, conversations ou correspondances avec des savants de premier ordre, M. Andrié a su tout mettre à profit, et il n'a même laissé de côté aucune des questions controversées de nos jours. Tout ce qui tient à l'apologétique ou à la défense des livres saints, et, en particulier, la preuve de la divinité de la Bible, tirée de l'accomplissement des prophéties, nous ont paru présentés de la manière la plus victorieuse, et nous ne croyons avoir vu nulle part une meilleure réfutation des doctrines de Strauss et de Renan, qui ont fait grand bruit dans notre temps, que celle que nous avons lue dans ces volumes et qui nous a paru une des meilleures parties du livre. On y retrouve à un haut degré ce cachet de bon sens et cette clarté d'exposition qui distinguent tous les ouvrages de l'auteur, et les rendent accessibles à un grand nombre de lecteurs. Nul n'a su, comme lui, populariser la science.

Enfin, ce qui nous semble rendre cet ouvrage digne d'une recommandation particulière, au milieu de tant d'autres raisons, c'est le but même que s'est proposé l'auteur, qui est « d'aider les familles pieuses, et les jeunes gens, à comprendre et » à aimer d'autant mieux le livre saint que » le Seigneur nous a donné pour nourrir » nos âmes, et nous préparer à la vie éternelle. »

M. Andrié parle de la Bible, non en érudit ou en homme qui aime à faire briller son savoir, mais en Chrétien qui l'aime et qui en comprend pour lui-même toute la valeur et l'excellence, et c'est aussi là l'impression qu'il communique à ses lecteurs, qu'il ne saurait manquer d'édifier tout en les instruisant. « Les ignorants y trouve-

» ront beaucoup à apprendre, et les hommes instruits s'étonneront en le lisant » d'ignorer tant de choses. » Voilà les mots par lesquels la *Revue chrétienne* de Paris termine l'annonce qu'elle fait de ce livre.

Tout en s'adressant à la généralité des lecteurs, il est évident que M. Andrié écrit surtout pour des Neuchâtelois, et c'est ce qui nous fait éprouver le besoin de recommander ce livre aux lecteurs de notre recueil. A l'appui de ce que nous avançons, nous ne citerons pas seulement ici les sacrifices pécuniaires considérables qu'a faits l'auteur pour rendre son livre accessible à tous, et qu'il n'eût probablement pas faits pour d'autres que des compatriotes; nous mentionnerons aussi les allusions fréquentes qu'on y trouve à des faits, à des usages ou à des personnes qui doivent particulièrement intéresser des Neuchâtelois. Sous ce rapport, M. Andrié suit un plan analogue à celui qu'il a suivi dans ses deux premiers ouvrages, qui sont aussi essentiellement écrits pour des Neuchâtelois, et il est touchant de voir comment l'éloignement de sa patrie n'a pu amoindrir en rien son affection pour elle, ni affaiblir la vivacité des impressions et des souvenirs de sa jeunesse.

M. Andrié cite souvent des faits pour intéresser le lecteur, et il les puise soit dans ses expériences pastorales, soit dans sa riche mémoire. Nous voudrions pouvoir en rapporter un grand nombre, mais nous devons nous contenter de quelques-uns qui nous ont particulièrement frappé et qui intéressent davantage les Neuchâtelois.

M. Andrié ne peut parler de notre ancien psautier sans sentir son cœur s'émouvoir, et on le comprend. Dans les paroisses de nos Montagnes où il a exercé son ministère, on se souvient encore du temps où, les soirs des dimanches de communion, on se réunissait entre voisins pour chanter les psaumes en commun. Il mentionne aussi l'usage qui existait autrefois de faire apprendre les psaumes par cœur aux enfants, et il dit combien de personnes étaient heureuses de pouvoir s'édifier et se conso-



ler dans leurs vieux jours à l'aide de ce qu'elles avaient appris dans leur jeunesse. Pour montrer de quel respect et de quelle vénération nos vieux psaumes doivent être entourés, il rappelle qu'ils ont été chantés dans les assemblées du désert, et qu'ils ont souvent soutenu et consolé dans leurs épreuves et leurs persécutions les fils de la réforme. J'ai connu un vieillard, raconte à ce sujet M. Andrié, qui avait été baptisé au Désert, dans le Dauphiné, et qui, après avoir quitté la France, était devenu modeste et fidèle messenger à pied des Ponts de Martel au Locle. « A quoi pensez-vous, » quand, votre lourd fardeau sur les épaules, vous cheminez ainsi deux heures durant ? » lui demandai-je un jour. « Un de mes plaisirs, c'est de réciter mes psaumes. » Il savait par cœur les cent cinquante psaumes mis en vers ! Sa mère, née Arnaud, les lui avait fait apprendre. Dans le culte domestique qu'il célébrait dans son pays, on en chantait toujours quelques-uns.

Ailleurs, traitant la question de l'origine des choses, M. Andrié nous introduit dans un cercle d'amis où l'on discutait des questions métaphysiques. Un des interlocuteurs présents s'avisa de demander s'il ne vaudrait pas mieux, pour rendre compte de l'origine du monde, admettre une seule essence, la matière, se développant à l'infini, comme cause organisatrice de tout, ainsi que l'ont admis certains philosophes mentionnés par l'auteur. Un des auditeurs, tirant alors sa montre de sa poche, se mit à dire : J'aimerais autant que vous dissiez que la cause de l'indication des heures, ce sont les aiguilles, le ressort, l'échappement, et qu'il n'y a pas eu d'intelligence d'horloger. M. le pasteur a raison, cria-t-on tout d'une voix, et la personne bien connue mise en scène par l'auteur était, ainsi qu'il l'ajoute ensuite, M. Jeanneret, pasteur à la Chaux-de-Fonds, auquel l'unirent dès sa jeunesse les plus étroites relations.

Dans les pages que M. Andrié consacre au célèbre traducteur de la Bible, J.-F. Ostervald, il raconte de lui un trait que

nous n'avons lu nulle part ailleurs, et qui, en même temps qu'il nous donne la preuve de l'enjouement de son caractère, et de la manière dont il le tolérait aussi chez les autres, nous montre dans quels bons termes l'auteur des *Sources de la corruption* vivait avec ses collègues. Il fut revêtu plusieurs fois de la charge de doyen de la Compagnie des Pasteurs, charge qu'on ne conservait qu'une année, après laquelle on devenait vice-doyen. Une fois que M. Ostervald venait d'être élu doyen, un de ses amis, M. le pasteur Tribolet, qui avait été doyen l'année précédente, dut, d'après les règlements de la Classe, devenir vice-doyen. Ostervald, qui lui avait succédé dans la première de ces fonctions, lui dit : Eh ! mon cher frère, te voilà retombé dans le vice ! — Est-ce surprenant, répartit Tribolet, près des sources de la corruption ?

Peut-être les lecteurs du *Messenger* ne seront-ils pas fâchés de trouver ici une autre anecdote d'une nature différente, mais plus connue, et rapportée pareillement dans ce livre. Elle concerne l'un des ministres neuchâtelois les plus distingués, et est plus particulièrement propre à intéresser les mères chrétiennes. Au commencement de ce siècle, on ne voyait pas à Neuchâtel, comme de nos jours, un grand nombre de familles envisager comme un beau privilège de pouvoir consacrer leurs fils au ministère évangélique ; le besoin de ministres se faisait sentir, au contraire. Un pasteur de la ville, M. Gallot, prêcha un dimanche sur l'importance et la nécessité d'avoir des pasteurs, et sur le devoir imposé aux parents de consacrer au Seigneur leurs enfants, quand ceux-ci en auraient la vocation par leur piété et leurs talents. Le texte du sermon était le désir de la pieuse mère du prophète Samuel d'avoir un fils, et le vœu qu'elle fit de le consacrer à Dieu. Une noble dame de la ville, qui était enceinte, fut émue de cette prédication, et promit dans son cœur que, dans le cas où elle donnerait le jour à un fils, elle le nommerait Samuel et le destinerait au saint ministère, s'il en était digne par son caractère et ses lumières. Tous



les souhaits de cette mère s'accomplirent, et, dans une vie malheureusement trop courte, M. Samuel de Petitpierre a été un de nos prédicateurs les plus remarquables.

N'y eût-il dans l'ouvrage de M. Andrié que des traits pareils à ceux que nous venons de rappeler, qu'il n'en faudrait pas davantage pour le recommander à l'intérêt de lecteurs neuchâtelois; mais il a des mérites plus solides encore, que tout lecteur sérieux découvrira sans peine, et qui lui assurent une place honorable dans la bibliothèque de nos familles qui sont jalouses de conserver au milieu d'elles les saines traditions de la piété, et dans celle de tout ami de la Bible en général.

---

## Anecdotes.

Nous empruntons au spirituel chroniqueur de la partie scientifique de *la Patrie*, les curieuses observations suivantes :

Tandis que le cheval de gros trait, dit M. Plateau, n'est capable d'exercer pendant quelques instants qu'un effort de traction équivalant aux *deux tiers* de son propre poids, il résulte de mes expériences que le hanneton commun peut tirer un fardeau avec une force égale à *quatorze fois* son propre poids.

Encore le hanneton n'est-il pas le plus vigoureux des insectes; la donacie fait équilibre, par sa traction, à *quarante-deux fois* son poids.

La donacie est, soit dit en passant, un charmant petit insecte coléoptère aux brillantes couleurs métalliques et qui hante les plantes aquatiques, dans les racines desquelles il dépose ses œufs.

Voici donc encore une locution acceptée par tout le monde depuis des siècles, qui se trouve périmée et à laquelle il va falloir renoncer. On ne pourra plus désormais comparer un hercule à un lion ou à un taureau et on lui dira : « Vous êtes fort comme un hanneton ! »

Je crains beaucoup cependant pour la logique que cette manière de dire ne soit pas de longtemps acceptée par le Parisien qui se montre encore aujourd'hui si réfractaire à toute innovation et à toute rectification de langage, et qui, en dépit du système décimal obligatoire, ne peut se résigner à désigner autrement que par le mot illégal de demi-livre les deux cent cinquante grammes de café qu'il achète chez son épiciériste ? « La nouveauté effarouche et il faut moult et moult années pour s'habituer à son visage, » dit encore Montaigne que je ne puis me lasser de citer, car on retrouve ses formules profondes et nettes chaque fois qu'on soulève une idée et qu'on veut la résoudre.

---

Un dominicain disait dans Rome à un philosophe anglais : « Vous êtes un hérétique; vous enseignez que c'est la terre qui tourne, et vous ne songez pas que Josué arrêta le soleil. » — « Hé, mon révérend père, répondit l'autre, c'est aussi depuis ce temps-là que le soleil est immobile. » Le dominicain et l'hérétique s'em brassèrent, et on osa croire enfin, même en Italie, que la terre tourne.

---

Au nombre des merveilles que les invités peuvent admirer dans les grands dîners du baron de Rothschild, figure, au premier rang, un service de porcelaine d'une beauté admirable, d'une élégance de formes, d'une finesse de pâte, d'une richesse de peintures à faire pâmer un amateur.

Le baron possède ce service depuis trois ans environ, et la façon dont il en est devenu possesseur vaut la peine d'être contée.

Un jour, un vieillard usé, cassé, ridé, fané, cacochime, se présenta chez M. de Rothschild, et sollicita l'honneur d'être admis à l'audience du célèbre banquier. Il



était si vieux, ce pauvre homme, si tremblant, si pauvre d'aspect, que le baron en eut compassion tout d'abord, compassion qui se changea en un vif intérêt, dès que le bon homme eut déclaré qu'il était juif. Vous savez que les israélites ont au suprême degré le sentiment de la charité pour leurs coreligionnaires.

Le vieillard tira de sa houppelande crasseuse une assiette si belle, si riche, si merveilleuse de perfections, que le baron qui est connaisseur, en fut enthousiasmé. — Monsieur le baron, dit le patriarche, voulez-vous m'acheter cela? J'ai le service complet, et j'ai pensé qu'une si belle chose ne pouvait trouver place ailleurs que dans la maison du prince des financiers. — C'est très-beau, en effet, dit le baron, — mais combien voulez-vous de ce service? — Écoutez-moi, reprit le vieillard. Je suis bien vieux, et je n'ai pas longtemps à vivre. Je suis pauvre et je voudrais mourir tranquille. Voulez-vous, en échange de ce service de porcelaines précieuses, me servir une rente viagère... de 100 francs par mois? ce n'est pas bien cher pour vous, et je suis si vieux?...

Le baron regarda le pauvre homme, examina encore l'assiette, réfléchit un instant, puis: — Soit, dit-il. Voilà votre premier douzième, envoyez-moi le service et donnez-moi votre nom. Je le ferai inscrire à ma caisse.

Le jour même, le merveilleux service était chez M. de Rothschild.

Un mois après, le baron était dans ses bureaux quand un homme se présenta pour toucher le second douzième de la rente promise. Horreur! cet homme était jeune, trente ans à peine, fort, vigoureux, bien bâti, taillé pour vivre cent ans. — Mais ce n'est pas vous! s'écria le banquier surpris. — Excusez-moi, monsieur le paron, c'est bien moi. — Mais vous aviez cent ans! — Che n'en ai plis que trente. — Vous alliez mourir! — C'hai repris coût à le fie, crace à fotre chénérosité.

Le baron se mit à rire et donna ordre de payer. — Ah! dit-il, vous êtes un fier comédien, et vous m'avez roulé. — Je suis

tonc le bremier! répondit le juif en saluant.

Depuis trois ans déjà, M. de Rothschild paie ses porcelaines tous les mois, et cela peut durer longtemps encore; mais son service est si beau qu'il ne s'en plaint pas.

La femme d'un paysan normand tombe dangereusement malade. Un docteur est appelé; il interroge, examine, et en causant laisse pressentir, dit la *Gazette des Campagnes*, la crainte de ne pas être convenablement rémunéré de ses soins.

— Monsieur, dit le mari, j'ai là cinq beaux louis d'or, et « que vous *tuiez* ou *guérissiez* » la chère femme, le magot est à vous.

La dame mourut.

Après quelque temps laissé à la douleur de l'époux, le médecin se présenta pour réclamer les cent francs.

— Docteur, dit le pauvre affligé, me voilà tout prêt à tenir ma promesse. Permettez-moi seulement deux petites questions en présence de ces dignes témoins: Avez-vous *tué* ma femme?

— Certainement non.

— Tant mieux! je serais désespéré de vous accuser de sa mort. L'avez-vous *gué-rie*?

— Malheureusement non.

— Il n'est que trop vrai encore! Or, si, comme vous en convenez, vous ne l'avez ni *tuée* ni *gué-rie*, vous êtes hors des termes de la convention et n'avez rien à demander.

#### ERRATUM A LA CHRONIQUE.

Nous avons commis une erreur dans les détails de statistique, au sujet des naissances illégitimes. Ce paragraphe doit être rétabli comme suit: Dans le nombre des naissances 152 sont illégitimes, savoir: 12 dans le district de Boudry, 16 Locle, 17 Val-de-Ruz, 21 Val-de-Travers, 28 Neuchâtel, 58 Chaux-de-Fonds. Dans ce nombre de 152, il y en a 60 qui proviennent de mères neuchâteloises et 92 de mères étrangères au canton.





Ch. Lichtenhahn,

à Neuchâtel

éditeur

en Suisse.